

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL

L'INTERNALISATION DE LA FRONTIÈRE :
UNE ÉTUDE SUR L'INTÉGRATION DES TRANSFUGES NORD-CORÉENS EN CORÉE
DU SUD

MÉMOIRE
PRÉSENTÉ COMME EXIGENCE PARTIELLE
DE LA MAÎTRISE EN SCIENCE POLITIQUE

PAR
MARIE DUVAL

NOVEMBRE 2025

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL

Faculté de science politique et de droit

Département de science politique

Le présent mémoire intitulé

L'internalisation de la frontière :

Une étude sur l'intégration des transfuges nord-coréens en Corée du Sud

Présenté par

Marie DUVAL

A été évalué par le jury composé de

Ting-Sheng Lin

Direction de recherche

Elisabeth Vallet

Codirection de recherche

Yann Roche

Évaluateur

Martin Poëti

Évaluateur

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL
Service des bibliothèques

Avertissement

La diffusion de ce mémoire se fait dans le respect des droits de son auteur, qui a signé le formulaire *Autorisation de reproduire et de diffuser un travail de recherche de cycles supérieurs* (SDU-522 – Rév.12-2023). Cette autorisation stipule que «conformément à l'article 11 du Règlement no 8 des études de cycles supérieurs, [l'auteur] concède à l'Université du Québec à Montréal une licence non exclusive d'utilisation et de publication de la totalité ou d'une partie importante de [son] travail de recherche pour des fins pédagogiques et non commerciales. Plus précisément, [l'auteur] autorise l'Université du Québec à Montréal à reproduire, diffuser, prêter, distribuer ou vendre des copies de [son] travail de recherche à des fins non commerciales sur quelque support que ce soit, y compris l'Internet. Cette licence et cette autorisation n'entraînent pas une renonciation de [la] part [de l'auteur] à [ses] droits moraux ni à [ses] droits de propriété intellectuelle. Sauf entente contraire, [l'auteur] conserve la liberté de diffuser et de commercialiser ou non ce travail dont [il] possède un exemplaire.»

REMERCIEMENTS

Écrire ces remerciements est peut-être la partie la plus difficile de tout ce processus. Tout d'abord, parce que cela signifie que j'ai terminé l'écriture de ce mémoire et qu'il est prêt à être partagé avec le monde, mais aussi, et surtout, parce qu'il ne m'est pas aisé d'exprimer ma reconnaissance avec des mots. Néanmoins, si vous pouvez lire ces pages aujourd'hui, c'est en (grande) partie parce que j'ai été merveilleusement bien entourée depuis mon arrivée au Canada. Pour cela, plusieurs personnes méritent d'être remerciées

Je tiens, dans un premier temps, à remercier mon directeur, monsieur Ting-Sheng Lin. Vous êtes de ces personnes qui font grandir la réflexion. Si je concevais autrefois le monde uniquement à travers le cadre dans lequel j'ai toujours vécu, vos enseignements m'ont permis de comprendre qu'il en existait plusieurs, tout aussi valables, et que sans les prendre en compte, il devenait impossible de comprendre les politiques qui nous entourent. Merci pour cet enseignement qui dépasse largement le cadre de ce mémoire.

Au cours de mes années à l'UQAM, j'ai eu le privilège d'intégrer la #TeamGéopo. Il est juste de parler de privilège, tant le soutien de cette équipe durant les mois de rédaction a été vital pour moi. Maélys, Gabrielle, Laurence Dumais, Laurence Lamoureux, Daphnée et Daniela : je ne pourrais exprimer toute ma reconnaissance en quelques mots. Avoir pu échanger avec des personnes passées par là, évoluant dans le même domaine, a été une véritable chance. Alors merci. Merci pour ces moments partagés, pour ce soutien indéfectible durant cette période qui n'a pas toujours été de tout repos. Vous m'avez montré à quel point une bonne équipe peut tout changer.

Mon entourage a également joué un rôle crucial tout au long de ce processus. Il faut l'avouer : je suis quelqu'un qui parle beaucoup, et qui a besoin d'être énormément écoutée, surtout en période de doute. Alors je tiens à remercier celles et ceux qui m'ont écoutée quand j'avais besoin d'aide, rassurée quand je paniquais, fait rire quand j'avais envie de pleurer... Ces mots sont pour vous : Laurence Michalski, Philippe, Mattis, Cécile, Sara, Ariane, Ève, Leyla, Florence, Laurie, Juliette, Yoochan – merci infiniment.

Ce mémoire n'aurait pas pu voir le jour sans le soutien indéfectible des personnes avec qui j'ai partagé mon chez-moi : mes colocataires, Juliette, Kelly et Charline. Je ne compte plus les soirs passés à parler, à réfléchir à mes idées, à accueillir les bonnes comme les mauvaises nouvelles, à m'aider de toutes les manières possibles durant ces mois partagés. Merci d'avoir été là, merci pour les personnes que vous êtes, et merci d'être encore là.

Je ne pourrais écrire ces remerciements sans parler d'Élisabeth Vallet. Loin d'être seulement ma co-directrice, tu es un véritable pilier dans ma nouvelle vie au Canada. La femme que tu es représente un modèle pour moi, et je suis extrêmement reconnaissante de te connaître. Merci de m'avoir poussée à donner le meilleur de moi-même dans ce mémoire, de m'avoir prodigué tant de conseils, de m'avoir accompagnée tout au long de ce mémoire, de m'avoir offert tant d'opportunités dans ce nouvel univers académique, et de m'avoir accompagnée à travers cette période. Mais surtout, merci de faire partie de ma vie.

Enfin, pour m'avoir donné l'opportunité de vivre cette vie au Canada, de m'être orientée vers la recherche académique, et pour m'avoir transmis toutes les clés pour avancer dans la vie, j'adresse ces derniers mots à ma maman. Je sais à quel point il n'a pas été simple de m'élever seule et d'accepter mon départ si loin de toi. Alors merci. Merci de m'avoir transmis ta force et ta persévérance, pour tout ce que tu m'as donné, et pour tout ce que tu continues à faire pour moi.

DÉDICACE

À toutes les personnes traversées par la frontière

TABLE DES MATIÈRES

REMERCIEMENTS.....	<i>i</i>
DÉDICACE.....	<i>iii</i>
TABLE DES MATIÈRES.....	<i>iv</i>
LISTE DES FIGURES.....	<i>vii</i>
LISTE DES ABRÉVIATIONS, SIGLES ET ACRONYMES.....	<i>viii</i>
RÉSUMÉ.....	<i>ix</i>
ABSTRACT	<i>x</i>
초록.....	<i>xi</i>
INTRODUCTION.....	<i>1</i>
CHAPITRE 1.....	<i>11</i>
<i>LA FRONTIÈRE INTERNALISÉE PAR LES TRANSFUGES NORD-COREENS</i>	<i>11</i>
1.1. L'internalisation de la frontière.....	<i>11</i>
1.1.1. La frontière : de la ligne physique à la construction sociale.....	12
1.1.1.1. La frontière comme ligne physique : de la première guerre mondiale aux années 1990.....	12
1.1.1.2. Le bouleversement des années 1990 : la frontière comme construction sociale	13
1.1.2. Le nouveau rapport à l'espace	15
1.1.2.1. La notion de borderscapes	16
1.1.2.2. La notion de in-between.....	17
1.1.2.3. Un ancrage multidisciplinaire	19
1.1.3. La frontière et l'être humain	21
1.1.3.1. La frontière au cœur de l'espace.....	21
1.1.3.2. La frontière internalisée par l'humain.....	23
1.2. Le parcours migratoire des transfuges : le passage de plusieurs frontières.....	<i>26</i>
1.2.1. Partir de la Corée du Nord	27
1.2.2. La Chine : une vie de migrant illégal.....	31
1.2.3. Le passage par l'Asie du Sud-Ouest.....	35
1.3. La manifestation de la frontière en Corée du Sud.....	<i>41</i>
1.3.1. La représentation des transfuges dans la société sud-coréenne	41
1.3.1.1. La construction d'une identité sud-coréenne : frein à l'intégration des transfuges	42
1.3.1.2. Préjugés engrainés par des décennies de séparation imperméable	43
1.3.2. L'adaptation périlleuse des Nord-Coréens à la société sud-coréenne.....	45
1.3.2.1. La culture nord-coréenne : une culture marquée par la dynastie des Kim.....	45
1.3.2.2. Les traumatismes subis par les transfuges nord-coréens : un frein majeur à leur intégration en Corée du Sud.....	47
Conclusion	<i>53</i>

CHAPITRE 2.....	56
<i>L'INVISIBILISATION DE LA FRONTIÈRE PAR LES POLITIQUES SUD-CORÉENNES</i>	
.....	56
2.1. Le transfuge comme vecteur de légitimation dans la guerre idéologique intercoréenne	57
2.1.1. Le héros anticomuniste	57
2.1.2. Du héros au frère du nord	62
2.2. L'instrumentalisation des procédures d'arrivée des transfuges : manuel du parfait Sud-Coréen	65
2.2.1. Un passage obligatoire au sein du Service National du Renseignement	66
2.2.2. La création d'un centre éducatif : Hanawon (하나원)	69
2.2.3. La Loi de soutien à la réinstallation des transfuges nord-coréens (북한이탈주민의 보호 및 정착지원에 관한 법률)	73
2.3. De l'outil idéologique à l'outil diplomatique : l'instrumentalisation de l'identité du transfuge.....	78
2.3.1. Discréption stratégique des gouvernements démocrates sud-coréens sur la présence des transfuges au profit d'un dialogue intercoréen	78
2.3.2. Bras de fer entre Pyongyang (평양) et les conservateurs sud-coréens : les transfuges érigés en symboles de supériorité sud-coréenne	83
Conclusion	86
CHAPITRE 3.....	89
<i>VERS UNE MEILLEURE RECONNAISSANCE DE LA FRONTIÈRE.....</i>	
.....	89
3.1. L'inefficacité des politiques en place.....	90
3.1.1. Le développement nocif des techniques d'assimilation des transfuges.....	90
3.1.2. Un changement de profil des transfuges Nord-Coréens arrivant au Sud.....	94
3.2. La nécessité de formuler des politiques actualisées	98
3.2.1. L'intégration des expériences frontalières aux politiques d'accueil	99
3.2.1.1. Faire place à la pluralité des vécus migratoires	99
3.2.1.2. Prendre en compte les blessures invisibles du passage des frontières	104
3.2.2. Déconstruire les barrières invisibles entre les transfuges et les Sud-Coréens	109
3.2.2.1. Sensibilisation de la société sud-coréenne sur la question des transfuges	109
3.2.2.2. Approfondissement des liens sociaux intercoréens	114
Conclusion	119

CONCLUSION.....	123
ANNEXE A : L'ensemble des aides définies par la Loi sur la protection et le soutien à la réinstallation des résidents nord-coréens (북한이탈주민의 보호 및 정착지원에 관한 법률) de 1997.....	128
ANNEXE B: Évolution du nombre de transfuges en Corée du Sud depuis 1998	129
BIBLIOGRAPHIE	130

LISTE DES FIGURES

Figure 1 : Évolution du nombre de transfuges en Corée du Sud de 1953 à 2000	12
Figure 2 : Routes empruntées par les Nord-Coréens pour se rendre en Corée du Sud.....	46
Figure 3 : Expériences de violations de droits humains que peuvent vivre les Nord-Coréens... <td>57</td>	57
Figure 4 : Expériences traumatiques vécues par les transfuges nord-coréens.....	58
Figure 5 : Expériences traumatiques vécues par les transfuges en Corée du Nord et pendant leur parcours migratoire soulevées dans l'étude de Jeon, Cho et Eom en 2008.....	59
Figure 6 : Troubles mentaux parmi les transfuges nord-coréens soulevées dans l'étude de Jeon, Cho et Eom en 2008.....	60
Figure 7 : Programmes d'apprentissage de Hanawon (하나원).....	78
Figure 8 : Synthèse comparative des études dénonçant les problèmes d'intégration des transfuges au sein de la société et des études proposant des axes d'amélioration.....	126

LISTE DES ABRÉVIATIONS, SIGLES ET ACRONYMES

AIEA	Agence Internationale de l’Energie Atomique
APEC	Asian-Pacific Economic Cooperation
DMZ	Zone démilitarisée
FMI	Fonds Monétaire International
G20	Groupe des vingt
IA	Intelligence Artificielle
LiNK	Liberty in North Korea
NIS	National Intelligence Service
PIB	Produit Intérieur Brut
PSCORE	People for Successful COréan REunification
PTSD	Post-Traumatic Stress Disorder
OCDE	Organisation de Coopération et de Développement Économiques
OIT	Organisation Internationale du Travail
OMS	Organisation Mondiale de la Santé
ONG	Organisation Non Gouvernementale
ONU	Organisation des Nations Unies
UNESCO	Organisation des Nations Unies pour l’Éducation, la Science et la Culture
UNHCR	Haut-commissariat des Nations Unies pour les Réfugiés
URSS	Union des Républiques Socialistes Soviétiques

RÉSUMÉ

Depuis la fin de la guerre de Corée, 34 352 Nord-Coréens se sont installés en Corée du Sud. Si cette séparation a donné naissance à deux peuples aux trajectoires et aux identités distinctes, Séoul (서울) a mis en place des politiques d'accueil visant à faciliter l'intégration des transfuges nord-coréens venus s'installer au Sud. Toutefois, leur parcours migratoire, le contraste entre une société sud-coréenne capitaliste, moderne et mondialisée, et une Corée du Nord fermée, régie par une idéologie totalitaire, engendrent des défis profonds d'intégration pour ces personnes qui voient leur identité constamment redéfinie. Ce mémoire interroge la manière dont les politiques sud-coréennes tendent à invisibiliser la frontière internalisée par les transfuges nord-coréens. L'hypothèse est double : d'une part, les transfuges, du fait de leur parcours migratoire, internalisent les frontières traversées entre le Nord et le Sud ; d'autre part, malgré des dispositifs institutionnels d'intégration, les politiques sud-coréennes échouent à reconnaître cette frontière internalisée. À travers une méthodologie qualitative fondée sur l'analyse de documents officiels, de discours politiques et de travaux académiques, cette recherche s'articule en trois temps. Elle s'ouvre d'abord sur une mobilisation des *Border Studies* afin d'analyser les mécanismes par lesquels la frontière s'intériorise chez les transfuges nord-coréens en Corée du Sud. Elle analyse ensuite l'évolution des politiques sud-coréennes d'intégration des transfuges, des années 1960 à nos jours, en soulignant l'influence constante et déterminante du contexte intercoréen sur leur orientation. Enfin, après avoir mis en lumière l'inefficacité des politiques en place, cette recherche propose des pistes de réforme, en insistant sur la nécessité de concevoir des politiques incluant les expériences vécues des transfuges et d'encourager une meilleure sensibilisation de la société sud-coréenne à leur égard. Ce mémoire soutient que l'invisibilisation de la frontière intérieurisée constitue un frein majeur à l'intégration des transfuges nord-coréens, et qu'une véritable inclusion suppose une reconnaissance de leur subjectivité ainsi qu'une transformation des cadres politiques et sociaux qui les accueillent.

MOTS CLÉS

Corée du Sud, Corée du Nord, identité, frontière, transfuge, migration, politiques publiques, internalisation, borderscapes, Border Studies

ABSTRACT

Since the end of the Korean War, 34,352 North Koreans have settled in South Korea. While this separation gave rise to two peoples with distinct trajectories and identities, Seoul (서울) implemented reception policies aimed at facilitating the integration of North Korean defectors who came to settle in the South. However, their migratory journey, the contrast between a capitalist, modern, and globalized South Korean society, and a closed North Korea governed by a totalitarian ideology, generate profound integration challenges for these individuals whose identity is constantly being redefined. This thesis examines the way in which South Korean policies tend to render invisible the internalized border experienced by North Korean defectors. The hypothesis is twofold: on the one hand, defectors, due to their migratory trajectory, internalize the borders crossed between the North and the South ; on the other hand, despite institutional integration mechanisms, South Korean policies fail to recognize this internalized border. Through a qualitative methodology based on the analysis of official documents, political discourse, and academic works, this research unfolds in three parts. It first opens with a mobilization of Border Studies in order to analyze the mechanisms through which the border is internalized by North Korean defectors in South Korea. It then analyzes the evolution of South Korean integration policies for defectors, from the 1960s to the present day, highlighting the constant and determining influence of the inter-Korean context on their orientation. Finally, after highlighting the inefficiency of current policies, this research proposes reform avenues, emphasizing the need to design policies that include the lived experiences of defectors and to encourage greater awareness within South Korean society towards them. This thesis argues that the invisibilization of the internalized border constitutes a major obstacle to the integration of North Korean defectors, and that true inclusion requires recognition of their subjectivity as well as a transformation of the political and social frameworks that receive them.

KEYWORDS

South Korea, North Korea, identity, border, defector, migration, public policy, internalization, borderscapes, Border Studies

초록

한국전쟁이 끝난 후, 총 34,352명의 북한이탈주민이 남한에 정착했습니다. 이러한 분단으로 인해 서로 다른 정체성을 가진 두 민족이 탄생한 가운데, 서울시는 남한에 정착한 탈북민들의 통합을 촉진하기 위한 수용 정책을 시행해 왔습니다. 그러나 이들의 복잡한 이주 경로, 그리고 현대적이고 세계화된 자본주의 남한 사회와 전체주의 이데올로기가 지배하는 폐쇄적인 북한 사이의 대조는 정체성이 끊임없이 재정의되고 있는 이들에게 심각한 과제를 안겨주고 있습니다. 이 논문은 남한의 정책이 탈북민들이 경험하는 내면화된 국경을 어떻게 비가시화 하는지 분석합니다. 가설은 두 가지로 구성되는데, 첫번째는 탈북민들이 탈북 과정에서 혐난한 이주 경로를 겪음으로써 남과 북의 물리적, 사회경제적 경계를 내면화하고, 두번째는 제도적 통합 시도에도 불구하고 남한의 정책이 이러한 내면화된 경계를 인식하지 못한다는 것입니다. 이 연구는 공식 문서, 정치 연설문, 학술 논문 분석을 기반으로 한 질적 방법론을 사용하여 세 부분으로 나누어 진행되었습니다. 이 논문은 국경 연구를 바탕으로 남한으로 이주한 탈북자들이 국경을 내면화하는 메커니즘을 분석하는 것으로 시작합니다. 이후 1960년대부터 현재까지 탈북민 통합을 위한 남한 정책의 진화를 분석하여 남북한 상황이 탈북민들의 방향성에 지속적이고 결정적인 영향을 미치고 있음을 강조합니다. 마지막으로 이 연구는 현재 시행되고 있는 정책의 비효율성을 강조한 후, 탈북민의 생생한 경험을 담은 정책을 설계하고 남한 사회에서 탈북민에 대한 인식을 제고할 필요성을 강조하며 개혁의 방향을 제안합니다. 이 논문은 내면화된 국경의 비가시성이 탈북민 통합의 주요 장애물이며, 진정한 포용을 위해서는 탈북민의 주체성을 인정하고 이들을 수용하는 정치-사회적 틀을 변화시켜야 한다고 주장합니다.

키워드

대한민국, 북한, 정체성, 국경, 탈북자, 이주, 공공정책, 내면화, 국경 풍경, 국경학

INTRODUCTION

« *Lorsque je suis arrivé en Corée du Sud pour la première fois, j'ai caché mon passé. Tout était terrifiant et différent : la culture, le mode de vie et même la langue.* »

- Harry Kim, a atteint la liberté en 2014 (LiNK, 2023)

Jusqu'en 1950 la Corée du Sud et la Corée du Nord n'ont fait qu'un. Pourtant, malgré des millénaires d'histoire commune, jamais le terme de frontière n'aura eu autant de sens qu'à l'emplacement du 38^e parallèle, séparant, depuis 1953, le Sud et le Nord de la péninsule coréenne.

Selon les derniers chiffres du ministère de l'Unification sud-coréen, 34 352 Nord-Coréens ont fui leur pays pour rejoindre le Sud ; parmi lesquels se trouvent 9 569 hommes et 24 789 femmes. Depuis la fin de la guerre de Corée en 1953, les Nord-Coréens n'ont cessé de fuir leur pays pour chercher refuge, majoritairement, en Corée du Sud (Lankov, 2006). Toutefois, ce phénomène a pris une ampleur sans précédent à la suite de la Grande Famine qui a frappé le Nord dans les années 1990, poussant un nombre croissant de la population à tenter la traversée

Figure 1 : Évolution du nombre de transfuges en Corée du Sud de 1953 à 2000

Table 1 Number of Newly Arrived North Korean Defectors to the South

Before 1970	485
1970-1979	59
1980-1989	63
1990	9
1991	9
1992	8
1993	8
1994	52
1995	41
1996	56
1997	85
1998	71
1999	148
2000	312
2001	583
2002	1,139
2003	1,281
2004	1,894
Total	6,304

Sources: *Bukhan i-tal ju-min boho mit jeongchak jiwon* [The current situation with defectors' arrivals from North Korea], paper issued by the Ministry of Unification on March 19, 2002. Data for 2002 and 2003 are from *Bukhan i-tal ju-min ibguk hyeonhwang* (01-04.06), paper issued by the Ministry of Unification on July 28, 2004. Data for 2004 was provided by the Ministry's Settlement Support Division at the author's personal request on April 1, 2005.

Source : Lankov, A. (2006). *Bitter Taste of Paradise: North Korean Refugees in South Korea. Journal of East Asian Studies*, 6(1), 105–137. <http://www.jstor.org/stable/23418172>

Selon les estimations, cette crise humanitaire aurait causé entre 1,5 et 3 millions de morts, accentuant davantage l'exode vers le Sud (Morillot et Malovic, 2016). Si, jusqu'en 2012, le nombre de Nord-Coréens fuyant leur pays pour s'établir au Sud n'a fait qu'augmenter avec un accroissement exponentiel au début des années 2000 (빌드를 해주시기 바랍니다, s.d.), l'instauration de mesures de contrôles frontaliers plus rigoureuses à la suite de l'accession de Kim Jong-Un (김정은)¹ au pouvoir en 2012 a entraîné une chute notable du flux d'arrivant au Sud. Le mercredi 2 janvier 2013 le ministère de l'Unification a révélé que 1 508 citoyens de la République populaire démocratique de Corée avaient réussi à s'échapper et à trouver refuge en Corée du Sud en 2012, soit, une baisse significative par rapport aux 2 706 de l'année précédente. Pour la première fois depuis 2005, le nombre de nouveaux arrivants nord-coréens en Corée du Sud est passé sous la barre des 2 000, marquant une rupture significative dans cette dynamique migratoire (Mesmer, 2013).

La pandémie Covid-19 a marqué un deuxième arrêt brutal d'arrivées des Nord-Coréens. Comme en témoigne les chiffres du ministère de l'Unification, le nombre de fuites réussies de la Corée du Nord a drastiquement chuté en raison de la fermeture des frontières par Pyongyang (평양) en 2020 (Le Monde, 2024). À titre d'exemple, seulement 63 individus ont pu atteindre le Sud en 2021, marquant une réduction de plus de 90% par rapport aux 1 047 personnes qui avaient fui en 2019. Si ce nombre s'est légèrement élevé à 196 en 2023 et à 236 en 2024, cela demeure significativement inférieur aux chiffres enregistrés avant la crise sanitaire mondiale (voir ANNEXE B).

Bien que le nombre d'arrivées ait fortement diminué au cours des dernières années, la Corée du Sud abrite toujours un nombre significatif de Nord-Coréens, dont le statut socio-politique demeure toutefois complexe et souvent source d'ambiguïtés. Sur le plan institutionnel, les Nord-Coréens qui rejoignent la Corée du Sud sont automatiquement reconnus comme citoyens sud-coréens. Cette disposition, découlant de l'article 3 de la Constitution de la République de Corée, dispose « le territoire de la République de Corée comprend la péninsule de Corée et les îles adjacentes »

¹ Dans le cadre de cette étude, il a été décidé de présenter les noms propres dans leur alphabet originel. Ce choix méthodologique repose sur une volonté d'authenticité et de précision scientifique. En conservant les noms dans leur forme originale, cette approche cherche à respecter l'exactitude linguistique et culturelle des termes employés, permettant ainsi une meilleure reconnaissance et compréhension des sujets étudiés au-delà des barrières linguistiques.

(République de Corée, 1948). Cela revient à considérer, de facto, les habitants du Nord comme faisant déjà partie de la nation sud-coréenne. En ce sens, leur traversée n'est pas envisagée comme une migration internationale, mais comme un retour au sein d'un même corps national. Pourtant, dans les faits, ces individus franchissent, non pas une frontière géopolitique et culturelle, mais plusieurs, les inscrivant dans la définition du migrant, telle qu'énoncée par l'Organisation internationale pour les migrations (International Organization for Migration, 2019). Leur situation pourrait même relever du statut de réfugié, dès lors que les personnes fuyant la Corée du Nord s'exposent à des persécutions sévères, voire à la peine de mort en cas de retour forcé (Lee & John, 2015). En effet, la Convention de Genève reconnaît le statut de réfugié à toute personne se trouvant hors de son pays d'origine et craignant, en raison de sa race, de sa religion, de sa nationalité, de son appartenance à un certain groupe social ou de ses opinions politiques, d'être exposée à des persécutions dans ce pays (Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme, s.d.). Cependant, cette réalité est rarement reconnue dans les pratiques internationales. Comme le souligne la Fédération canadienne des transfuges nord-coréens, « malgré le consensus largement partagé par les groupes de défense des droits humains, l'Assemblée générale de l'ONU et les médias internationaux quant à la nature barbare, meurtrière et totalitaire du régime nord-coréen, aucun pays n'accorde régulièrement aux transfuges nord-coréens le statut de réfugié » (Sénat du Canada, 2016).

Ce statut complexe et ambigu se reflète également dans les hésitations terminologiques entourant la désignation des Nord-Coréens ayant trouvé refuge au Sud. Le 9 janvier 2005, le ministère de l'Unification sud-coréenne a utilisé le terme de "saeteomin" (새터민, « les gens de la nouvelle terre») pour les désigner. Toutefois ce dernier a été abandonné en 2008 car des Nord-Coréens estimaient que "saeteomin" (새터민) déformait leur identité, souvent pour des raisons politiques ou économiques (Chung, 2008). C'est finalement le terme de « transfuge » ou "bukhan-itachumin" (북한이탈주민) utilisé par la loi sud-coréenne sur la protection des résidents nord-coréens transfuges et le soutien à leur installation de 1997 (북한이탈주민의 보호 및 정착지원에 관한 법률) (National Archives of Korea, s.d.) qui sera retenu et accepté. Ces glissements

terminologiques témoignent des tensions identitaires qui sous-tendent la situation des transfuges² : loin de se réduire à une simple question administrative, la division de la péninsule coréenne produit des fractures symboliques profondes, entre reconnaissance officielle, perception sociale et revendication identitaire.

Bien que la Corée du Sud et la Corée du Nord aient partagé une histoire commune pendant des millénaires, il est aujourd’hui difficile d’identifier ce qui les relie encore. Tandis que la Corée du Sud est devenue une société industrielle capitaliste qui pratique une politique d’ouverture à l’égard des pays étrangers, la Corée du Nord est restée une société fermée, dont l’idéologie communiste, le *Juche* (주체사상), est centrée sur un seul dirigeant absolu (Jeon, 2000).

Classée 22^{ème} de l’index démocratique par l’Economist Intelligence Unit en 2023, la Corée du Sud est aujourd’hui pleinement intégrée au système international tant sur la scène diplomatique, économique que culturelle.

Diplomatiquement, la République de Corée a officialisé ses relations avec 190 pays. Elles reflètent non seulement sa stabilité politique mais aussi son ouverture et sa volonté d’échanger avec diverses nations à travers le globe (Korea.net, s.d.). De plus, la participation active de la Corée du Sud à de nombreuses organisations internationales, telles que l’UNESCO, le FMI, l’APEC, l’AIEA, l’OIT, ou encore l’OMS, renforce son influence et sa présence sur la scène internationale. Enfin, l’admission de la Corée du Sud aux Nations Unies en 1991 a marqué un tournant dans son histoire diplomatique, consacrant son statut de membre actif de la communauté et ouvrant la voie à un engagement plus profond dans les affaires mondiales (Ibid).

Économiquement, la Corée du Sud se définit, aujourd’hui, comme une économie majeure du monde. Occupant le 10^{ème} rang mondial en termes de taille économique et le 7^{ème} en tant que puissance exportatrice avec des exportations dépassant les 500 milliards de dollars américains, la Corée du Sud tire sa force de son secteur industriel, qui représente environ 35% de son PIB (Département du Trésor, 2023). Elle est aussi devenue un acteur incontournable en matière

² Dans la présente recherche, le terme *transfuge* désignera exclusivement les ressortissants nord-coréens ayant fui la République populaire démocratique de Corée pour s’établir en Corée du Sud. Toute autre acceptation du terme, qu’elle soit politique, militaire ou culturelle, sera écartée de l’analyse

d'intelligence artificielle (IA). En l'espace de trois ans, le pays est passé de la 8^{ème} à la 6^{ème} place selon l'indice mondial de l'IA, et a gravi 20 places, passant du 26^{ème} au 6^{ème} rang, dans l'indice de préparation gouvernementale à l'IA (Ibid). Sur le plan international, le pays est membre actif de l'OCDE, du G20 et a rejoint le Club de Paris en 2016, en plus de multiplier les accords de libre-échange. De plus elle est la première à avoir conclu des accords avec les trois principales économies mondiales (Union européenne, États-Unis et Chine), renforçant ainsi ses échanges commerciaux. C'est, en outre, le 1^{er} partenaire commercial d'envergure avec lequel la Chine a signé un accord de libre-échange en 2015 (France Diplomatie, s.d.).

Enfin, la Corée du Sud a stratégiquement utilisé ses atouts culturels, incluant la k-pop et les séries coréennes, pour améliorer son image à l'échelle internationale et renforcer ses relations internationales. Le succès de ses efforts en diplomatie culturelle se reflète dans l'évolution de la perception mondiale de la Corée du Sud, passant d'une nation traditionnelle à une nation moderne, innovante et culturellement riche. La promotion de la K-culture sert donc non seulement comme un instrument de puissance douce mais aussi comme un pont pour la communication et la compréhension interculturelle, montrant le rôle de la Corée du Sud comme un acteur significatif sur la scène mondiale tant économiquement que culturellement (Elfving-Hwang, 2013). Un exemple remarquable de cette diplomatie est la venue du groupe de k-pop BTS aux Nations Unies pour tenir un discours sur le développement durable en 2023 (20 minutes, 2021).

A contrario, classée à la 165^e place sur 167 dans l'Index démocratique mondial de 2023 (Democracy Index, 2023), la République populaire démocratique de Corée (RPDC), dirigée par Kim Jong-Un (김정은), demeure l'un des régimes les plus fermés et autoritaires au monde (Université de Sherbrooke, s.d.). Ce constat, relayé par de nombreux États et organisations internationales, s'accompagne d'inquiétudes persistantes quant à la situation des droits humains sur son territoire.

En effet, selon le rapport 2023 d'Amnesty International, le régime nord-coréen a intensifié sa répression, notamment en adoptant une législation punissant sévèrement l'usage ou la diffusion de la langue sud-coréenne, dans le cadre d'une politique de contrôle culturel stricte (Amnesty International, 2023). La liberté d'expression, déjà quasi-inexistante, a ainsi été davantage restreinte. Le rapport fait également état de nouveaux cas de travail forcé impliquant des enfants, d'une

insécurité alimentaire chronique aggravée par les politiques gouvernementales, ainsi que d'un accès extrêmement limité aux soins de santé. Les critiques du régime continuent d'être arrêtées arbitrairement et détenues dans des conditions inhumaines, notamment dans des camps de prisonniers politiques. De plus, le traitement des Nord-Coréens refoulés depuis la Chine suscite toujours une vive inquiétude, en raison du risque élevé de torture, d'exécution ou d'enfermement dans ces camps à leur retour (*Ibid*).

Cette situation a été décrite de manière alarmante par Elizabeth Salmón, rapporteuse spéciale des Nations Unies sur la situation des droits de l'homme en Corée du Nord, lors de la 9398^e séance du Conseil de sécurité, le 17 août 2023. Elle y rapportait que « certaines personnes sont en situation de famine, d'autres sont mortes des suites d'une combinaison de facteurs, à savoir la malnutrition, les maladies et le manque d'accès aux soins de santé ». L'absence d'accès aux denrées alimentaires, aux médicaments et aux services médicaux essentiels constitue aujourd'hui une urgence humanitaire de premier ordre (Conseil de sécurité, 2023).

Ces difficultés sont exacerbées par la stratégie militaire, dite *songun* (선군정치), qui donne la priorité au financement de l'armée au détriment du bien-être de la population. La poursuite active de programmes nucléaires et balistiques mobilise une part importante des ressources nationales, contribuant à la pénurie alimentaire généralisée et à l'effondrement des services sociaux de base. Cette logique de mobilisation nationale au service du régime s'accompagne d'une exigence constante de sacrifices de la part de la population, comme le rappelle le ministère français des Affaires étrangères (ministère de l'Europe et des Affaires étrangères, s.d.).

Le témoignage de Kim Ilhyeok (김일혁), un ancien habitant ayant fui la Corée du Nord, présenté lors de cette même séance du Conseil de sécurité, illustre la brutalité du système : toute critique du gouvernement, même implicite, conduit à une arrestation immédiate suivie d'une déportation dans des camps de travail pour prisonniers politiques (Conseil de sécurité, 2023). Les conditions y sont inhumaines, les violences systématiques, et les prisonniers y sont souvent condamnés à des travaux forcés jusqu'à la mort. Cette politique de répression extrême maintient la population dans un climat de terreur et de silence, annihilant toute forme de dissidence et d'espace pour les libertés fondamentales. Ainsi, derrière les discours officiels d'autonomie et de souveraineté, la République

populaire démocratique de Corée demeure un État où les droits les plus élémentaires sont systématiquement bafoués, et où la population est soumise à une politique de contrôle total, fondée sur la peur, la privation et la répression.

Face à un quotidien marqué par tant de répression et d'absence de libertés fondamentales, les Nord-Coréens qui prennent la décision de fuir le régime s'engagent dans un périple périlleux, marqué par le passage de plusieurs frontières sans possibilité de retour sous peine, dans le pire des cas, de perdre leur vie. Une fois en Corée du Sud, Séoul (서울) les considère, selon la Constitution sud-coréenne, comme l'un des leurs, faisant fi de leur passé. Ce basculement, à la fois juridique et identitaire, soulève une question centrale : comment les politiques sud-coréennes envers les transfuges contribuent-elles à rendre invisible la frontière qui continue de marquer leur identité et leur vécu ?

À travers cette étude, nous chercherons à analyser l'invisibilisation de la frontière chez les transfuges nord-coréens par les politiques sud-coréennes, un sujet qui revêt une importance particulière en raison de l'évolution constante des relations au sein de la péninsule.

Notre hypothèse est double. D'une part, les transfuges nord-coréens, en raison de leur vécu, de leur parcours migratoire, des traumatismes, des différences culturelles et identitaire, ont internalisé les frontières passées entre le Nord et le Sud. Ces frontières, qui sont à la fois géographiques et psychologiques, influencent profondément leur sentiment d'appartenance et leur identité, créant un fossé entre eux et la société sud-coréenne et impactant donc leur intégration en Corée du Sud. D'autre part, malgré l'intention affichée d'intégrer les transfuges à la société sud-coréenne, les politiques mises en œuvre échouent à reconnaître et à prendre en compte la frontière internalisée que ces individus portent en eux, compliquant de facto leur processus d'intégration. Bien que les orientations idéologiques des gouvernements successifs influencent le degré de reconnaissance de cette frontière, les politiques publiques tendent à se concentrer quasi exclusivement sur l'adaptation matérielle et l'assimilation culturelle des transfuges. Ce faisant, elles négligent les traumatismes, les différences sociales et culturelles, ainsi que les effets d'un long isolement structurel qui marquent encore profondément ces individus. Par ailleurs, les transfuges nord-coréens sont souvent réduits à des objets politiques, mobilisés dans le discours étatique à des fins de légitimation

nationale ou de dénonciation du régime nord-coréen, ce qui invisibilise davantage leur vécu singulier et complexifie leur reconnaissance en tant que sujets sociaux à part entière.

L'objectif de cette recherche est donc d'étudier les politiques sud-coréennes et ses conséquences pour exposer l'absence de prise en compte de la frontière interne des Nord-Coréens établis en Corée du Sud. Pour ce faire, nous concentrerons nos recherches sur une période qui s'étend de 2000 à 2024. Cette période a été choisie pour plusieurs raisons. Premièrement, les politiques sud-coréennes n'ont pas substantiellement changé depuis l'ouverture du Centre de soutien à l'installation des réfugiés nord-coréens en 1999. Deuxièmement, le profil des transfuges nord-coréens arrivant en Corée du Sud a évolué à la suite de la famine en Corée du Nord à la fin du XXème siècle. Enfin, la littérature sur ce sujet justifie également cette période : ces recherches ont connu un essor significatif depuis le début des années 2000 jusqu'à aujourd'hui.

Afin de mener à bien cette recherche, nous procéderons à une analyse approfondie du contenu en lien avec notre sujet. Cette méthode vise à faire émerger, à partir d'un corpus de documents variés, les discours, représentations et dynamiques entourant les politiques sud-coréennes à l'égard des transfuges nord-coréens. Le contenu analysé, principalement en anglais, se présente sous des formes diverses : témoignages, sources secondaires, enquêtes, ainsi que rapports émanant d'organisations non gouvernementales, d'associations ou d'institutions spécialisées.

La sélection du corpus s'est fondée sur trois critères essentiels : d'abord, la nature et la fiabilité des informations publiées ; ensuite, le degré d'agentivité des transfuges nord-coréens, c'est-à-dire leur capacité à exprimer leur vécu de manière autonome ; enfin, l'accessibilité concrète des sources, tant sur le plan linguistique que pratique. Ces critères ont permis de constituer un ensemble cohérent et pertinent de documents à analyser.

Dans un premier temps, nous avons privilégié les sources fournissant des informations directement produites par les transfuges nord-coréens eux-mêmes, considérant que ces témoignages offrent une perspective précieuse, à la fois authentique et incarnée, sur les réalités vécues. Ces récits permettent d'approcher au plus près l'expérience subjective de la fuite, de l'exil et de l'intégration. Dans un second temps, nous avons mobilisé des enquêtes menées par des institutions ou des chercheurs, qui, bien qu'encadrées par des dispositifs méthodologiques spécifiques, donnent accès à des

données structurées sur les parcours, les attentes, les difficultés et les perceptions des transfuges. Enfin, les rapports institutionnels et les publications scientifiques permettent de replacer les expériences individuelles dans un cadre analytique plus large, en les reliant aux dynamiques sociales, politiques et historiques propres à la péninsule coréenne.

Cette analyse de contenu s'inscrit dans une approche interdisciplinaire, mobilisant des perspectives issues de la sociologie, de l'anthropologie, de la psychologie, des études migratoires et de la communication. Ce croisement permet d'appréhender les multiples dimensions, identitaires, politiques, sociales et symboliques, à travers lesquelles se déploie l'expérience des transfuges, et d'ancre leur vécu dans une compréhension globale des mécanismes de marginalisation, d'intégration et de représentation.

Ainsi, en combinant ces différentes sources et en adoptant une posture analytique ouverte aux apports de plusieurs champs disciplinaires, nous visons à produire une lecture rigoureuse et nuancée de notre objet d'étude. Cette démarche permet non seulement de documenter les politiques sud-coréennes d'intégration depuis les années 2000, mais aussi de mettre en lumière les voix, les trajectoires et les identités des transfuges nord-coréens, trop souvent effacées ou standardisées par les discours institutionnels.

Enfin, pour répondre à la problématique énoncée, ce mémoire s'articulera autour de trois grandes parties complémentaires.

Le premier chapitre analysera la manière dont les transfuges nord-coréens internalisent les frontières passées entre les deux Corées. Nous montrerons tout d'abord l'évolution des études sur les frontières et comment, aujourd'hui, cette dernière ne se limite pas à une séparation physique, mais constitue également une construction sociale qui façonne les rapports à l'espace et à l'identité. Ensuite, nous étudierons le parcours migratoire des transfuges, qui ne se résume pas à un simple déplacement entre deux pays mais implique la traversée de plusieurs espaces, Corée du Nord, Chine, pays tiers, chacun imposant ses propres contraintes et défis. Enfin, nous aborderons la manifestation persistante de cette frontière en Corée du Sud, notamment à travers la perception des transfuges par la société sud-coréenne, les préjugés hérités de décennies de séparation et les obstacles liés à leur adaptation sociale, psychologique et culturelle.

Le deuxième chapitre se penchera sur les politiques sud-coréennes d'intégration et leur rôle dans l'invisibilisation de cette frontière. Nous verrons que ces politiques ont évolué en fonction du contexte historique et des relations intercoréennes, passant d'une glorification des transfuges en tant que symboles anticomunistes à une approche plus pragmatique centrée sur leur assimilation. Nous analyserons en détail la Loi de soutien à la réinstallation des résidents nord-coréens transfuges (북한이탈주민의 보호 및 정착지원에 관한 법률) et les dispositifs mis en place, notamment Hanawon (하나원), les aides à la réinstallation et les programmes de sensibilisation. Enfin, nous étudierons comment les relations intercoréennes influencent directement ces politiques. Pour cela nous comparerons la période d'ouverture de la *Sunshine Policy* (햇볕정책) aux approches plus restrictives des gouvernements suivants, jusqu'à aujourd'hui.

Le troisième chapitre s'attachera à analyser les travaux critiques portant sur les limites des politiques sud-coréennes d'intégration des transfuges nord-coréens, en mettant l'accent sur les réflexions relatives à la prise en compte de la frontière intérieurisée. Cette section examinera les observations formulées par la littérature quant à l'inadéquation de certaines mesures aux profils des nouvelles générations de transfuges. À partir de ces analyses, nous explorerons les propositions émanant des chercheur·es et praticien·nes pour repenser les dispositifs éducatifs, sociaux et psychologiques. Enfin, nous nous intéresserons aux études qui insistent sur l'importance d'une meilleure sensibilisation de la société sud-coréenne, dans une perspective visant à favoriser une intégration plus inclusive et respectueuse des trajectoires singulières des individus concernés.

Ainsi, cette recherche mettra en lumière le paradoxe auquel sont confrontés les transfuges nord-coréens : bien que juridiquement reconnus comme citoyens sud-coréens, ils restent marqués par une frontière invisible que les politiques actuelles peinent à prendre en compte. Une meilleure reconnaissance de cette frontière permettrait d'élaborer des stratégies d'intégration plus efficaces, respectueuses des identités et expériences des individus concernés.

CHAPITRE 1

LA FRONTIÈRE INTERNALISÉE PAR LES TRANSFUGES NORD-COREENS

« *Lorsque j'ai écrit une lettre de motivation pour entrer à l'université, je me suis demandée : suis-je Sud-Coréenne ou Nord-Coréenne ?* »

- Jungja (정자), Nord-Coréenne arrivée en Corée du Sud en 2016 (Kim, 2024)

Les transfuges nord-coréens, en raison de leur vécu, de leur parcours migratoire, des traumatismes, des différences culturelles et identitaires, ont internalisé la frontière entre la Corée du Nord et du Sud. Cette dernière, qui est à la fois géographique et psychologique, influence profondément leur intégration, créant un fossé entre leur passé au Nord et leur présent au Sud.

Dans ce chapitre, nous commencerons par définir l'approche théorique de la frontière et son internalisation. Cette base conceptuelle nous permettra de comprendre la double lecture de la frontière et comment elle se manifeste chez les Nord-Coréens tout au long de leur parcours migratoire ainsi que lors de leur intégration à la société sud-coréenne.

1.1. L'internalisation de la frontière

La frontière, longtemps perçue comme une simple ligne physique de démarcation entre États, a connu une redéfinition majeure dans le champ des *Border Studies*. Elle est désormais comprise comme une construction sociale dynamique, influencée par des rapports de pouvoir et des interactions humaines. Cette évolution a conduit à une remise en question du rapport à l'espace, où la frontière ne se limite plus à une séparation géographique mais devient un espace interstitiel structurant les échanges et les identités. Loin d'être une entité figée, elle affecte directement les individus en s'internalisant dans leurs trajectoires, leurs perceptions et leurs expériences. Cette section explore cette transformation à travers trois axes : la transition de la frontière d'une ligne physique à une construction sociale, le nouveau rapport à l'espace qu'elle engendre, et son influence sur l'être humain.

1.1.1. La frontière : de la ligne physique à la construction sociale

Si dans les années 1960 les *Border Studies* se concentraient sur l'étude de la frontière comme une ligne physique de démarcation ; la fin de la guerre froide a redéfini ce concept. Aujourd'hui, la limologie perçoit les frontières comme des constructions sociales, dynamiques et multidimensionnelles, influencées par des acteurs étatiques et non étatiques. La recherche s'est déplacée des études frontalières aux études sur les frontières (Van Houtum, 2005). Si de nombreux auteurs ont adhéré à la redéfinition des frontières comme espace relationnel, certains continuent de percevoir la frontière comme un espace géographique créant la coexistence de deux notions d'espace au sein des *Border Studies* : l'espace géographique et relationnel. L'espace géographique réfère à la territorialité qui voit la frontière comme une ligne horizontale séparant deux entités souveraines tandis que la seconde se rapporte aux théories post-modernistes et post-structuralistes où la notion d'espace est présentée comme une « ligne dans le sable » qui devient un « espace interstitiel », un « pont » (Peña, 2023).

1.1.1.1. La frontière comme ligne physique : de la première guerre mondiale aux années 1990

À l'origine, les *Border Studies* avaient pour but de s'intéresser à la nature et à la finalité des frontières (Brunet-Jailly, 2007). Les frontières étaient « au cœur de la souveraineté territoriale » et « tout ce qui était associé à une frontière d'État ou à son franchissement était susceptible d'être politisé » (Scott, 2020). La frontière représentait une ligne statique de démarcation entre deux territoires souverains. Elle était simplement une sous-discipline des sciences politiques et des relations internationales (Brambilla, 2015).

Les recherches sur la frontière ont commencé à évoluer à la suite de la Première Guerre mondiale. Selon Vladimir Kolossov, ces recherches ont abouti à trois réalisations majeures. Premièrement, elles ont permis une étude combinée des frontières dans une perspective à la fois spatiale et temporelle, en mettant l'accent sur leur formation et leur stabilité. Deuxièmement, elles ont offert une analyse approfondie des interrelations entre les fonctions des frontières, les régimes politiques, et les orientations de la politique étrangère des États voisins. Enfin, ces travaux ont démontré l'existence d'une relation intrinsèque entre la nature du régime politique, les fonctions, et parfois

même la morphologie des frontières, ainsi que l'équilibre des puissances économiques, politiques et militaires des États limitrophes (Kolossov, 2005). Ces réalisations ont mis en évidence le fait que les frontières n'étaient pas de simples délimitations physiques, mais bien des constructions influencées par les rapports de force entre États et les évolutions des théories géopolitiques.

À l'issue de la Seconde Guerre mondiale, un renouvellement méthodologique s'est opéré, focalisant davantage les recherches sur la fonction des frontières et les facteurs politiques et territoriaux qui les déterminent (*Ibid*). Les études ont confirmé que la frontière était un espace multidimensionnel, un phénomène social dynamique et qu'elle ne peut être simplement étudiée comme une simple ligne de démarcation entre deux territoires souverains.

1.1.1.2. Le bouleversement des années 1990 : la frontière comme construction sociale

L'évolution des *Border Studies* s'est accélérée à la fin des années 1980 et au début des années 1990, dans un contexte marqué par la mondialisation, l'effondrement de l'Union soviétique et la fin de l'ordre bipolaire de la Guerre froide. Ces transformations ont ravivé de nombreux litiges frontaliers et suscité de nouvelles revendications territoriales. Les approches classiques, qui concevaient les frontières comme de simples délimitations territoriales figées et naturalisées, ont alors montré leurs limites. Face à la complexité croissante des dynamiques transfrontalières, un renouveau conceptuel s'est imposé, pour penser les frontières comme des processus sociaux et spatiaux en constante évolution (Brambilla, 2015).

La mise en place de la mondialisation avait pour objectif la réduction des obstacles à la circulation des idées, des capitaux, des biens et des personnes. Dans leur étude de 2004, Balibar et Swenson attribuent la réalisation de cet objectif à trois événements majeurs. Le premier évènement a été la création d'un système unique d'échange de capitaux et de monnaie. Il trouve son ancrage dans l'émergence de sociétés multinationales dont la puissance financière, surpassant celle de la majorité des États, leur a permis de délocaliser et de déplacer leurs activités vers les régions où les coûts de production étaient les plus bas. Le second évènement a été l'effondrement de l'Union Soviétique. Cette chute a entraîné la fin de la « division du monde » en deux « blocs » antagonistes sans être suivi par l'apparition de nouveaux antagonistes. Enfin, la terre est devenue un seul et même système

où les flux d'information, d'énergie et de matière sont devenus interdépendants (Balibar et Swenson, 2004).

La mondialisation a entraîné un accroissement des flux transfrontaliers. Cela a amené les chercheurs à redéfinir les frontières comme des espaces en mouvement, caractérisés par des interactions complexes et dynamiques. Avec l'essor de l'intégration économique mondiale, des accords de libre-échange (tels que l'Accord de libre-échange nord-américain ou l'espace Schengen en Europe) et de la mobilité accrue des capitaux, des biens et des personnes, les frontières traditionnelles ont perdu de leur rigidité (Amilhat Szary, 2017). Néanmoins, de nombreux auteurs ont réfuté l'idée d'un monde sans frontières. Cette période a remis en question leur fonction de barrière physique et a mis l'accent sur leur rôle dans la gestion des flux globaux, les définissant non plus comme des lignes horizontales mais comme des ponts, des espaces reliant les nations (Peña, 2023). Les frontières ne sont alors plus seulement des barrières géographiques mais aussi des dispositifs de régulation, de triage et de contrôle, influencés par les dynamiques mondiales, des constructions sociales, façonnées par des acteurs politiques, économiques, culturels et sociaux.

Christian Wille explique ce phénomène par la frontiérisation qui cherche à dépasser la conception de la frontière comme un objet fixe et immuable, pour la penser comme le résultat et l'instigateur de pratiques sociales. Ainsi, les études frontalières ne s'intéressent plus à la frontière en tant qu'entité ontologique délimitant le territoire, mais plutôt aux dynamiques de sa construction, de sa stabilisation ou de sa déstabilisation, en mettant l'accent sur ses pratiques (Wille, 2024). La frontière est donc considérée comme « un phénomène social complexe lié à la base fondamentale de l'organisation de la société et de la psychologie humaine » (Scott, 2020). D'autres auteurs, tel que Sergio Peña, soulignent, eux aussi, que la frontière est désormais perçue comme un produit social hétérogène, polysémique et dynamique, façonné par divers acteurs (États, corporations, communautés locales). Cette perspective inclut des notions telles que les "*borderscapes*" et les "*borderities*", qui mettent l'accent sur les intersections entre État, sécurité et mobilité (Peña, 2024).

Ce tournant amorce de nouvelles questions sur ce qu'est la frontière et son rôle. Comme le souligne James Scott, « *la frontière territoriale elle-même est désormais largement comprise comme faisant partie d'un ensemble beaucoup plus vaste de régimes, de pratiques et de récits qui remplissent diverses fonctions de création de frontières* » (Scott, 2020). Elle est alors vue par beaucoup de

chercheurs comme extraterritoriales, disloquées, déplacées, et qui peut se trouver entre deux et partout à la fois.

L'apport de ces études critiques est considérable. Il implique une réflexion sur la multiplication des formes, des fonctions et des pratiques frontalières à travers leur distribution et leur prolifération dans une variété d'aspects sociaux et politiques, déterminant un mouvement progressif des frontières des marges vers le centre de la sphère politique (Brambilla, 2015). Ces études prennent aujourd'hui en compte la complexité croissante de la relation entre les frontières, le territoire, la souveraineté mais aussi la citoyenneté ou encore l'identité (Ibid). La frontière est alors complexe, ayant une structure unique empreinte de conditions politiques, culturelles ou encore historiques et de multiples éléments affectant son processus comme la multiplicité d'agents ou de formes matérielles et symbolique (Wille, 2024).

Avec cette complexité, de multiples théories ont émergé. Néanmoins, il existe un consensus parmi les chercheurs sur le fait qu'on ne peut avoir une théorie unifiée de la frontière. Ces études sont diverses et l'unification de ces dernières empêcherait l'avancement de ces sujets. Au contraire, les chercheurs souhaitent élargir l'agenda des *Border Studies* en soulevant un certain nombre d'axes d'analyse articulés autour d'un objectif central : la nécessité de problématiser la frontière non pas comme une entité allant de soi, mais comme un site d'investigation (Brambilla, 2015).

1.1.2. Le nouveau rapport à l'espace

Le tournant opéré dans les *Border Studies* a remis en question la notion d'espace pour définir la frontière. Cette dernière est devenue un phénomène territorial, politique, mais aussi social, culturel et économique, caractérisée par un certain nombre de relations et d'échanges qui affectent les individus et leurs organisations communautaires (Ibid). Cette frontière est alors comprise grâce au concept de *borderscapes*. Pour reprendre les mots de Thomas Nail, « tout comme la coupure faite par une paire de ciseaux qui divise une feuille de papier ne fait pas partie de la feuille, la frontière, en tant que division, n'est pas entièrement contenue dans le territoire, l'État, la loi ou l'économie qu'elle divise » (Nail, 2016). La frontière est alors un espace interstitiel (*in-between*) et ne peut être abordée uniquement comme une division entre États.

1.1.2.1. La notion de borderscapes

Le concept de *borderscapes* a été créé en détachant le suffixe « -scape » du préfixe « land » dans *landscape* (paysage). En le renommant ainsi, nous déployons « le potentiel conceptuel de nouveaux termes » qui s'émancipent de la vision traditionnelle plus restrictive du paysage, laquelle peut dissimuler certaines réalités (Brambilla, 2015). Brambilla définit le concept de *borderscapes* comme suit : ce concept « *est utilisé pour comprendre la frontière comme un espace relationnel mobile, ainsi qu'une entité processuelle, déterritorialisée et dispersée qui caractérise les frontières et leurs régimes et ensembles de pratiques qui en découlent* » (Ibid). Son utilisation est liée à l'urgence de trouver un nouveau concept qui puisse exprimer la complexité spatiale et conceptuelle de la frontière en tant qu'espace qui n'est pas statique mais fluide et changeant.

Ce concept offre un aperçu politique des études critiques sur les frontières qui va au-delà de la question de la complexité des frontières pour englober les questions éthiques et normatives de l'inclusion et de l'exclusion (Ibid). S'appuyant sur l'hypothèse avancée par Balibar et Swenson selon laquelle les frontières ne se situent plus en périphérie du territoire de l'État-nation, mais sont plutôt déplacées au cœur de l'espace politique (Balibar et Swenson, 2004), les auteurs mettent en évidence l'insuffisance de l'interprétation de la relation entre justice et frontières fondée sur l'opposition binaire inclusion/exclusion. Ce concept transcende aussi les catégories binaires telles que dedans/dehors, intérieur/extérieur qui sont alors perçues comme insuffisante pour expliquer la frontière. Sergio Peña conçoit cette dernière comme étant activement construite et en perpétuel processus de « devenir » plutôt que de simplement « être » et tend à rendre visibles des enjeux ayant des connotations éthiques et morales englobant une multiplicité d'éléments et se déployant à travers différentes échelles où des agents hétérogènes construisent, déconstruisent et reconstruisent l'espace frontalier (Peña, 2023). Le concept de *borderscapes* permet de comprendre les frontières de manière plus complexe et profonde. Elles peuvent être représentées à travers des récits de luttes, des chorégraphies de l'espace, la vie quotidienne et les tactiques de survie, ainsi que par des expressions esthétiques telles que le graffiti, le théâtre, la poésie... (Ibid)

La notion de frontière disloquée, déplacée ou délocalisée rompt avec la représentation cartographique euclidienne des frontières imposées par le pouvoir de l'État comme lignes de séparation (*Ibid*). Les fonctions de la frontière se déploient au-delà de l'espace traditionnel : « celles-ci sont désormais exercées à la fois très en amont et très en aval de la limite elle-même. Ce phénomène achève de faire perdre à la frontière sa linéarité, il la « disloque », c'est-à-dire qu'au sens littéral, le rapport de la frontière au lieu est intimement bouleversé » (Amilhat Szary, 2017). Les frontières elles-mêmes voyagent et ne sont pas fixes, mais sont conçues pour être aussi mobiles que les sujets et les objets « en mouvement » qu'elles cherchent à contrôler (Brambilla, 2015).

En intégrant les récits, les pratiques quotidiennes, et les représentations artistiques, le concept de *borderscapes* dévoile une complexité relationnelle et processuelle des frontières, rompant avec les simples lignes de démarcation imposées par les États. Cette approche met en lumière la manière dont ces frontières deviennent des espaces de lutte et de négociation. Cette idée de frontière comme espace de transformation et de mouvement ouvre la discussion vers la notion d'*in-between*, où la frontière cesse d'être une ligne fixe pour devenir un espace à part entière.

1.1.2.2. La notion de in-between

La frontière est « une troisième chose », une zone floue qui n'est ni l'un ni l'autre tout en étant à la fois l'un et l'autre. Cet espace *in-between* n'est pas un manque ou une absence mais bien un processus positif créé par la société (Nail, 2016). Daniel Meier conceptualise ce troisième espace à travers l'utilisation de trois notions fondamentales : le pouvoir, l'espace et l'identité (Meier, 2020).

Le pouvoir est une forme de domination. Selon Hans Morgenthau, il s'agit du concept central de la théorie réaliste des relations internationales et l'objectif dominant dans la politique internationale. Il constitue le fondement de l'intérêt national, que les États cherchent à préserver, à affirmer ou à renforcer. En suivant Max Weber, le pouvoir est vu comme une forme de domination, la capacité d'imposer sa volonté dans une relation sociale, malgré les résistances éventuelles. Cette domination est liée à la définition de l'État comme monopole légitime de la contrainte physique. Michel Foucault, influencé par cette définition, reconnaît que le pouvoir est une relation et qu'il s'agit d'une pratique avant d'être un attribut. Pour lui, le pouvoir est également lié à un milieu spécifique, cible

d'intervention, et relie souveraineté, territoire et espace disciplinaire comme des domaines interdépendants (Ibid).

L'espace est un concept fondamental en science politique, souvent utilisé comme métaphore, avec l'idée que l'espace est intrinsèquement politique. Il est perçu comme un moyen de contrôle et de domination, créé et structuré par l'action politique. La redéfinition de l'espace survenue à la fin du XXe siècle, a permis de reconsidérer l'espace comme une construction sociale, mais aussi comme une représentation. Il est aujourd'hui le résultat des échanges et des relations, imprégné de pouvoir, qui à son tour s'exerce sur les frontières et les territoires (Ibid).

Enfin, l'identité est explorée par de nombreuses disciplines. Issues de la psychologie, elle est devenue un objet de réflexion en sciences politiques, notamment grâce aux travaux fondateurs de Barth. Celui-ci montre comment les groupes se forment, se définissent, se délimitent, se maintiennent et évoluent à travers leur interaction avec l'autre. Le débat sur l'identité est souvent dominé par la question des politiques identitaires, marquées par des positions politiques et des perspectives culturalistes. Cependant, une approche plus prometteuse, non culturaliste, repose sur la perspective post-structuraliste, où l'identité est perçue comme le résultat d'un ensemble de relations contingentes, permettant de repenser le lien entre la violence et le politique. Ces identités peuvent être reconfigurées à travers un processus de sécurisation, observable dans les discours politiques qui sélectionnent certains sujets et leur confèrent autorité et pouvoir.

Dans cette perspective post-structuraliste, il est établi des liens entre espace, identité et pouvoir. Ces trois notions sont interconnectées et définissent les frontières comme espaces *in between* en révélant leur caractère fluide, dynamique et socialement construit (Meier, 2020). Cet espace résulte d'une série d'interactions, de superpositions et de ruptures qui remettent en cause la dichotomie traditionnelle entre intérieur et extérieur, centre et périphérie, en mettant plutôt en avant une construction complexe et transnationale des paysages actuels.

1.1.2.3. Un ancrage multidisciplinaire

Le concept de *borderscapes* permet d'avoir un aperçu politique des *border studies* qui va au-delà de la question de la complexité des frontières pour englober les questions éthiques et normatives de l'inclusion et de l'exclusion. L'utilisation de ce concept répond au besoin d'exprimer « la complexité spatiale et conceptuelle de la frontière en tant qu'espace qui n'est pas statique mais fluide et changeant ; établi et en même temps continuellement traversé par un certain nombre de corps, de discours, de pratiques et de relations qui mettent en évidence des définitions sans fin et des changements de définition entre l'intérieur et l'extérieur, les citoyens et les étrangers, les hôtes et les invités à travers les frontières étatiques, régionales, raciales et d'autres frontières symboliques » (Brambilla, 2015).

Bien que d'abord ancré dans la sphère politique, ce concept s'étend, lui aussi, à d'autres disciplines. En anthropologie, il est décrit par un processus en trois étapes : la séparation, l'état liminal (l'entre-deux), puis la réintégration. Cette perspective anthropologique éclaire la manière dont les individus, qu'ils soient migrants ou habitants d'espaces intermédiaires, continuent de vivre, de s'organiser, d'interagir, et de se mouvoir par-delà les frontières, ce qui a pour effet de redéfinir à la fois le lieu et leur propre identité (Meier, 2020).

La sociologie aborde cette dynamique sous un angle différent, en recourant à la notion de «marge». Celle-ci met en évidence une relation de pouvoir asymétrique avec le centre, faisant émerger la polarité géographique entre centre et périphérie. La marge ne se limite pas à désigner un espace relégué ; elle inclut aussi les acteurs qui s'inscrivent en dehors des frontières, perturbant ainsi l'ordre spatial établi. Toutefois, ces espaces marginaux et les dynamiques qui y prennent forme peuvent également mener à une plus grande autonomie, permettant une prise de distance vis-à-vis du centre. Dans ces conditions, ce qui était auparavant perçu comme marginal perd ce statut, révélant ainsi l'aspect unilatéral de l'identité attribuée par cette notion à l'espace (la marge), à ceux qui l'habitent (les marginalisés), et au processus qui les façonne (la marginalisation) (Ibid).

Ce concept émerge aussi au sein des études urbaines. L'idée d'*in-betweenness* suggère une réalité entourée d'autres espaces plus institutionnalisés, dotés d'une plus grande puissance économique et juridique les rendant plus distincts et reconnaissables. Cette conception va bien au-delà de l'image simpliste des interstices comme des espaces négligés ou abandonnés ; elle invite à interroger la structure sociale des interactions qui y prennent place, ainsi que les processus de formation qui ont façonné ces espaces intermédiaires. Les lieux interstitiels, loin d'être de simples zones résiduelles, deviennent le terrain d'émergence d'acteurs dits interstitiels, des individus ou des groupes situés à la marge des structures dominantes, tels que des minorités ou des populations marginalisées, qui disposent d'une capacité d'action leur permettant de remodeler leur environnement et de transformer ces frontières floues en véritables paysages frontaliers (*Ibid*).

En conclusion, le concept de *borderscapes* propose une approche multidimensionnelle et dynamique des frontières, transcendant la simple conception de lignes de démarcation géopolitique pour intégrer les dimensions sociales, culturelles, économiques et identitaires de ces espaces en perpétuelle transformation. En prenant en compte l'entrelacement du pouvoir, de l'espace et de l'identité, cette perspective permet de concevoir les frontières comme des processus évolutifs, façonnés par les expériences vécues et les multiples représentations des individus qui les traversent ou y vivent. Chiara Brambilla, en insistant sur l'importance de l'expérience et de la représentation (Brambilla, 2015), nous invite ainsi à repenser les frontières de manière plus humaine et nuancée, en tant qu'espaces de négociation, de résistance et de transformation.

La notion de *borderscapes* a permis de remettre en question la place de la frontière. Questionner l'emplacement de la frontière implique également d'examiner comment celle-ci est constamment redessinée, négociée et interprétée, tout en prenant en compte la variété des processus qui la font émerger à travers les multiples dimensions d'une société, la rendant parfois visible, parfois insaisissable. Cette vision ouvre la voie à une réflexion sur l'internalisation des frontières, la manière dont ces limites, bien qu'invisibles, se matérialisent à l'intérieur des sociétés et des individus, influençant leurs perceptions, leurs identités, et leurs interactions quotidiennes. Ainsi, la frontière n'est plus seulement un marqueur externe de séparation, mais devient un élément intégré au vécu de chacun, créant des frontières psychologiques, sociales et symboliques.

1.1.3. La frontière et l'être humain

Dé coulant de la redéfinition de la relation entre l'espace et la frontière, l'internalisation des frontières est complexe. Elle englobe à la fois des dimensions matérielles et immatérielles, et est profondément liée à l'identité. Cette notion rompt avec la représentation des frontières établies par le pouvoir de l'État comme des lignes de séparation et vient mettre en lumière l'hypothèse d'Etienne Balibar selon laquelle les frontières ne sont plus au bord du territoire de l'État mais bien au centre de l'espace politique (Balibar et Swenson, 2004). Les études contemporaines sur les frontières révèlent la manière dont ces dernières se multiplient, se transforment et se déplacent, non seulement dans l'espace physique, mais également dans l'espace social et politique. Comme le souligne Thomas Nail, l'une des conséquences majeures de l'idée d'*in-between* est le principe selon lequel la frontière n'est plus à l'intérieur et extérieur de deux territoires mais une division au sein de la société elle-même (Nail, 2016). Le concept d'internalisation cherche à répondre à la question de « Où se trouve la frontière ? ». Sa réponse est que la frontière se trouve partout à la fois, non seulement tout autour de nous mais aussi en nous.

1.1.3.1. La frontière au cœur de l'espace

Dans leur article de 2013, Mezzadra et Neilson décrivent comment les frontières ont connu des transformations complexes, correspondant à la « désagrégation réelle et heuristique » du concept même de frontière (Saskia Sassen, 2007, citée dans Mezzadra et Neilson, 2013). Les frontières contemporaines se détachent de cette vision statique pour s'insérer dans des institutions sociales complexes, influençant divers aspects de la vie humaine. En reprenant les idées de Sassen, ils mettent en lumière la façon dont les frontières ne se limitent plus à leur fonction d'exclusion physique. Il ne s'agit plus simplement de dispositifs de séparation, mais de structures qui régulent des relations variées et imbriquées entre le capital, le travail, les droits, les sujets et le pouvoir politique. Même sans murs physiques, ces frontières sont présentes à travers des processus de contrôle et de gestion, agissant comme des outils pour orchestrer les flux mondiaux de travailleurs, de marchandises et de capitaux. Les auteurs illustrent ce phénomène avec l'exemple des banlieues françaises, souvent habitées par des migrants perçus comme des « autres » par la société française. Dans ces espaces, la frontière n'est pas une ligne visible, mais une forme de ségrégation sociale et économique restreignant les possibilités de mobilité. Les résidents de ces quartiers sont soumis à

des limitations physiques, comme l'absence de transports publics adéquats, mais aussi à des obstacles sociaux, tels que la discrimination dans l'accès à l'emploi ou à l'éducation (*Ibid*). Ces frontières internes, tout aussi contraignantes que les frontières physiques, contribuent à la marginalisation continue de ces groupes au sein même des centres urbains.

Deljana Iossifova suggère que les frontières incarnent la manifestation physique des différences socio-spatiales. Elle définit la frontière par des critères d'ethnicité, de statut socio-économique ou encore d'appartenance religieuse pouvant se trouver au centre même des villes (Iossifova, citée dans Scott, 2020). Elle voit la frontière comme une pratique humaine par excellence. En prenant l'exemple de la pandémie de COVID-19, elle illustre comment la frontière, autrefois perçue comme une démarcation géopolitique fixe, s'est transformée en une entité omniprésente (Iossifova, 2020). Pendant la pandémie, la frontière n'était plus seulement une séparation physique entre les États, mais aussi une barrière à l'échelle individuelle, incarnée par des gestes comme le port du masque ou la distanciation sociale. La frontière était devenue une pratique quotidienne, tant au niveau personnel qu'à celui des collectivités et des nations, illustrant la manière dont elle s'inscrit dans toutes les sphères de l'activité humaine. Les villes, comme Wuhan, se sont trouvées isolées du reste du monde, et les États ont fermé leurs frontières, démontrant ainsi que ces lignes de démarcation peuvent surgir et se renforcer à tous les niveaux de l'existence humaine.

Pour Iossifova, la frontière est donc une pratique sociale primordiale qui structure notre quotidien et notre rapport à l'autre, que ce soit à travers la gestion des espaces personnels ou des infrastructures urbaines (*Ibid*). Les frontières se manifestent par des pratiques sociales, révélant des distinctions socio-spatiales qui influencent à la fois les interactions entre les groupes et les relations des individus avec leur environnement immédiat. Cette vision de la frontière, comme espaces de transition et de transformation, souligne son rôle dans la différenciation des lieux, des individus et des groupes.

Ces études appuient la définition de la frontière selon laquelle elle peut se trouver partout, en tout temps (Amilhat Szary, 2017). Elle n'est délimitée ni aux confins des États-nations, ni par le temps. En prolongeant cette réflexion, l'internalisation de la frontière va encore plus loin que les dynamiques sociales et économiques évoquées par Iossifova, Mezzadra et Neilson. Elle ne signifie

pas seulement que celles-ci se situent à l'intérieur des territoires nationaux, mais qu'elles traversent les individus eux-mêmes

1.1.3.2. La frontière internalisée par l'humain

Pionnière, Gloria Anzaldúa reprend la fonction de distinction de la frontière en expliquant qu'elle est là pour distinguer le « nous » du « eux » mais ajoute que cette frontière se manifeste par cette place indéterminée où « le sang de deux mondes fusionnent pour former un troisième pays - une culture de la frontière » (Anzaldúa, 1987).

Selon sa thèse, la frontière est également internalisée par ceux qui vivent entre plusieurs cultures. Les individus qui vivent dans des zones frontalières, ou qui appartiennent à plusieurs identités culturelles, intérieurisent cette frontière créant une lutte identitaire constante. Pour expliquer ce phénomène, Anzaldúa développe la figure de la *mestiza*, une identité hybride qui découle de la fusion de deux cultures, symbolisant également le conflit entre ces identités. Cette figure est partagée entre plusieurs univers, sans être entièrement intégrée à aucun d'entre eux, témoignant ainsi de la complexité de son existence à la frontière entre de multiples identités. Dans son exemple personnel, l'autrice explique qu'elle ne s'identifie ni pleinement aux valeurs anglo-américaines ni entièrement aux valeurs culturelles mexicaines.

Cette lutte intérieure est exacerbée par le fait que la société dominante, ici les États-Unis, cherche à effacer ces différences en imposant un modèle d'assimilation. Par exemple, elle raconte comment les institutions tentent de débarrasser les personnes de leurs accents pour les conformer à une norme linguistique et donc à une certaine identité car, comme elle l'explique, « l'identité ethnique est une peau jumelle de l'identité linguistique - je suis ma langue. Tant que je ne serai pas fier de ma langue, je ne pourrai pas être fier de moi-même ». La *mestiza* est alors confrontée à un choix : se considérer comme une victime, ou embrasser cette dualité pour en tirer une force. En prenant conscience de cette dualité, elle peut dépasser la simple opposition entre deux cultures afin de produire quelque chose de nouveau, une synthèse qui dépasse la dualité, d'intégrer de manière créative ces contradictions dans une nouvelle identité.

Ce qui est particulièrement novateur dans la pensée d'Anzaldúa, c'est la manière dont elle montre que la frontière n'est pas seulement un espace géographique ou social, mais aussi un espace psychologique. Les individus qui vivent dans des zones frontalières, ou qui appartiennent à plusieurs cultures, internalisent cette frontière. Elle devient une partie intégrante de leur esprit, engendrant une lutte intérieure constante (*Ibid*). Selon elle, cette internalisation de la frontière s'explique par l'expérience de la marginalisation et de la discrimination. Les individus qui évoluent entre différentes cultures sont fréquemment exclus par chacune d'entre elles, ne s'inscrivant ni entièrement dans la culture dominante, ni dans la culture d'origine. Cette sensation d'être « à la marge » engendre une bataille intérieure, une lutte psychologique entre des identités opposées. La vie de la *mestiza* est alors marquée par une "agitation psychique", où elle doit faire face à des valeurs culturelles incompatibles, des langues différentes et des attentes sociales contradictoires.

Anzaldúa suggère néanmoins une solution de réconciliation. Selon elle, la *mestiza* a la capacité de surmonter cette dualité en adoptant une vision plus globale et plus inclusive. Plutôt que de rejeter l'une ou l'autre des cultures, elle peut s'adapter à l'intégration de toutes deux, en acceptant les contradictions et en les transformant en quelque chose de nouveau. Il est alors essentiel de faire preuve d'une tolérance à l'ambiguïté, de savoir jongler avec des concepts et des identités contradictoires sans les enfermer dans des catégories strictes. Tout comme la frontière est ce troisième espace qui n'est à la fois ni l'un ni l'autre et l'un et l'autre, la *mestiza* développe une nouvelle conscience, une conscience métisse, qui dépasse les limites imposées par la société. La création d'une nouvelle conscience est essentielle pour surmonter les conflits identitaires engendrés par les frontières car elle ne rejette pas les contradictions, mais les accepte et les transforme. En intégrant les différentes cultures, langues et identités, la *mestiza* crée une nouvelle forme de subjectivité qui dépasse la somme de ses parties et ouvre de nouvelles perspectives d'identité.

Cette nouvelle conscience implique également un changement dans la manière dont nous percevons la réalité. Anzaldúa propose la construction d'un *mythos* nouveau, un ensemble de symboles et de récits pour aider à saisir et à naviguer dans un monde caractérisé par la diversité et la pluralité. Ce *mythos* offre une alternative à la vision dualiste de la société, qui divise le monde entre sujet et objet, entre « nous » et « eux ». En transcendant cette dualité, la conscience métisse permet de guérir la scission créée par les frontières, qu'elles soient physiques ou psychologiques. De plus, cette nouvelle conscience est perçue comme un moyen d'apaiser les divisions raciales, culturelles

et de genre qui caractérisent nos sociétés. La conscience métisse intègre et transcende les différences. Il est donc possible de surmonter les oppositions traditionnelles entre races, genres et cultures en reconnaissant la complexité et l'interconnexion des identités humaines.

Finalement, la frontière est empreinte de dualité pour l'autrice. Elle est une source de douleur et de conflit mais aussi un espace de création, un lieu où naît une nouvelle culture, un nouvel ensemble de valeurs, une nouvelle manière de comprendre le monde. En vivant dans cet espace liminal, la *mestiza* développe une vision du monde qui n'est ni complètement ancrée dans la culture dominante ni entièrement liée à sa culture d'origine. Elle crée une nouvelle identité, qui est fluide, adaptable et en constante évolution. La *mestiza* acquiert la capacité de se déplacer dans ces espaces de transition, de prendre en compte les contradictions et de les transformer en quelque chose de nouveau. Cela ne veut pas dire que les conflits s'estompent, mais qu'ils sont intégrés dans une conception plus globale et plus inclusive de l'identité.

Conclusion

En résumé, ces concepts forment un cadre théorique particulièrement pertinent pour appréhender la situation des transfuges nord-coréens en Corée du Sud. La redéfinition du rapport entre l'espace et la frontière permet de comprendre comment ces individus ne sont pas seulement affectés par la frontière physique du 38e parallèle, mais aussi par des frontières internes qui s'inscrivent profondément dans leur quotidien, résultat de plus de 70 ans de séparation entre les deux Corées. Ces frontières ne sont pas uniquement géographiques mais se matérialisent sous forme de barrières psychologiques, culturelles et sociales, qui influencent leurs interactions avec la société sud-coréenne, leur adaptation et leur identité.

Le concept de *borderscapes* permet de comprendre la frontière au-delà de la ligne de démarcation géographique entre le Nord et le Sud. Elle est définie comme un espace relationnel et dynamique qui s'étend à travers les expériences sociales, politiques et culturelles des individus concernés, et qui est continuellement façonné par une multiplicité d'acteurs sociaux, tels que l'État, les ONG, et les gouvernements locaux. Pour les transfuges nord-coréens, la frontière ne se limite pas à la traversée du 38e parallèle mais se manifeste tout au long de leur parcours migratoire, partout, en tout temps. Ces *borderscapes* révèlent ainsi une complexité multiscalaire des frontières qu'ils

affrontent, marquée par des récits de luttes, des négociations identitaires et des efforts d'intégration influencés par divers acteurs sociaux.

En parallèle, le concept d'internalisation des frontières met en lumière comment les transfuges nord-coréens vivent la frontière à un niveau plus intime et profond. Après avoir franchi la frontière physique, ces individus portent en eux une frontière intérieure forgée par des décennies de séparation politique et culturelle. Cette frontière psychologique et sociale, marquée par la méfiance, la stigmatisation et les difficultés d'assimilation, est influencée par l'action ou l'inaction des acteurs sociaux. L'État peut, par ses politiques, soit renforcer ce fossé interne, soit tenter de le combler par des mesures d'accompagnement spécifiques.

Ainsi, l'internalisation des frontières révèle que les transfuges vivent dans un état constant de tension identitaire, entre leur statut de citoyens sud-coréens de droit et la réalité de leur marginalisation. Cela démontre que la frontière, loin d'être une simple barrière physique, est également une réalité vécue qui traverse les individus eux-mêmes ; les acteurs sociaux jouant un rôle essentiel dans la façon dont cette frontière interne est vécue et perçue.

1.2. Le parcours migratoire des transfuges : le passage de plusieurs frontières

De la décision de quitter la Corée du Nord jusqu'à leur établissement en Corée du Sud, la frontière ne cesse de suivre les transfuges nord-coréens : elle voyage avec eux, s'inscrivant dans leur quotidien et régulant chaque étape de leur parcours, de la Corée du Nord à la Corée du Sud. Cette section propose d'analyser comment cette frontière mouvante continue d'agir au sein même de l'exil, devenant une présence persistante qui façonne les conditions d'existence, les rapports à soi et aux autres, et les possibilités d'intégration en Corée du Sud.

1.2.1. Partir de la Corée du Nord

Dans un pays où franchir les frontières est interdit pour la majorité de la population, quitter la Corée du Nord n'est pas une mince affaire. Les frontières sont partout. Avant même d'atteindre l'extrême du pays, les Nord-Coréens doivent contourner un système de contrôle interne extrêmement strict, limitant fortement la liberté de mouvement internes. Tout déplacement d'une province à une autre nécessite un permis de voyage officiel, délivré par les autorités locales uniquement aux personnes ayant une raison légitime, comme un voyage professionnel ou familial (Kang, 2024).

S'ils réussissent à atteindre les zones frontalières, ils se retrouvent confrontés à des mesures de surveillance accrues, renforcées sous Kim Jong Un (김정은). La frontière sino-nord-coréenne, autrefois plus poreuse, est désormais équipée de barbelés, de clôtures électrifiées et de caméras de surveillance à reconnaissance faciale (Ibid). Les patrouilles militaires ont été intensifiées, avec des soldats autorisés à tirer à vue sur toute personne suspectée de tentative de fuite. Dans ce contexte, la traversée clandestine du fleuve Tumen (au nord-est) ou du fleuve Yalu (au nord-ouest) est devenue extrêmement périlleuse. De nombreux fugitifs doivent alors s'en remettre aux passeurs, des personnes opérant dans l'ombre qui organisent les traversées et facilitent le passage vers la Chine en échange d'une somme d'argent. Ces passeurs, souvent liés à des réseaux criminels ou bénéficiant de complicités parmi les gardes-frontières, mettent en place différentes stratégies : soudoyer directement les soldats en poste pour qu'ils ferment les yeux sur les traversées, exploiter des points de passage peu surveillés ou organiser des fuites en groupe sous prétexte de missions officielles (Chang, Haggard et Noland, 2006). Certains passeurs utilisent également des méthodes plus risquées, comme la traversée en hiver lorsque le fleuve est gelé, bien que cela expose les fugitifs à des conditions extrêmes et aux patrouilles de soldats qui traquent les empreintes laissées dans la neige (Ibid).

Toutefois, tous les Nord-Coréens ne peuvent pas bénéficier des services de ces passeurs. Comme l'explique Keumsoon Lee dans son étude de 2006, les tarifs demandés sont souvent très élevés, atteignant parfois des milliers de dollars pour une traversée sécurisée, une somme inabordable pour la majorité des Nord-Coréens qui ne disposent pas de soutien extérieur. Ceux qui n'ont pas les

moyens de payer sont souvent contraints de tenter la fuite par leurs propres moyens, en traversant les fleuves à la nage ou en attendant des moments où la vigilance des patrouilles est relâchée, généralement pendant des tempêtes ou la nuit (Lee, 2006). Cette option est toutefois extrêmement dangereuse, car la capture entraîne des sanctions sévères, allant de l'incarcération dans des camps de rééducation à la prison à vie en cas de récidive, voire l'exécution dans les cas les plus extrêmes. Malgré ces risques, le nombre de transfuges nord-coréens prouve que les tentatives de fuite persistent, alimentées par le désespoir grandissant et l'absence de perspectives pour une grande partie de la population³ (Ibid).

Si les frontières sont difficilement atteignables et encore moins franchissables, le régime a aussi instauré un contrôle total sur la vie de ses citoyens, annihilant toute notion de vie privée et rendant presque impossible l'organisation d'une fuite. Chaque individu est soumis à une surveillance constante, reposant sur un système de contrôle à plusieurs niveaux : à la maison, au travail, dans les écoles et même dans la rue. Les autorités procèdent à des perquisitions aléatoires, interceptent les communications, bloquent l'accès aux médias étrangers et punissent ceux qui tentent de s'informer autrement que par la propagande officielle. Ce contrôle repose sur des technologies de surveillance, un réseau d'informateurs omniprésents et une structure administrative rigide.

Le système des *inminban* (인민반), des comités de voisinage, joue aussi un rôle central dans ce dispositif de contrôle. Chaque habitant est tenu de signaler les faits et gestes de ses voisins, et des réunions obligatoires sont organisées pour renforcer la loyauté au régime ainsi que dénoncer les comportements jugés suspects (Kang, 2024). Même l'architecture des logements est pensée pour limiter la vie privée, les habitations étant souvent partagées entre plusieurs familles, séparées par de simples cloisons qui facilitent l'espionnage mutuel. Critiquer le gouvernement, écouter une radio étrangère ou regarder un film sud-coréen devient ainsi extrêmement risqué (Ibid).

Au-delà de cette surveillance généralisée, les sanctions pour tentative de fuite sont elles aussi redoutables. Tout Nord-Coréen appréhendé en train de s'échapper risque des peines de prison et

³ En raison de l'opacité des régimes chinois et nord-coréen, il est impossible d'établir une estimation précise du nombre de Nord-Coréens tentant de fuir leur pays chaque année.

des travaux forcés, dont la durée varie selon les circonstances de la tentative. Ceux qui fuient pour des raisons économiques sont condamnés à deux ans de travaux correctionnels, tandis que ceux accusés d'avoir des contacts avec des Sud-Coréens, des missionnaires ou des ONG encourtent une peine à durée indéterminée dans un camp de prisonniers politiques appelés *kwalliso* (관리소) (Lee, 2006). Dans les cas les plus graves, lorsque la fuite est perçue comme un acte de trahison ou d'espionnage, les fugitifs peuvent être exécutés publiquement pour dissuader toute tentative future. Les représailles ne s'arrêtent pas aux fugitifs eux-mêmes : leurs familles sont elles aussi visées. Selon la politique de culpabilité par association, elles peuvent être déportées dans des camps de rééducation, voir leur statut social rétrogradé et être privées de ressources essentielles. Ce système vise à instaurer une peur collective, rendant la fuite encore plus périlleuse (Lee, 2023).

Malgré une surveillance omniprésente et des sanctions brutales, certains Nord-Coréens continuent de risquer leur vie pour fuir un régime qui leur refuse toute liberté et toute dignité. Ils parviennent à braver ces obstacles en usant de stratégies complexes, souvent au péril de leur vie.

Plusieurs facteurs expliquent la fuite des Nord-Coréens au péril de leur vie. Les conditions de vie en Corée du Nord ont profondément changé à la suite de la Grande Famine des années 1990. Ce contexte a été aggravé par l'effondrement de l'Union Soviétique, en marquant l'échec du système de distribution publique de rations alimentaires, en place depuis la fondation du régime, révélant d'importantes disparités régionales. Tandis qu'à Pyongyang (평양) et dans la province du Hwanghae (황해), où résident de nombreux membres de l'élite du régime, la distribution de rations s'est maintenue, elle a été drastiquement réduite dans des provinces plus isolées et économiquement vulnérables, comme la province de Hamgyong du Nord (함경북도) et Sinuiju (신의주시), toutes deux situées à la frontière chinoise (Cho, Suh, Lim, Kim et Park, 2009). Face à cette crise alimentaire, la population a dû chercher des moyens de subsistance alternatifs, favorisant l'essor de marchés noirs, particulièrement dans les provinces frontalières, où les échanges avec la Chine étaient plus accessibles. Bien que ces marchés clandestins aient été officiellement interdits, les autorités ont généralement toléré leur existence, se contentant de sanctionner quelques contrevenants à titre d'exemple, conscientes de leur propre incapacité à subvenir aux besoins de

l'ensemble de la population. Cette restructuration économique informelle a entraîné une introduction partielle du capitalisme dans certains secteurs de la société nord-coréenne. L'argent a progressivement pris une place centrale, influençant les trois besoins fondamentaux des Nord-Coréens : l'alimentation, l'habillement et le logement. Cette monétisation croissante a creusé les inégalités sociales, accentuant l'écart entre les Nord-Coréens les plus aisés, qui ont vu leur richesse s'accroître, et les plus démunis, plongés dans une précarité encore plus grande (*Ibid*).

Dans ce contexte de précarisation croissante et de marginalisation économique, de nombreux Nord-Coréens ont été poussés à envisager la fuite comme une alternative pour échapper à leur condition. Comme l'explique Keumsoon Lee dans son étude, les motivations des défecteurs reposent sur une combinaison de facteurs de pression (*push factors*) et d'attraction (*pull factors*). Du côté des *push factors*, la dégradation des conditions économiques, amorcée avec la Grande Famine des années 1990, a fragilisé des pans entiers de la population, en particulier dans les régions les plus isolées et frontalières. L'échec du système de distribution publique des rations alimentaires, combiné à des catastrophes naturelles dévastatrices, a conduit à une insécurité alimentaire chronique, rendant la famine et la pauvreté des moteurs majeurs de la fuite (Lee, 2006). 95 % des Nord-Coréens interrogés ayant fui citent la situation économique comme la principale raison de leur départ. Cependant, bien que la faim ait été une motivation dominante dans les années 1990, d'autres facteurs sont progressivement venus s'y ajouter, notamment la perte de statut social, l'absence de perspectives professionnelles, la frustration face au système politique fermé, et la volonté de vivre comme ceux ayant déjà réussi à quitter le pays. La répression politique reste également un élément clé : si les tentatives de fuite ne sont plus automatiquement punies de mort, les rapatriés sont encore souvent envoyés dans des camps de travail, où ils subissent torture, avortements forcés pour les femmes enceintes, et conditions de détention inhumaines (Kurlantzick et Mason, 2006).

Parallèlement, les *pull factors* jouent un rôle déterminant dans la décision de fuir. La proximité avec la Chine constitue un premier levier d'évasion, facilitant les échanges et permettant d'entrevoir un quotidien plus supportable grâce aux témoignages de Nord-Coréens ayant transité par le pays. 89 % des transfuges nord-coréens ont déclaré avoir découvert la Chine grâce au bouche-à-oreille, tandis que certains ont eu accès à des médias clandestins leur offrant une image idéalisée de l'étranger (*Ibid*). Les récits de migrants revenus temporairement en Corée du nord ont également joué un rôle dans la construction de cet espoir. La Chine apparaît donc comme

une première étape où il est possible de travailler et d'envoyer de l'argent à sa famille, bien que les conditions d'exploitation y soient sévères et les risques de dénonciation ou d'arrestation par la police chinoise élevés. De plus, des réseaux de passeurs et d'intermédiaires clandestins facilitent les évasions en échange de sommes importantes, permettant aux plus aisés de sécuriser leur fuite. Enfin, l'existence de politiques sud-coréennes d'accueil des réfugiés, avec un programme de réinstallation offrant soutien financier et accès à la citoyenneté, constitue un facteur d'attraction majeur. 64 % des Nord-Coréens en fuite citent la Corée du Sud comme destination préférée, bien que l'accès à ce pays demeure complexe et périlleux (*Ibid*).

La frontière est donc partout en Corée du Nord et sortir du pays relève quasiment de la mission impossible. Si la fuite hors de ce pays représente une épreuve périlleuse, l'arrivée en Chine ne marque pas pour autant la fin des dangers. Les Nord-Coréens qui parviennent à traverser la frontière, n'en sont pas moins délivrés car ils se retrouvent dans une situation qui leur rappel à leur condition de migrants illégaux, constamment menacés d'arrestation et de rapatriement forcé. Sans statut légal et souvent dépendants de réseaux clandestins, leur existence en Chine est marquée par la peur, l'exploitation et la précarité, rendant leur survie aussi incertaine que leur avenir.

1.2.2. La Chine : une vie de migrant illégal

La Chine a signé la Convention de Genève ainsi que son protocole en 1982 en mettant trois réserves concernant les droits artistiques et la propriété (article 14 de la Convention de Genève) et l'accès aux tribunaux (article 16 de la Convention de Genève) ainsi que la disposition du protocole relative à la saisine de la Cour internationale de justice (article 4 du Protocole). Cette convention définit, en son article premier, le réfugié comme suit :

« Craignant avec raison d'être persécutée du fait de sa race, de sa religion, de sa nationalité, de son appartenance à un certain groupe social ou de ses opinions politiques, se trouve hors du pays dont elle a la nationalité et qui ne peut ou, du fait de cette crainte, ne veut se réclamer de la protection de ce pays ; ou qui, si elle n'a pas de nationalité et se trouve hors du pays dans lequel elle avait sa résidence habituelle à la suite de tels événements, ne peut ou, en raison de ladite crainte, ne veut y retourner ».

De plus, la Convention définit à l'article 33 la défense d'expulsion et de refoulement comme suit :

« 1. Aucun des États Contractants n'expulsera ou ne refoulera, de quelque manière que ce soit, un réfugié sur les frontières des territoires où sa vie ou sa liberté serait menacée en raison de sa race, de sa religion, de sa nationalité, de son appartenance à un certain groupe social ou de ses opinions politiques 2. Le bénéfice de la présente disposition ne pourra toutefois être invoqué par un réfugié qu'il y aura des raisons sérieuses de considérer comme un danger pour la sécurité du pays où il se trouve ou qui, ayant été l'objet d'une condamnation définitive pour un crime ou délit particulièrement grave, constitue une menace pour la communauté dudit pays »

S'il existe un manque de législation précise sur ce sujet, la Chine a, dans l'ensemble, adopté une approche similaire à celle de nombreux pays en développement en matière de respect de ses obligations au titre de la convention relative aux réfugiés, en laissant au Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (UNHCR) la responsabilité principale de la détermination du statut de réfugié. Actuellement, les réfugiés et demandeurs d'asile recensés par le bureau de Beijing (北京), proviennent majoritairement du Pakistan, mais également de Somalie, d'Iran, d'Afghanistan et d'autres pays (Kurlantzick et Mason, 2006). Les réfugiés reconnus bénéficient d'une aide financière limitée fournie par le UNHCR, et la Chine leur permet de demeurer temporairement sur son territoire en attendant leur réinstallation dans un pays tiers. Toutefois, ils restent privés du droit de travailler, limitant ainsi leurs perspectives d'autonomie durant leur séjour en Chine (Ibid).

Malgré son adhésion à la Convention de Genève, la Chine refuse d'accorder le statut de réfugié aux Nord-Coréens qui traversent sa frontière, les qualifiant systématiquement de migrants économiques en situation irrégulière, au motif que leur départ serait principalement motivé par des raisons économiques. Cette position ne tient toutefois pas compte du fait que nombre d'entre eux remplissent les critères définis par la Convention, dans la mesure où un retour en Corée du Nord les exposerait à de graves persécutions. Par ailleurs, la Chine a signé en 1986 un accord bilatéral avec la Corée du Nord, dont l'article 4 prévoit la coopération entre les deux États en vue de prévenir les franchissements illégaux de la frontière par leurs ressortissants, renforçant ainsi sa politique de non-reconnaissance du statut de réfugié dans ce contexte (Human Rights Watch, 2024).

La frontière est donc partout, en tout temps en Chine. Cette dernière lance régulièrement de vastes opérations de rafle contre les transfuges nord-coréens, par exemple lors de fêtes nationales mais aussi dès lors qu'un voisin les dénonce. Ces rafles se font le plus souvent dans les grandes villes (Shanghai (上海), Beijing (北京) ...) ou dans les trois régions du nord-est de la Chine où les transfuges se trouvent en majorité (Lee, 2006). La plupart des personnes arrêtées sont menottées, ligotées ou fouettées avant d'être emmenées dans des centres de détention locaux. Une fois dans ces endroits, ils sont fouillés de façon approfondie, strictement interrogés et souvent torturés avant d'être déportés à la frontière et remis aux autorités nord-coréennes (Kurlantzick et Mason, 2006).

Cette réalité rend extrêmement vulnérable tout Nord-Coréen présent sur le sol chinois et plus particulièrement les femmes. Deux conséquences peuvent être soulignées. Tout d'abord, l'illégalité des Nord-Coréens sur le territoire chinois place ces derniers à la merci des employeurs chinois qui ont tendance à les exploiter sous la menace d'appeler les autorités chinoises pour qu'ils les déportent. Selon l'étude menée par Yoonok Chang avec Stephan Haggard et Marcus Noland, seulement 13% des Nord-Coréens interrogés ont répondu qu'ils gagnaient un salaire équitable en Chine tandis que 78% estimaient recevoir de faibles salaires et 9% ne pas en avoir du tout (Chang, Haggard et Noland, 2006).

Ce statut alimente aussi le développement du trafic sexuel des femmes nord-coréennes. La plupart des études sur le sujet révèlent que la majorité des femmes ayant fui la Corée du Nord via la Chine en ont été victimes (Allen, Solarz, Scholte, Hunter, Downs, Abramowitz, Ahn, Cohen et Colacurcio, 2009 ; Lee et al., 2025 ; Kang, 2023). Ce phénomène s'est intensifié et professionnalisé à partir des années 1990, avec l'augmentation du nombre de Nord-Coréennes cherchant à quitter leur pays (Allen, Solarz, Scholte, Hunter, Downs, Abramowitz, Ahn, Cohen et Colacurcio, 2009). La traversée de la frontière chinoise repose généralement sur l'intervention de passeurs, qui s'avèrent souvent être des trafiquants. Une fois en Chine, les victimes sont détenues dans des lieux sécurisés à proximité de la frontière, où elles subissent des violences physiques, psychologiques et sexuelles destinées à les briser et à prévenir toute tentative de fuite ou de rébellion (*Ibid*). Quelques semaines après leur arrivée en Chine, la plupart de ces femmes sont revendues à des intermédiaires, qui les cèdent ensuite à des hommes chinois cherchant une épouse ou à des propriétaires d'établissements liés à l'industrie du sexe. Le prix de ces transactions varie en fonction de plusieurs

critères, notamment l'âge de la victime, la demande sur le marché clandestin et la région où elles sont exploitées (Ibid).

Celles qui sont mariées de force à des hommes chinois se retrouvent dans une situation d'extrême vulnérabilité, souvent isolées et privées de tout recours. Comme le décrivent Kim, Yun, Park et Williams dans leur étude de 2009, ces femmes sont fréquemment soumises à des violences conjugales, à l'esclavage sexuel et à des formes variées d'exploitation domestique. Le contrôle exercé par leur « mari » et sa famille empêche toute tentative de fuite, d'autant plus que leur statut précaire en Chine les expose à des menaces constantes de dénonciation et de déportation vers la Corée du Nord, où elles risquent de sévères représailles. Certaines sont contraintes d'avoir des enfants, ce qui les rendent encore plus dépendantes et réduit leurs chances d'échapper à leur captivité (Kim, Yun, Park et Williams, 2009). D'autres, vendues à des réseaux de prostitution, se retrouvent piégées dans des maisons closes, des bars érotiques ou des salons de massage, où elles sont soumises à une exploitation sexuelle brutale et répétée. Certaines, considérées comme « plus chanceuses » par rapport aux autres victimes de la traite, sont forcées à des performances en ligne via des « body chats », un marché en pleine expansion où elles interagissent avec des clients sans contact physique direct. Ce type d'exploitation est souvent présenté comme une alternative « moins sévère », car ces femmes peuvent parfois conserver une partie de leurs gains (Lee et John, 2015). Toutefois, cette perception masque la réalité de leur condition : elles restent sous l'emprise de leurs trafiquants, subissent une surveillance étroite et sont soumises à un stress psychologique permanent (Ibid).

Quel que soit leur sort, ces femmes font face à une absence totale de protection et à une impossibilité quasi absolue de briser le cycle de l'exploitation. La peur de la police chinoise, la dépendance financière et le traumatisme des violences subies rendent toute tentative d'évasion extrêmement risquée. Les rares survivantes qui parviennent à s'échapper témoignent d'années de souffrance, d'isolement et de déshumanisation, révélant l'ampleur et la complexité de ce trafic aux ramifications transnationales (Kim, Yun, Park et Williams, 2009 ; Lee et John, 2015 ; Park et Vollers, 2016).

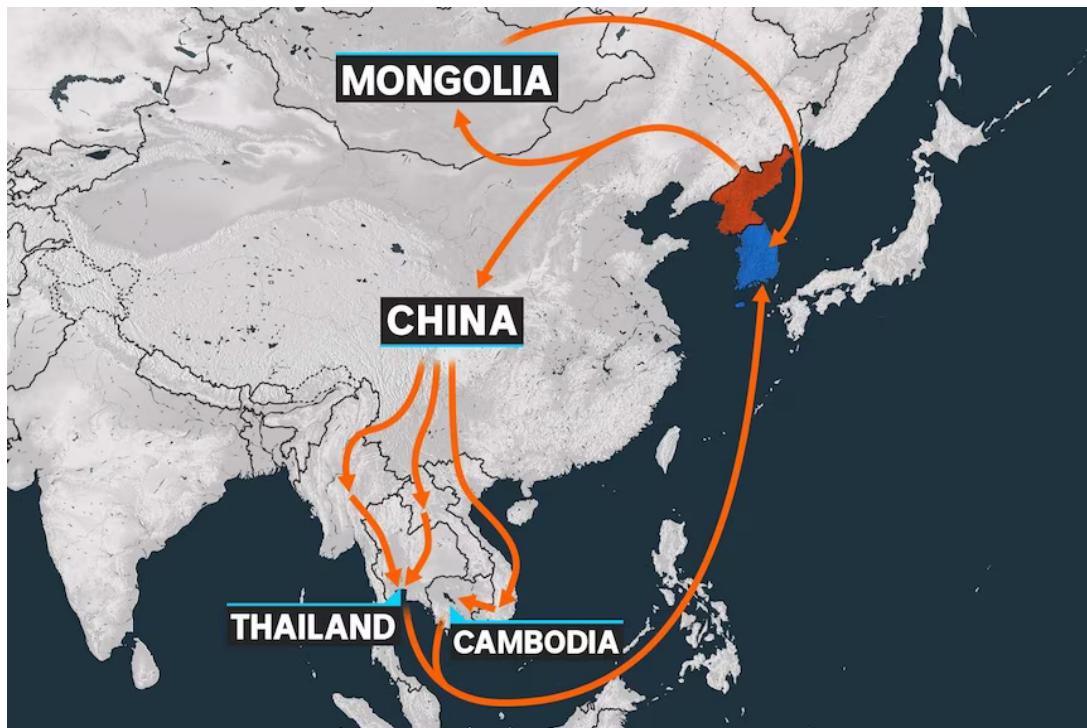
Loin de se limiter à un simple passage physique d'une frontière à l'autre, la migration de ces Nord-Coréens illustre une frontière internalisée, marquée par des rapports de domination et de contrôle qui les suivent bien au-delà du territoire nord-coréen. S'ils parviennent à quitter la Corée du Nord, ils ne traversent pas pour autant une frontière qui leur garantit la liberté : ils transportent avec eux cette frontière, créant une marginalisation imposée par des systèmes politiques et sociaux qui continuent à les invisibiliser. Cette frontière, qui se réinvente sous des formes multiples, l'exploitation, la dépendance, la clandestinité, conditionne leur existence bien après leur exil et prolonge l'oppression dont elles tentaient initialement de s'affranchir.

1.2.3. Le passage par l'Asie du Sud-Ouest

La désillusion passée, de nombreux Nord-Coréens prennent la décision de quitter ce pays où leur vie rime avec illégalité pour rejoindre la Corée du Sud où ils retrouveront enfin un statut légal. Pour ce faire, ils doivent absolument rejoindre un pays dans lequel ils ne seront pas renvoyés en Corée du Nord mais confiés aux autorités sud-coréennes. Ainsi, ils empruntent souvent des routes périlleuses à travers d'autres pays, espérant trouver refuge et sécurité avant de pouvoir entamer leur nouveau départ. Ce parcours semé d'embûches, tant sur le plan administratif que sécuritaire, témoigne de la complexité et du courage qu'exige ce virage décisif vers une vie régularisée.

Comme le montre la Figure 2, il existe plusieurs routes passant par les pays limitrophes de la Chine. Néanmoins, si toutes ces routes restent extrêmement dangereuses, certaines sont d'autant plus incertaines que les autres.

Figure 2 : Routes empruntées par les Nord-Coréens pour se rendre en Corée du Sud



Source: ABC News: GFX/Jarrod Fankhauser, <https://www.abc.net.au/news/2020-01-03/south-korea-defectors-north-korea-politics-propaganda-periphery/11724964>

Dans les années 1990 de nombreux Nord-Coréens passaient par la Mongolie qu'ils atteignaient en 15 heures de transports. Le but était d'être arrêté par un garde mongolien à la frontière pour pouvoir être envoyé à l'ambassade sud-coréenne à Oulan-Bator (Улаанбаатар). Néanmoins, la Chine a décidé de renforcer sa répression et a construit une ligne d'interdiction à la frontière, contraignant les Nord-Coréens à changer d'itinéraire pour se rendre dans le sud-ouest de la Chine et rejoindre d'autres pays tels que le Vietnam ou le Laos ou encore la Thaïlande (Tamada, 2024).

Tout comme la Chine et la Corée du Nord, le Vietnam et le Laos sont deux régimes communistes qui contrôlent l'entièreté de leurs institutions politiques et où toute opposition est interdite. Par leur proximité politique avec leurs voisins du nord et des pressions exercées par la Corée du Nord, ces deux pays sont peu enclins à aider les transfuges (Vance, 2022).

Le Vietnam a longtemps été une étape clé dans la route des transfuges nord-coréens cherchant à rejoindre la Corée du Sud. Selon l'étude de Tamada de 2024, le Vietnam offrait un passage relativement sécurisé, les autorités vietnamiennes tolérant en partie la présence de ces migrants avant leur transfert discret vers un pays tiers, souvent la Thaïlande. Toutefois, en 2008, cette dynamique a radicalement changé après que la Corée du Nord a rappelé son ambassadeur, marquant un tournant dans la coopération entre les deux États. Ce rappel diplomatique s'inscrivait dans une volonté plus large de Pyongyang (평양) d'intensifier son contrôle sur les flux de défection et d'exercer des pressions sur ses partenaires traditionnels pour limiter l'aide apportée aux fugitifs (Tamada, 2024). Sous cette pression, le Vietnam a durci sa politique à l'égard des Nord-Coréens en transit, augmentant les risques d'arrestation et de rapatriement vers la Corée du Nord, où ces transfuges risquaient de sévères représailles. Cette évolution a conduit de nombreux passeurs et réseaux de soutien à rediriger les itinéraires migratoires vers d'autres pays d'Asie du Sud-Est, notamment le Laos et la Thaïlande, qui demeuraient plus réceptifs à la cause des défecteurs (Ibid).

Toutefois, le Laos, autre maillon clé du parcours migratoire des Nord-Coréens, a lui aussi durci sa position sous l'influence de Pyongyang (평양) (Mullen, 2013). Un épisode marquant s'est déroulé en mai 2013, lorsque les autorités laotaines ont arrêté et renvoyé en Corée du Nord un groupe de neuf jeunes transfuges âgés de 15 à 23 ans (Ibid). Cet événement, qui a suscité l'indignation de la communauté internationale, a coïncidé avec la visite du ministre des Affaires étrangères laotien à Pyongyang (평양), révélant comment la Corée du Nord instrumentalise ses relations diplomatiques pour obtenir des concessions sur le contrôle des flux migratoires (Kurlantzick, 2013). Cette proximité s'est officialisée en mars 2016 avec la signature d'un accord bilatéral consolidant la coopération entre Vientiane (ວຽງຈັນ) et Pyongyang (평양), notamment en matière de sécurité et d'échanges économiques (Tamada, 2024). Aujourd'hui, cette alliance fait du Laos un territoire de plus en plus risqué pour les Nord-Coréens en fuite, les contraignant à emprunter des routes toujours plus complexes et coûteuses pour éviter le risque d'un rapatriement forcé.

Si ces routes sont d'une extrême dangerosité, il n'empêche que les Nord-Coréens les empruntent pour se rendre dans le pays le plus proche qui ne renvoie pas les Nord-Coréens en Corée du Nord : la Thaïlande. Même si cette dernière n'accueille pas ces transfuges de gaieté de cœur, elle contraste favorablement comparé à ses voisins (Ngamkham, 2016).

Pour se rendre dans ce pays d'Asie du Sud-Est, les transfuges nord-coréens empruntent différentes routes, entrant principalement par le « Golden Triangle », une zone frontalière entre le Laos, le Myanmar et la Thaïlande, ou traversant le Mékong depuis le Laos (Ibid). La majorité d'entre eux traversent d'abord la frontière sino-coréenne pour entrer en Chine, où ils prennent un train jusqu'à Pékin. Après plusieurs mois de préparation, ils se dirigent vers la province du Sichuan (四川), puis vers la préfecture autonome de Xishuangbanna Dai (西双版纳傣族自治州), située dans le Yunnan (雲南). À partir de là, ils franchissent la frontière vers le Laos en cargo et débarquent dans un port de la province de Bo-Keo (ບ່ອນເກົວ) (Tamada, 2024). Ensuite, ils traversent le Mékong pour atteindre la Thaïlande. Certains, incapables de traverser directement le fleuve, passent par le Myanmar avant d'arriver en Thaïlande. Une fois sur le sol thaïlandais, leur objectif paradoxal est de se faire arrêter par les autorités locales afin d'entamer leur processus de transfert vers la Corée du Sud. Bien qu'elle ne souhaite pas encourager ces arrivées, elle applique l'article 3 de la Constitution sud-coréenne, qui reconnaît les Nord-Coréens comme citoyens sud-coréens de facto. Ainsi, après une détention d'environ un mois et le paiement d'une amende de 2 000 bahts, les transfuges sont transférés à l'ambassade sud-coréenne, qui organise leur passage en Corée du Sud (Ibid).

Ainsi, entre 2004 et 2011, la Thaïlande est devenue la route privilégiée pour les Nord-Coréens cherchant à rejoindre Séoul (서울). En 2006, face à l'augmentation significative des arrivées, le gouvernement thaïlandais a renforcé les contrôles pour limiter l'immigration clandestine. Malgré ces restrictions, en 2011, environ 95 % des Nord-Coréens parvenant en Corée du Sud avaient transité par la Thaïlande, soulignant l'importance de cette voie migratoire (Ibid).

Bien que la Thaïlande ne renvoie pas les Nord-Coréens vers leur pays d'origine, elle continue de les traiter comme des migrants illégaux. Durant leur détention, ces transfuges sont placés dans des centres d'immigration ou des prisons surpeuplées, où les conditions sont souvent précaires. Ces établissements sont connus pour leur manque d'espace, d'hygiène et d'accès aux soins médicaux (Trisadikoon et Suttiprappa, 2024) rendant la période de détention éprouvante pour les migrants. Certains restent enfermés plus longtemps que prévu en raison des délais administratifs ou de leur incapacité à payer l'amende imposée (Tamada, 2024). Ainsi, bien que la Thaïlande constitue une étape essentielle vers la liberté pour de nombreux Nord-Coréens, leur passage dans le pays reste marqué par des conditions difficiles et une reconnaissance juridique ambiguë, non protégé par la Convention de Genève de 1951⁴.

L'expérience des transfuges nord-coréens en Asie du Sud-Est ne se limite pas à une fuite physique : elle redéfinit profondément leur identité et leur rapport au monde. À travers leur parcours migratoire, ces réfugiés ne sont plus simplement des Nord-Coréens ; ils deviennent des migrants illégaux, des persona non grata instrumentalisés par les stratégies diplomatiques des États qu'ils traversent. Cette transformation identitaire rejoint ce que Gloria Anzaldúa conceptualise sous le terme de "*la Mestiza*" (Anzaldúa, 1987), une identité hybride, marquée par l'expérience du déplacement, du rejet et de l'adaptation constante à un environnement qui ne les reconnaît jamais pleinement.

Chaque pays traversé impose une nouvelle couche de marginalisation. En Chine, ils sont traqués et considérés comme des criminels, condamnés à une vie dans l'ombre. Au Vietnam et au Laos, ils deviennent des persona non grata sous l'influence du gouvernement nord-coréen. En Thaïlande, bien que tolérés, ils sont enfermés dans des centres de détention, traités avant tout comme une question administrative et non comme des individus en quête de liberté. Ce traitement institutionnel, qui oscille entre invisibilisation et instrumentalisation, contribue à fragmenter leur identité et à façonner en eux une conscience de l'entre-deux, caractéristique de la *mestiza* d'Anzaldúa (*Ibid*).

⁴ Selon le Bangkok post, la Thaïlande ne reconnaît pas le statut des réfugiés et des demandeurs d'asile car elle n'a pas signé la Convention de 1951 sur les réfugiés (Ngamkham, 2016).

Cette hybridité identitaire s'ancre dans une existence marquée par des frontières mouvantes, non seulement physiques mais aussi symboliques. Ils vivent à la croisée de plusieurs statuts, exilés, illégaux, objets de transactions géopolitiques, sans jamais être pleinement acceptés. Dans cette errance forcée, leur identité devient une négociation permanente, une tentative de survivre dans un monde où ils sont à la fois partout et nulle part. Anzaldúa décrit la *mestiza* comme celle qui apprend à naviguer entre ces contradictions, à intégrer ces blessures en une force transformatrice. De la même manière, à l'image de la Nord-Coréenne Hyeonseo Lee qui a changé sept fois de noms durant sa défection⁵ (Lee et John, 2015), les Nord-Coréens en fuite réinventent leur propre existence à mesure qu'ils franchissent des frontières qui, loin de leur offrir un refuge, leur rappellent sans cesse leur condition de déplacés perpétuels.

Toutefois, la frontière ne s'efface pas une fois atteinte la Corée du Sud. Bien qu'ayant accompli leur périple, les Nord-Coréens se heurtent à une nouvelle forme de marginalisation, ancrée non plus dans des considérations géopolitiques, mais dans les représentations sociales et identitaires de la société sud-coréenne. Loin d'être perçus comme des compatriotes retrouvés, ils sont souvent confrontés à une frontière invisible qui les maintient à la périphérie d'une nation dont ils partagent pourtant l'histoire et la langue. La construction d'une identité sud-coréenne homogène et l'héritage d'une séparation prolongée alimentent les préjugés et rendent leur intégration difficile. Désormais confrontés à des normes culturelles radicalement différentes et à des attentes sociales rigides, ces transfuges doivent réapprendre à exister dans un monde qui leur est familier en apparence, mais étranger dans ses codes et ses exigences.

⁵ Née sous le nom de Kim Ji-hae en Corée du Nord, Hyeonseo Lee a vu son identité se transformer à plusieurs reprises : d'abord en Park Min-young après le remariage de sa mère, puis en Chae Mi-ran lors de sa fuite en Chine ; puis, pour échapper aux contrôles, elle adopte successivement les identités de Jang Soon-hyang (grâce à une fausse carte), Chae In-hee, nouvelle identité pour échapper une nouvelle fois aux autorités chinoises, et Park Sun-ja, empruntée l'identité d'une femme mentalement déficiente afin d'obtenir des papiers. Elle choisit finalement le nom de Hyeonseo Lee à son arrivée en Corée du Sud, affirmant ainsi une nouvelle identité librement assumée

1.3. La manifestation de la frontière en Corée du Sud

Si les transfuges nord-coréens parviennent à atteindre la Corée du Sud, leur parcours migratoire ne s'achève pas pour autant : ils se heurtent à une nouvelle frontière, moins visible mais tout aussi déterminante. Cette frontière, sociale et identitaire, se manifeste à travers la manière dont ils sont perçus et intégrés dans la société sud-coréenne. D'un côté, l'imposition d'une identité sud-coréenne normative freine leur adaptation, tandis que des préjugés profondément engrainés perpétuent leur marginalisation. De l'autre, leur propre identité, façonnée par des décennies sous le régime nord-coréen et marquée par des expériences traumatiques, complexifie leur intégration. Cette section explore ainsi la manière dont la frontière perdure au sein même du territoire sud-coréen, influençant la représentation et l'adaptation des transfuges dans leur société d'accueil.

1.3.1. La représentation des transfuges dans la société sud-coréenne

Bien que la zone démilitarisée (DMZ) incarne la frontière physique entre le Nord et le Sud de la péninsule coréenne, d'autres formes de séparation, plus symboliques, se sont accentuées avec le temps, alimentées par les tensions géopolitiques persistantes. Ces frontières invisibles se manifestent notamment dans les représentations sociales et identitaires qui façonnent la perception des transfuges nord-coréens au sein de la société sud-coréenne. Cette section s'intéresse à la manière dont ces représentations contribuent à maintenir une frontière intérieure. Nous analyserons d'abord la construction de l'identité sud-coréenne, élaborée en marge des Nord-Coréens, avant d'examiner les préjugés profondément engrainés, produits de décennies de séparation imperméable entre les deux sociétés.

1.3.1.1. La construction d'une identité sud-coréenne : frein à l'intégration des transfuges

Le fait que l'identité sud-coréenne se soit construite sans intégrer les Nord-Coréens a nourri des mécanismes de stigmatisation à leur égard.

Avec une séparation stricte de plus de 70 ans, deux identités distinctes se sont créées. En s'appuyant sur une approche constructiviste Sarah A. Son met en exergue les changements de perception des migrants nord-coréens par les citoyens du Sud. Des décennies de rivalités et des différences culturelles croissantes ont créé une scission entre les deux peuples avec l'apparition d'une différence entre un « nous » (les Sud-Coréens) et un « eux » (les Nord-Coréens). Aujourd'hui on dénote une sorte d'ambivalence sur la question d'une identité collective regroupant à la fois les Nord et les Sud Coréens. D'un côté une identité collective positive est appuyée par de nombreux discours politiques nous rappelant une « nation pan-coréenne » unifiée par le sang, l'histoire et la culture. Les Nord-Coréens arrivant au Sud sont perçus par les partisans de l'identité collective positive comme des agents pour une unification des deux Corées. De l'autre côté une identité collective négative est relayée par les discours sur la sécurité nationale qui positionne parfois ces nouveaux citoyens comme des menaces potentielles (Son, 2016).

Kim Jiyoong, dans son article de 2014, revient sur la construction de l'identité sud-coréenne et ses conséquences sur les nouveaux citoyens venus du Nord. Historiquement la Corée du Sud valorisait l'homogénéité ethnique (Kim, 2014). Néanmoins, l'augmentation de l'immigration a entraîné une redéfinition du concept de « coréanité » plus protectionniste face aux questions d'unification de la péninsule et de coexistence avec les Nord-Coréens. L'auteur explique que deux points de vue divergents concernant la définition d'identité nationale dominent. D'un côté l'identité nationale est perçue par une partie de la population sous le prisme de l'identité ethnique, centrée sur la race et la lignée commune et donc plus favorable à la réunification. De l'autre côté, elle est perçue sous le prisme de l'identité civique fondée, quant à elle, sur les valeurs communes et la conformité au système politique remettant en question l'utilisation de l'ethnicité comme facteur d'unification (*Ibid*). Les jeunes sud-coréens ont tendance, toujours selon Kim Jiyoong, à favoriser davantage des éléments civiques plutôt que des éléments ethniques pour définir la « coréanité ». L'étude conclue que les migrants nord-coréens sont désormais perçus comme des immigrants et non plus comme

des frères ethniques (*Ibid*). Cette vision a notamment été utilisée dans l'étude de Park Young-a qui explique un projet de multiculturalisme dans les années 2000 mis en place par le gouvernement sud-coréen dans lequel les migrants nord-coréens étaient assimilés aux autres migrants en ce qui concerne les services et aides (Park, 2020). L'étude revient notamment sur les employés du Hana Center qui expliquent que deux pays ont été divisés pendant plus de 70 ans tant économiquement que politiquement et idéologiquement et qu'ils ne devraient pas assumer une homogénéité culturelle entre les deux Corées malgré le consensus d'un seul Corée ethnique.

1.3.1.2. Préjugés engrainés par des décennies de séparation imperméable

Cette séparation a eu une autre conséquence. Du fait du manque d'échanges et de communications entre les deux Corées, les Nord-Coréens sont souvent stigmatisés en raison de leur appartenance à un État perçu comme totalitaire et arriéré. Cette stigmatisation s'accompagne de préjugés profondément engrainés (Park, 2020 ; Hermans, 2002 ; Choo, 2006 ; Jeon, 2000).

Les sud-coréens, ayant évolué dans une société capitaliste et compétitive, il arrive qu'ils perçoivent les Nord-Coréens nouvellement installés au Sud comme des « consommateurs imparfaits » ou encore des « citoyens de seconde classe », alimentant un sentiment d'humiliation pour les transfuges et de supériorité économique pour ceux du Sud (Hermans, 2002). Cette supériorité est aussi perçue de façon idéologique. Ils perçoivent ces migrants comme naïfs, socialement inadaptés ou encore politiquement arriérés. La Corée du Sud tend à considérer le Nord comme primitif rendant les interactions sociales et professionnelles compliquées (*Ibid*).

L'image problématique de la Corée du Nord comme étant arriérée est particulièrement saillante en ce qui concerne les relations hommes-femmes. Ces relations sont un symbole de différence entre la Corée du Nord et la Corée du Sud. Hae Yoon Choo (2006), dans son étude, révèle le fonctionnement des relations au Nord en comparaison avec celles du Sud. Si la Corée du Sud est décrite comme une société développée, moderne, qui vit selon la rhétorique de l'égalité des sexes, la société nord-coréenne est vue comme dominée par le patriarcat où les genres sont inégaux et où la violence domestique est acceptée, banalisée (Choo, 2006). Dans son étude, elle explique que les hommes sont décrits comme entêtés, conservateurs et les femmes comme traditionnelles, obéissantes à leur mari. De telles représentations ne sont pas sans conséquences pour les

interactions entre les deux peuples (Ibid). Cette stigmatisation est renforcée par la représentation médiatique des Nord-Coréens qui les dépeint comme dépendants de l'aide gouvernementale ou impliqués dans des activités criminelles (Lee et Howe, 2021) car vus comme des criminels, des fauteurs de trouble (Park, 2020).

En somme, si nous reprenons les préjugés soulevés dans ces études envers les Nord-Coréens, ces derniers sont des « citoyens de seconde classe » (Hermans, 2002), naïfs, socialement inadaptés, politiquement arriérés, (Ibid) criminels (Lee et Howe, 2021), fauteurs de trouble (Park, 2020) où les hommes sont féodaux et les femmes des victimes inaptes à s'intégrer dans une société capitaliste et compétitive (Choo, 2006). En réduisant les Nord-Coréens à une série de stéréotypes dévalorisants, cette stigmatisation entrave profondément leur inclusion sociale et leur reconnaissance pleine et entière dans la société sud-coréenne.

Dans l'étude de Woo Taek Jeon en 2000 les Nord-Coréens eux-mêmes ont relevé plusieurs préjugés qu'ils pensent que la société sud-coréenne a sur eux. Premièrement, ils pensent que cette société les voit comme n'accordant pas d'attention à leur famille du fait que beaucoup de sujets ont dû faire déflection sans cette dernière. Un deuxième préjugé est qu'ils sont forcément collectivistes puisqu'ils ont été éduqués selon le slogan « Un pour tous et tous pour un ». Ensuite, la Corée du Nord étant un pays communiste peu développé, ils ne pourront pas gagner d'argent et seront totalement dépendants de leurs sponsors et du gouvernement sud-coréen. Enfin, comme les coréens du nord et du sud appartiennent au même groupe ethnique et qu'ils utilisent la même langue, ils devraient s'entendre sans problèmes et s'assimiler facilement à la société sud-coréenne (Jeon, 2000).

Pour pallier ces préjugés, certains Nord-Coréens vont essayer de s'assimiler aux sud-coréens en supprimant leurs marqueurs ethniques tels que l'accent, la façon dont les gens s'habillent, se comportent ou prennent soin de leur corps (Choo, 2006). Néanmoins, comme nous l'étudierons plus tard, cette stratégie n'est pas sans conséquence.

1.3.2. L'adaptation périlleuse des Nord-Coréens à la société sud-coréenne

Dans cette section, nous porterons notre attention sur les transfuges nord-coréens et sur les obstacles qu'ils rencontrent dans leur adaptation à la société sud-coréenne. Nous analyserons d'abord les spécificités de la culture nord-coréenne, profondément imprégnée par l'idéologie de la dynastie des Kim, avant d'aborder les traumatismes vécus par les transfuges et les répercussions de ces expériences sur leur processus d'intégration au Sud.

1.3.2.1. La culture nord-coréenne : une culture marquée par la dynastie des Kim

Un État socialiste incite la population à intérioriser l'idéologie, la propagande et les normes, tout en imposant ces normes de comportement à toutes les organisations et réseaux environnants ainsi qu'à lui-même (Choi, 2013). Pour cela, l'État va utiliser l'oppression, tels que les jeux de masse, les cérémonies de masse à grande échelle, les arts et les sports. La population va alors avoir une loyauté aveugle envers l'État qu'elle va considérer comme ayant la vérité absolue (Ibid). Les normes de l'État vont finir par régir la vie quotidienne des Nord-Coréens qui vont l'internaliser.

Selon Dongbae Lee dans son étude de 2013, l'impact de l'identité nord-coréenne est une première limite à l'intégration de ces derniers. Leur identité s'est construite avec l'idéologie du Juche (주체사상). Cette idéologie, instaurée par Kim Il-sung (김일성), prône l'autosuffisance et est devenue un outil de contrôle totalitaire, instillant une fierté raciale et un esprit de sacrifice pour le régime (Ibid). Les citoyens sont soumis à une surveillance constante rigoureuse par leurs pairs ainsi que par le gouvernement et les enfants sont formés dès leur plus jeune âge à dévouer leur vie au parti et à leurs leaders. Cette éducation a, comme l'explique l'auteur, pour but de renforcer l'obéissance au régime et la méfiance envers autrui. Cette idéologie va influencer la perception des Nord-Coréens qui vont avec une vision déformée et manichéenne de la société et des relations en général. La surveillance constante au Nord et les séances publiques de critiques vont renforcer leur tendance à éviter les réunions et à se méfier des Sud-Coréens (Ibid).

Comme le souligne Woo Taek Jeon, en arrivant au Sud, leurs valeurs et leur culture sont totalement remises en question puisqu'elles se trouvent aux antipodes de la culture et des valeurs sud-coréennes (Jeon, 2000). Cette dichotomie est une deuxième limite à leur assimilation à la société sud-coréenne telle que voulu par leur nouveau pays d'accueil. Tout d'abord la méfiance constante en Corée du Nord crée une solitude personnelle et des difficultés à faire connaissance avec les autres ainsi qu'une tendance à ne pas vivre en groupe par peur que les autres Nord-Coréens soient des agents infiltrés (Ibid). Selon cette étude, la façon de penser des transfuges va aussi entraîner des conflits avec la façon de penser au Sud. Si les sujets ont l'habitude de penser en terme collectif, il en est tout l'inverse en Corée du Sud. De plus, à cause de leur vision manichéenne, ils ont développé des modes de pensée très dichotomique considérant tout compromis comme un acte de lâcheté. Enfin, cette étude démontre que l'idéologie nord-coréenne leur a inculqué l'idée que l'argent est un instrument d'asservissement dans une société capitaliste, le reflet de l'égoïsme individuel et une source de corruption morale. Cette perception rend particulièrement difficile leur adaptation à une société sud-coréenne où la réussite sociale est fortement conditionnée par la valeur économique des individus (Ibid). Un témoignage cité par Aram Hur dans son étude de 2018 illustre bien cette dissonance :

« On dit que l'argent des impôts sud-coréens a payé votre maison, vos vêtements, votre vie ici, et que vous devez donc maintenant être loyal envers ce pays. Vous suivez les lois et vous faites votre part. Avez-vous déjà vu une vraie loyauté venant de l'argent ? Non, jamais [...] ».

Les Nord-Coréens ont aussi du mal à s'adapter aux normes économiques au Sud. En arrivant dans cette nouvelle société, ils découvrent la vie dans une société ultra-compétitive, démocratique et capitaliste. Par conséquent, même s'ils ont des aides (Lee et Howe, 2021), ces nouveaux citoyens vont avoir de nombreuses difficultés sociales et culturelles (Lankov, 2006). Bien qu'ils bénéficient d'aides initiales, telles qu'un soutien financier pour leurs besoins de base et une assistance au logement, ces aides sont souvent insuffisantes pour permettre une installation durable.

Concernant l'éducation, ils bénéficient d'un accès à l'enseignement avec des frais de scolarité pris en charge pour l'enseignement primaire et secondaire ainsi qu'une facilité pour leur admission dans les universités (ministère de l'Unification, 2024). Néanmoins, les enfants venus du nord ne comprennent pas la moitié des leçons. La structure et le contenu des textes sont inconnus pour eux.

De plus, leur temps passé entre leur départ de la Corée du Nord et leur arrivée au Sud aggrave souvent ces obstacles (Lankov, 2006).

Ils rencontrent aussi des difficultés avec la langue utilisée. Si le dialecte de Pyongyang (평양) et Séoul (서울) ne sont pas si éloignés à l'origine, l'influence américaine a eu un véritable impact sur le langage au Sud, notamment par l'utilisation de mots anglais dans la communication courante. Par conséquent, de nombreux Nord-Coréens n'arrivent plus à comprendre en grande partie le langage en Corée du Sud malgré les cours en place à Hanawon (한나원) (Ibid).

1.3.2.2. Les traumatismes subis par les transfuges nord-coréens : un frein majeur à leur intégration en Corée du Sud

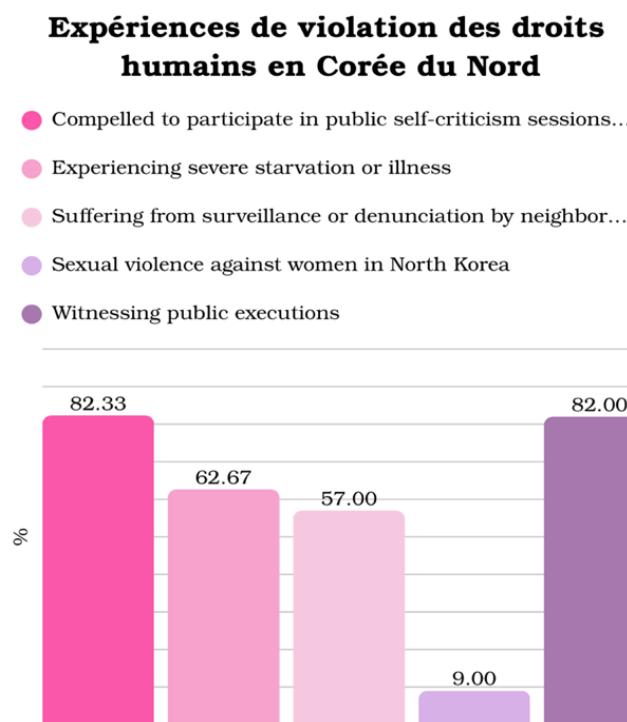
L'intégration des transfuges nord-coréens en Corée du Sud constitue un défi majeur en raison des traumatismes accumulés tout au long de leur parcours. Ces personnes ont été exposés à des expériences extrêmement violentes dans leur pays d'origine ainsi qu'à des conditions de migration particulièrement difficiles, qui laissent des séquelles psychologiques profondes et entravent leur adaptation à la société sud-coréenne.

Tout d'abord, la vie en Corée du Nord est marquée par des conditions de vie extrêmement rudes, où la famine, la répression politique et la violence d'État constituent le quotidien de nombreux citoyens (Amnesty International, 2024).

Depuis le début des années 2000, de nombreux chercheurs ont listé les expériences traumatiques vécues par les Nord-Coréens dans leur pays. Une étude menée par Noh et Lee (2020) révèle que 95 % des adultes nord-coréens ayant fui leur pays ont été exposés à au moins un événement traumatisant avant leur départ telles que les exécutions publiques, la torture, les famines prolongées ou encore la perte de proches due aux privations, laissant des séquelles profondes. En s'inscrivant dans la durée, ces conditions de vie dégradées altèrent la santé mentale bien avant l'exil. Elles fragilisent ainsi les transfuges dès leur arrivée en Corée du Sud, rendant leur processus d'intégration d'autant plus difficile face à un nouvel environnement social, culturel et institutionnel.

L'étude de So Hee Lee, Won Woong Lee, Haewoo Lee, Jin Yong Jun et Jin Won Noh, publiée en 2025, approfondi ces résultats. Elle révèle que sur 300 individus interrogés (avec environ 82% de femmes) 82,33% ont été contraint de participer à des séances de critique publique en Corée du Nord, 62,67% ont souffert d'une grave famine ou d'une maladie et 57% ont subis de la surveillance, des dénonciations par les voisins et les membres du Parti. Parmi les autres violations graves, 9% des femmes ont vécu des violences sexuelles à leur encontre en Corée du Nord et 82% ont été témoin d'une exécution publique (Figure 3).

Figure 3 : Expériences de violations de droits humains que peuvent vivre les Nord-Coréens

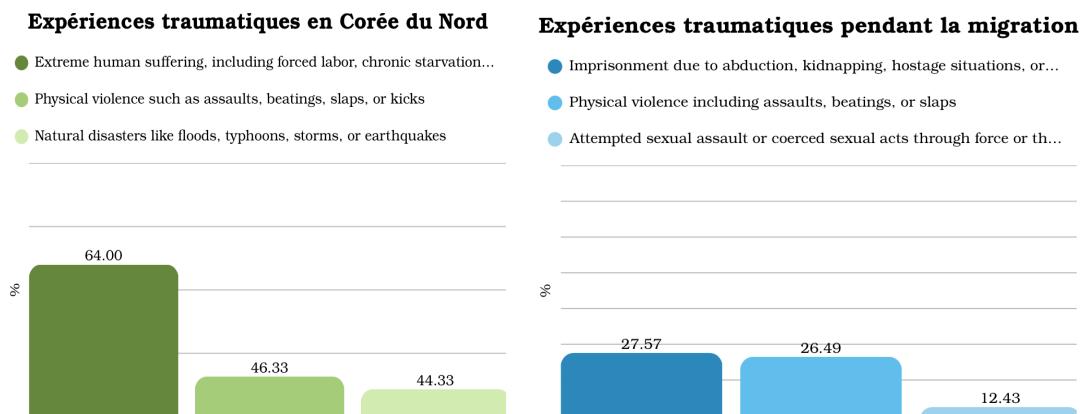


Au-delà des traumatismes subis en Corée du Nord, le parcours migratoire des transfuges nord-coréens constitue en lui-même une source majeure de souffrance. Comme nous l'avons vu précédemment, la fuite passe presque toujours par la Chine, un pays qui ne reconnaît pas leur statut de réfugiés. Les femmes y sont particulièrement vulnérables, souvent victimes de traite humaine, tandis que les autorités procèdent régulièrement à des rapatriements forcés, exposant les transfuges à de graves représailles en cas d'arrestation (Lee, Kim, Kim et Chu, 2022). Ces déportations

s'accompagnent fréquemment de tortures, de travaux forcés, voire d'exécutions sommaires une fois de retour en Corée du Nord (Lee, 2023). Ces expériences, qui s'ajoutent aux traumatismes antérieurs, laissent des séquelles psychologiques durables et constituent un frein majeur à leur capacité d'adaptation en Corée du Sud.

L'étude menée en 2025 par So Hee Lee, Won Woong Lee, Haewoo Lee, Jin Yong Jun et Jin Won Noh illustre concrètement l'ampleur de ces violences vécues lors du parcours migratoire. Selon leurs résultats, 64 % des personnes interrogées déclarent avoir subi des souffrances humaines extrêmes : travail forcé, famine chronique, pénuries alimentaires prolongées, absence de logement ou encore actes de torture. À cela s'ajoutent les violences physiques : 46,33 % ont rapporté avoir été agressés, battus, giflés ou frappés. Parmi les expériences traumatisques les plus fréquentes, 27,57 % des répondants mentionnent un emprisonnement à la suite d'un enlèvement, d'une séquestration ou d'un passage en camp de détention. Par ailleurs, 26,49 % ont été victimes de violences physiques répétées, et 12,43 % de tentatives d'agression sexuelle ou d'actes sexuels imposés sous la contrainte ou la menace (Figure 4).

Figure 4 : Expériences traumatisques vécues par les transfuges nord-coréens



Malgré la récente parution de ces études, les traumatismes subis ne sont pas nouveaux. Dans leur étude en 2008, Jeon, Cho et Eom relevaient déjà les mêmes événements traumatisques, tant en Corée du Nord que pendant leur parcours migratoire (Figure 5).

Figure 5 : Expériences traumatiques vécues par les transfuges en Corée du Nord et pendant leur parcours migratoire soulevées dans l'étude de Jeon, Cho et Eom en 2008.

TABLE 2. Traumatic experiences in North Korea

Variables of traumatic experiences in North Korea	Results from 2004 study, % (N=62)			Results from 2001 study, ¹⁰ % (N=200)
	Male	Female	Total	Total
Witnessed death from starvation	58.8 (20)*	53.6 (15)	56.6 (35)	87.4 (173)
Witnessed public execution	50.0 (17)	35.7 (10)	43.5 (27)	87.4 (173)
Experienced great pain from illness or was gravely ill due to lack of treatment	17.6 (6)	14.3 (4)	16.1 (10)	62.2(122)
Life was threatened by lack of food	23.5 (8)	28.6 (8)	25.8 (16)	38.6 (76)
Was sent to a corrective facility or a prison	29.4 (10)	21.4 (6)	25.8 (16)	17.3 (34)
Was severely beaten	26.5 (9)	7.1 (2)	17.7 (11)	28.1 (55)
Unexpectedly was separated from family by force	23.5 (8)	10.7 (3)	17.7 (11)	26.9 (53)
Was under ideological suspicion for political wrongdoing	20.6 (7)	10.7 (3)	16.1 (10)	37.6 (74)
Was mistreated due to personal background	23.5 (8)	3.6 (1)	14.5 (9)	49.8 (98)
Was punished for political wrongdoing of a family member or relative	11.8 (4)	10.7 (3)	11.3 (7)	28.1 (55)
Was the target of an ideologically suspected	11.8 (4)	7.1 (2)	9.7 (6)	33.2 (65)
Experienced loss due to natural disaster such as floods and mountain fires	14.7 (5)	3.6 (1)	9.7 (6)	34.5 (68)
Was captured and tortured by someone	11.8 (4)	0.0 (0)	6.5 (4)	20.9 (41)
Was severely injured in a traffic accident or in the workplace	11.8 (4)	0.0 (0)	6.5 (4)	13.3 (26)
Was imprisoned in a gulag	2.9 (1)	7.1 (2)	4.8 (3)	6.2 (12)
Stole from others or government despite the danger due to shortage of food or fuel	2.9 (1)	3.6 (1)	3.2 (2)	15.2 (30)
Life was threatened by severe cold	5.9 (2)	0.0 (0)	3.2 (2)	28.1 (55)
Knew someone who left to obtain food and was never heard of again	0.0 (0)	3.6 (1)	1.6 (1)	30.0 (59)
Was sexually harassed or raped	0.0 (0)	0.0 (0)	0.0 (0)	2.6 (5)

*The numbers in parenthesis indicate the number of respondents

TABLE 3. Traumatic experiences during the escape period

Variables of traumatic experiences	The 2004 study result, % (N)			2001, ¹⁰ % (N)
	Male	Female	Total	
Was in hiding for fear of being spotted by others	23.5 (8)*	28.6 (8)	25.8 (16)	83.4 (166)
Was short of food and/or water to a life threatening level	26.5 (9)	7.1 (2)	17.7 (11)	38.6 (76)
Was inspected by North Korean guards or secret agents at the border	23.5 (8)	10.7 (3)	17.7 (11)	52.3 (104)
Was separated from others who were escaping together with me	17.6 (6)	17.9 (5)	17.7 (11)	23.2 (46)
Was arrested by Chinese border control guards	11.8 (4)	17.9 (5)	14.5 (9)	31.1 (36)
Was inspected by Chinese border control	5.9 (2)	14.3 (4)	9.7 (6)	46.7 (92)
Was betrayed by someone I trusted	14.7 (5)	3.6 (1)	9.7 (6)	36.2 (72)
Was in danger of being caught while preparing for escape from North Korea	11.8 (4)	3.6 (1)	8.1 (5)	38.6 (76)
Was severely beaten	8.8 (3)	7.1 (2)	8.1 (5)	15.7 (31)
Was accidentally injured or caught a disease and life was threatened due to lack of treatment	5.9 (2)	7.1 (2)	6.5 (4)	18.3 (36)
Someone who was escaping with me was arrested	5.9 (2)	7.1 (2)	6.5 (4)	21.2 (42)
Requested defection to Korean embassy or consulate but the request was denied	8.8 (3)	3.6 (1)	6.5 (4)	44.4 (88)
Was robbed of money, food, and water in my possession	8.8 (3)	0.0 (0)	4.8 (3)	23.2 (46)
Thought of people approaching me as North Korean spies	8.8 (3)	0.0 (0)	4.8 (3)	37.1 (73)
Was the target of a gunshot	2.9 (1)	3.6 (1)	3.2 (2)	11.2 (22)
Someone who was escaping with me died during the escape	0.0 (0)	3.6 (1)	1.6 (1)	8.1 (16)
Was sexually harassed or raped	0.0 (0)	3.6 (1)	1.6 (1)	2.5 (6)
Was humiliated by South Koreans I met during my escape	2.9 (1)	0.0 (0)	1.6 (1)	—

*The number of parenthesis indicate the number of respondents

Ces résultats démontraient un manque d'amélioration tant de la vie des Nord-Coréens en Corée du Nord que de leur parcours migratoire, et se retrouvaient dans la santé mentale des Nord-coréens qui arrivent en Corée du Sud.

Si cette même étude révélait aussi que de nombreux transfuges vivaient de multiples troubles mentaux (Figure 6), une étude de 2023 de Kang Hami souligne que ces problèmes n'ont pas disparu et qu'ils sont, bien au contraire, extrêmement plus présent dans la diaspora nord-coréenne en Corée du Sud que dans la société sud-coréenne.

Figure 6 : Troubles mentaux parmi les transfuges nord-coréens soulevées dans l'étude de Jeon, Cho et Eom en 2008.

TABLE 4. The average means for the PAI scales for the personality assessment

Variables	Total			Male (N=25)	Female (N=22)	t
	Mean	SD	Minimum	Maximum		
Validity scales						
Inconsistency (ICN)	55.59	12.25	36.00	91.00	57.48 (13.84)	52.68 (10.58)
Infrequency (INF)	57.81	11.40	32.00	79.00	58.58 (10.48)	57.76 (11.32)
Negative Impression (NIM)	57.98	15.66	37.00	96.00	61.04 (16.36)	53.20 (13.97)
Positive Impression (PIM)	41.76	12.47	13.00	71.00	43.62 (13.87)	39.64 (10.34)
Clinical scales						
Somatic Complaints (SOM)	57.41	15.82	38.00	99.00	55.65 (16.05)	58.56 (17.23)
Anxiety (ANX)	58.94	14.32	34.00	92.00	58.42 (16.25)	59.88 (12.88)
Anxiety-Related Disorder (ARD)	59.75	15.92	33.00	96.00	57.42 (17.56)	62.44 (15.12)
Depression (DEP)	59.84	11.96	40.00	94.00	61.62 (12.08)	58.88 (13.45)
Mania (MAN)	62.51	12.47	34.00	88.00	61.62 (14.20)	63.64 (11.94)
Paranoia (PAR)	53.06	11.10	31.00	88.00	52.81 (11.60)	53.64 (10.42)
Schizophrenia (SCZ)	61.75	12.94	34.00	99.00	62.46 (12.00)	63.36 (13.95)
Borderline Features (BOR)	56.89	12.45	33.00	87.00	56.23 (13.37)	58.56 (11.64)
Antisocial Features (ANT)	55.78	11.26	33.00	103.00	57.88 (13.31)	55.12 (9.18)
Alcohol Problems (ALC)	53.84	12.20	44.00	97.00	58.50 (14.24)	49.36 (8.51)
Drug Problems (ALC)	58.13	15.02	41.00	95.00	55.04 (12.16)	60.44 (18.00)
Treatment scales						
Aggression (AGG)	57.43	12.38	38.00	96.00	58.85 (12.99)	57.16 (13.66)
Suicide Ideation (SUI)	55.59	17.48	43.00	110.00	55.88 (17.95)	54.80 (17.47)
Nonsupport (NON)	53.60	10.36	33.00	88.00	56.77 (10.41)	50.36 (10.02)
Treatment Rejection (RXR)	38.38	11.34	19.00	71.00	36.85 (9.33)	38.88 (11.53)
Interpersonal scales						
Dominance (DOM)	52.40	11.78	27.00	80.00	54.42 (13.22)	51.44 (11.85)
Warmth (WRM)	53.95	11.30	27.00	74.00	57.00 (11.31)	50.84 (10.23)

*p<0.05. PAI: personality assessment inventory, SD: standard deviation

En effet, l'auteur souligne que les transfuges ont, pour 22,5% d'entre eux un syndrome post-traumatique, 56,3% sont dépressifs, 60,1% ont un taux anormal de stress et que 38% d'entre eux

sont insomniaques. En comparaison, seulement 0,6% de la société sud-coréenne souffre de syndrome post-traumatique, 3,1% de dépression, 6,8% d'anxiété et 9% d'insomnie.

Les enfants et adolescents sont particulièrement touchés par ces conditions. Comme l'indique Kang (Ibid), la difficulté à s'adapter aux codes sociaux sud-coréens est accentuée chez les jeunes transfuges qui souffrent de troubles du stress post-traumatique (PTSD), d'insomnie et d'un sentiment de détresse constante. Ces symptômes nuisent à leurs apprentissages et limitent leurs capacités à suivre un parcours scolaire normal, réduisant ainsi leurs chances de réussite sociale et professionnelle (Ibid).

Ce caractère immuable a notamment été soulevé dans l'étude de Thierry Baubet, Marine Buissonnière, Sophie Delaunay, Pierre Salignon en 2003. En effet, une transfuge de 18 ans, qui avait été vendue à un homme l'ayant séquestrée et maintenue attachée pendant des semaines, la violent quotidiennement, témoigne que, même après son installation en Corée du Sud :

« Je ne m'endors pas avant 3 heures du matin. Quand je m'endors, je suis soudainement envahie d'un effroi incompréhensible. Je suis complètement éveillée, mon cœur bat très vite, je tremble. C'est souvent des cauchemars qui me réveillent. Je ne vois pas qui c'est mais on me bat, on m'attrape par derrière et on me noie dans l'eau ».

Ces symptômes ont de lourdes conséquences sur leur intégration dans la société sud-coréenne. En effet, toutes ces études (Jeon et al., 2008 ; Hami, 2023 ; Lee et al., 2025) soulèvent les impacts négatifs de ces traumatismes, notamment au sein des relations interpersonnelles en Corée du Sud, tels que : la peur de l'autre, l'absence de confiance, une colère accrue et une tendance à éviter les interactions sociales. Pour reprendre le témoignage de l'étude de Baubet et tous de 2003, elle voulait devenir coiffeuse mais explique que, du fait de son traumatisme, elle n'avait pas pu, je cite :

« Quand je croise un homme, s'il sourit ça va, mais dès qu'il arrête de sourire, ça me fait peur. J'ai tout le temps peur d'être enfermée dans une pièce. Je voudrais reprendre mes études, devenir coiffeuse, mais mes mains ne suivent pas ce que je veux faire. Elles agissent contre ma volonté ».

Une fois en Corée du Sud, les transfuges nord-coréens se trouvent donc confrontés à un double défi: s'adapter à un système économique et social profondément différent de celui qu'ils ont connu, tout en portant le poids des traumatismes accumulés au cours de leur vie et de leur parcours migratoire. Ces séquelles psychologiques ne sont pas sans conséquence : plusieurs études ont établi un lien direct entre le niveau de traumatisme subi et les difficultés à accéder à un emploi stable (Lee, Kim, Kim & Chu, 2022). En effet, la fragilité mentale, souvent marquée par des troubles anxieux et des syndromes de stress post-traumatique, freine l'intégration sociale et professionnelle, rendant l'insertion sur le marché du travail d'autant plus complexe (Kang, 2023). Ces troubles affectent également d'autres dimensions de la vie en société, comme la capacité à poursuivre des études supérieures ou à établir des relations durables. En raison de cette vulnérabilité, nombre de transfuges se retrouvent cantonnés à des emplois précaires, perpétuant, de facto, leur instabilité économique et renforçant leur marginalisation (*Ibid*).

Finalement, les traumatismes vécus par les transfuges nord-coréens, tant en Corée du Nord que lors de leur parcours migratoire, constituent un obstacle majeur à leur intégration en Corée du Sud. Ces souffrances profondes ont des répercussions sur leur santé mentale, leur capacité à nouer des relations sociales et leurs perspectives professionnelles, limitant ainsi leur chance d'une insertion réussie dans leur nouvelle société.

Conclusion

En conclusion les *Border Studies* permettent d'avoir une double lecture de la place de la frontière. D'un côté les frontières sont, comme l'ont avancé Mezzadra, Neilson et Iossifova, une pratique sociale primordiale qui structure notre quotidien et notre rapport à l'autre, que ce soit à travers la gestion des espaces personnels ou des infrastructures urbaines, une pratique humaine par excellence (Iossifova, 2020). Elles sont donc présentes à travers des processus de contrôle et de gestion, agissant comme des outils pour orchestrer les flux mondiaux de travailleurs, de marchandises et de capitaux (Mezzadra et Neilson, 2013). De l'autre, Gloria Anzaldúa (1987) explique que la frontière se manifeste par cette place indéterminée où « *le sang de deux mondes fusionnent pour former un troisième pays - une culture de la frontière* ». Les individus qui vivent dans des zones frontalières, ou qui appartiennent à plusieurs identités culturelles, intérieurisent cette frontière créant une lutte identitaire constante exacerbée par le fait que la société dominante cherche

à effacer ces différences en imposant un modèle d'assimilation. Ce qui est particulièrement novateur dans la pensée d'Anzaldúa, et qui va être particulièrement pertinent chez les transfuges nord-coréens, c'est la manière dont elle montre que la frontière n'est pas seulement un espace géographique ou social comme, mais aussi un espace psychologique. Les Nord-Coréens incarnent cette double lecture de la frontière à travers leur parcours migratoire et leur intégration en Corée du Sud. D'un côté, leur fuite met en évidence la frontière comme un dispositif de contrôle et de régulation qui ne se limite pas à une ligne de séparation entre États, mais qui se déploie partout sur leur trajectoire. En Chine, où ils sont considérés comme des migrants illégaux et non comme des réfugiés, la frontière est omniprésente : elle ne se résume pas à la traversée du fleuve Tumen ou Yalu, mais s'étend à chaque rue, chaque lieu de travail, chaque interaction avec la population locale. La menace d'une arrestation et d'un rapatriement forcé en Corée du Nord plane constamment sur eux, les contraignant à une vie de clandestinité marquée par l'exploitation, la précarité et la peur. Cette frontière persistante ne s'efface pas en franchissant un nouveau territoire : au Vietnam, au Laos ou en Thaïlande, des Nord-Coréens continuent d'être arrêtés et parfois renvoyés en Chine, voire en Corée du Nord, illustrant ainsi la façon dont la frontière se prolonge bien au-delà des limites nationales. Leur statut les relègue souvent à des conditions de vie bien inférieures à celles des populations locales, renforçant leur position d'étrangers permanents, toujours en transit, jamais pleinement intégrés. Ce phénomène démontre que la frontière, loin d'être un simple tracé géographique, se matérialise dans le contrôle des corps et des mobilités, réapparaissant sans cesse tout au long de leur exil. Paradoxalement, cette omniprésence de la frontière ne crée pas seulement des victimes, elle alimente aussi des logiques d'exploitation : en Chine notamment, l'illégalité de leur statut les rend particulièrement vulnérables aux réseaux de traite, qui profitent de cette invisibilisation pour alimenter le marché des mariages forcés et de l'exploitation sexuelle, ciblant principalement les femmes nord-coréennes. D'un autre côté, la frontière ne disparaît pas une fois en Corée du Sud, elle se reconfigure sous une forme plus insidieuse. Si les Nord-Coréens deviennent officiellement citoyens sud-coréens à leur arrivée, leur expérience quotidienne est marquée par un décalage profond entre cette reconnaissance juridique et leur acceptation sociale. La frontière, cette fois-ci, ne se manifeste plus par des contrôles ou des restrictions de déplacement, mais par une série de barrières culturelles, linguistiques et sociales qui creusent un fossé entre eux et la société sud-coréenne. Leur accent, leurs habitudes de vie, leur manière de penser, façonnée par des décennies de séparation, les distinguent immédiatement des

Sud-Coréens, renforçant leur isolement et leur difficulté à s'intégrer pleinement. Cette situation les place dans une position paradoxale : appartenir à un pays qui est censé être le leur, mais se sentir constamment perçus comme des étrangers. L'internalisation de la frontière devient alors un phénomène quotidien, vécu à travers les discriminations sur le marché du travail, les difficultés à tisser des liens sociaux et la stigmatisation implicite qui les relègue souvent à des cercles communautaires restreints. Cette persistance de la frontière dans leur quotidien interroge la manière dont la société sud-coréenne les perçoit et les intègre, et ouvre une réflexion plus large sur les dynamiques d'inclusion et d'exclusion dans un pays marqué par une forte homogénéité culturelle. Si les obstacles à leur intégration sont bien identifiés, reste à comprendre comment ces barrières sont entretenues, et dans quelle mesure les structures mises en place pour les accompagner contribuent à atténuer ou, au contraire, à renforcer cette frontière invisible. C'est ce que nous explorerons dans le prochain chapitre en analysant les politiques sud-coréennes et leur rôle dans la gestion de cette frontière internalisée.

CHAPITRE 2

L'INVISIBILISATION DE LA FRONTIÈRE PAR LES POLITIQUES SUD-CORÉENNES

« Nous ne pouvons pas vivre en Corée du Nord par peur, nous ne pouvons pas vivre en Chine par peur d'être expulsés et nous ne pouvons pas vivre en Corée du Sud par ignorance »

(Eschborn et Appel, 2014)

Influencées par les dynamiques géopolitiques inter-péninsulaires, les politiques sud-coréennes à l'égard des transfuges se sont construites au rythme des fluctuations dans les relations entre le Nord et le Sud. Souvent pensées à travers le prisme des priorités sécuritaires et diplomatiques, ces politiques ont relégué au second plan les enjeux d'intégration sociale, culturelle et identitaire, comme si l'individualité des transfuges devait s'effacer derrière le récit national de la réunification.

Ce chapitre s'attachera à analyser comment les politiques sud-coréennes ont participé à invisibiliser la frontière intérieurisée que portent les transfuges nord-coréens, en privilégiant une conception homogénéisante de l'intégration au détriment de leur vécu. Comprendre ces politiques implique également d'examiner les intérêts et les bénéfices que le gouvernement sud-coréen peut en retirer : c'est à cette condition que l'on peut saisir pourquoi, malgré une attention institutionnelle relativement importante, les transfuges continuent de faire face à de nombreuses difficultés.

Dans un premier temps, nous reviendrons sur la manière dont les premiers arrivants ont été mobilisés comme vecteurs de légitimation dans la guerre idéologique qui opposait les deux Corées. Nous analyserons ensuite comment l'augmentation du nombre de départs a conduit à l'instrumentalisation des procédures d'accueil, donnant lieu à un véritable manuel du parfait Sud-Coréen. Enfin, nous montrerons que, malgré la fin de la guerre idéologique, l'identité des transfuges continue d'être façonnée au gré des intérêts diplomatiques des gouvernements successifs.

2.1. Le transfuge comme vecteur de légitimation dans la guerre idéologique intercoréenne

À la sortie de la guerre en 1953, la Corée du Sud s'est définie en opposition directe au régime communiste du Nord, faisant de l'anticommunisme un fondement central de son identité nationale. Cette idéologie a structuré les institutions politiques, militaires et éducatives du pays, justifiant une surveillance renforcée, des lois répressives comme la Loi sur la sécurité nationale, et une répression systématique des voix dissidentes.

Dans ce contexte, les transfuges nord-coréens ont d'abord été érigés en symboles de la victoire idéologique du Sud, incarnant le triomphe de la démocratie sur le communisme. Cette figure du héros anticomuniste s'est cependant effritée à la suite de la fin de la guerre froide et à l'accroissement du nombre de transfuge au Sud. Cette section s'attachera d'abord à analyser la construction de cette figure héroïque, avant de montrer comment, avec le temps, elle a laissé place à une représentation plus nuancée du transfuge, désormais perçu comme un frère du Nord au statut ambivalent.

2.1.1. Le héros anticomuniste

En 1953, deux États aux orientations diamétralement opposées ont émergé dans la péninsule. D'un côté, la Corée du Sud a choisi d'embrasser le capitalisme, s'alignant progressivement sur le modèle économique libéral promu par les États-Unis. De l'autre, la Corée du Nord s'est engagée sur la voie du communisme, suivant de près l'influence de ses alliés communistes, l'Union soviétique et la Chine maoïste. Si les armes se sont tues avec l'armistice, une autre forme de confrontation a alors émergé : une guerre idéologique, une lutte pour la supériorité sur l'ensemble de la péninsule (Bae, 2013).

Dans ce contexte de guerre froide intercoréenne, les Nord-Coréens qui parvenaient à rejoindre la Corée du Sud, alors autoritaire et fortement militarisée, étaient accueillis comme des héros, comme le souligne la loi mise en place en 1962 (Choi, 2018). Ils étaient célébrés et perçus avant tout comme des soldats, des figures emblématiques de la lutte anticomuniste. Cette identification au statut militaire s'explique en grande partie par le profil social de nombreux transfuges à cette

époque. Comme le souligne Sung Kyung Kim (2012), certains d'entre eux étaient issus directement des rangs de l'armée nord-coréenne. Elle cite notamment l'exemple de Jung Nak Hyun (정낙현)⁶, arrivé à Séoul (서울) aux commandes d'un avion de chasse MiG-15, ou encore celui de Lee Phil Eun (이필은), un major de la marine nord-coréenne ayant traversé la mer Jaune pour rallier le Sud (Kim, 2012). Ce sont précisément ces profils militaires qui avaient le plus de chances de franchir la zone démilitarisée, une frontière extrêmement surveillée et périlleuse à franchir pour un civil. Leur passage, perçu comme un acte de bravoure et de trahison consciente du régime nord-coréen, les érigait en symboles vivants de la supériorité idéologique et morale du Sud sur le Nord. Jin-Heon Jung illustre cette réalité avec l'exemple de Lee Woong-Pyung (이웅평) arrivé au Sud le 25 février 1983 en avion de chasse MiG-19, laissant sa famille entière au Nord. Le régime de Chun Doo Hwan (전두환) a alors célébré son arrivée avec une fête de bienvenue où Lee (이) a crié « *Longue vie à la Corée du Sud* » (Jung, 2014). Ces réjouissances avaient, cependant, un autre but, renforcer l'idéologie anticomuniste, essence de la doctrine de l'élaboration d'un sujet-citoyen anticomuniste. En effet, cette cérémonie de bienvenue était aussi une convention anticomuniste où la foule brandissait des pancartes proclamant « Écrasons les communistes ! » (Ibid).

Le régime sud-coréen, dans sa volonté de renforcer la cohésion nationale autour de la doctrine anticomuniste, trouvait en ces transfuges nord-coréens un outil de propagande particulièrement efficace (Kim, 2012). Ces derniers étaient utilisés comme instruments politiques, mis en avant sur la scène publique pour légitimer la position idéologique du gouvernement. Leur témoignage était soigneusement orchestré : on les faisait participer à des conférences de presse, souvent largement médiatisées, au cours desquelles ils étaient invités à dénoncer les atrocités du régime nord-coréen. Le discours qu'on attendait d'eux était clair et orienté : il s'agissait de dépeindre le Nord comme un territoire dominé par des « *Rouges belliqueux, brutaux et malfaisants* » (Jung, 2014), un régime oppressif régnant sur une population misérable, dépourvue de droits fondamentaux et soumise à une pauvreté généralisée. Par ces mises en scène politiques, le pouvoir sud-coréen espérait non

⁶ Après sa défection en 1953, No Kum-sok (노금석) a adopté le nom de Jung Nak Hyun (정낙현) en Corée du Sud, conformément à une pratique courante chez les transfuges visant à marquer leur rupture avec le Nord. Ce changement de nom répondait également à des considérations de sécurité et d'intégration dans un contexte de forte instrumentalisation politique des défecteurs

seulement justifier son propre autoritarisme, mais aussi rallier l'opinion publique à une vision binaire et antagoniste du conflit intercoréen (Kim, 2012).

Par leur statut sur le sol sud-coréen, ces soldats, administrés par le ministère de la défense, étaient traités presque sur un pied d'égalité avec les patriotes de la période coloniale, de la guerre de Corée et de la révolution du 19 avril (Jung, 2014). En avril 1962, le régime de Park Jung-Hee (박정희) avait établi, dans cet esprit, l'« Acte spécial secours aux patriotes et héros revenus dans l'état » afin d'institutionnaliser leur installation en Corée du Sud (Heuer, 2020).

Rares sont les études qui approfondissent le contenu de cet acte. Cependant, la recherche de Kim de 2012 nous permet d'avoir une définition précise des trois types de récompense retrouvées dans l'acte qui se définissait en fonction de la valeur de la personne et des informations fournies. Le premier groupe, celui de ceux qui avaient combattu le groupe fantoche anti-coréen tout en restant soldats dans le groupe, recevaient un million de won (soit environ 20 000 dollars américains à l'époque). Le deuxième groupe, celui de ceux qui avaient défié le groupe fantoche anti-Corée du Sud alors qu'ils travaillaient en tant qu'officiers ou cadres au sein du groupe et de ses sous-institutions, recevaient 700 000 wons (soit environ 14 000 dollars américains). Enfin, le dernier groupe, celui des civils qui étaient venus en Corée du Sud en apportant des informations confidentielles recevaient 500 000 wons (soit environ 10 000 dollars américains). En plus de ces récompenses, ils avaient droit à un placement professionnel (souvent le même que celui qu'ils avaient en Corée du Nord), une priorité au logement, un soutien financier substantiel ainsi qu'une reconnaissance sociale par la loi sud-coréenne (Kim, 2012).

Plusieurs éléments méritent d'être soulignés quant au mode de fonctionnement de ce dispositif. En premier lieu, les sommes versées aux Nord-Coréens n'étaient pas présentées comme des aides destinées à faciliter leur réinsertion, mais bien comme des récompenses, renforçant ainsi leur image de héros dans la lutte contre le communisme (Eschborn et Appel, 2014). Ensuite, le montant attribué variait en fonction de leur « valeur stratégique », déterminée par leur rang au sein de la société nord-coréenne ou encore par la qualité des informations qu'ils pouvaient fournir (Kim, 2012). Une fois encore, il ne s'agissait pas tant d'un soutien à une nouvelle vie au Sud que d'une compensation symbolique pour leur contribution à la guerre idéologique opposant les deux Corées. Enfin, cette logique de domination se manifestait également dans le vocabulaire employé

par les autorités sud-coréennes. Dans leurs prises de parole la Corée du Nord n'était jamais désignée directement comme un État, mais systématiquement qualifiée de « groupe fantoche », une stratégie discursive visant à nier sa légitimité politique et étatique (*Ibid*). Dans cette perspective, les Nord-Coréens au Sud n'étaient pas véritablement considérés comme des Nord-Coréens, mais plutôt comme des Sud-Coréens égarés ayant temporairement combattu dans le camp adverse, avant de revenir, vaillants, vers leur patrie d'origine. Leur intégration n'était donc pas pensée comme celle de migrants, mais comme celle de compatriotes retrouvés, porteurs d'un mérite idéologique qu'il convient de célébrer.

Cet acte fut amendé en 1974, passant le nombre de catégories de 3 à 5 afin de déterminer la récompense des Nord-coréens et leur valeur pour la société sud-coréenne (Koh et Baek, 1999). À titre d'exemple, la première catégorie regroupait les personnes ayant le plus d'influence sur la Corée du Nord en partant telles que ceux qui avaient le grade de général dans l'armée ou un niveau similaire d'officier civil dans le gouvernement nord-coréen, ceux qui ont causé des dommages massifs au Nord ou apporté des informations top secrètes ou encore ceux qui se sont engagés dans des activités subversives telles que l'assassinat de personnalités, l'engagement dans des luttes politiques en Corée du Nord ou la mise en œuvre de tactiques de sabotage. Si le ministère de la défense définissait la catégorie d'appartenance de chaque nouvel arrivant, c'est par décret présidentiel que les sommes étaient allouées (Kim, 2012).

La nécessité d'avoir un support légal concernant cette nouvelle catégorie de citoyen n'a cessé d'accroître, menant à un nouvel acte en 1978 nommé « Loi spéciale de compensation pour les héros ». Cet acte séparait les patriotes vus plus haut des transfuges et avait pour but de fournir les compensations et le soutien nécessaires à ces derniers (Koh et Baek, 1999). Si les 5 catégories de l'amendement de 1974 n'ont pas évolué, nous pouvons commencer à voir un changement dans le discours politique sud-coréen démontrant un changement de sentiment de la société sud-coréenne envers les Nord-Coréens nouvellement arrivés au Sud (Kim, 2012).

Malgré tout, les Nord-Coréens restaient des héros anticomunistes avec une énorme valeur pour le gouvernement sud-coréen et sa propagande en place. De ce fait, cette loi fournissait de généreuses aides telles que 150 000 wons (soit 309,92 dollars américains à l'époque) d'indemnités d'installation, d'incitations à l'emploi, de placement des membres de la famille, de logement gratuit,

de subventions à l'éducation et de traitement médical (Choi, 2018). De plus, un bénéfice spécial, appelé borogeum (보로금), était accordé à ceux qui avaient des secrets militaires à partager au gouvernement sud-coréen (Lankov, 2006). Par exemple, pour reprendre le cas de Lee Woong-Pyung (이웅평), ce dernier avait reçu 1.2 milliards de wons (soit 2 068 965 dollars américains à l'époque) à son arrivée en Corée du Sud, soit 480 fois le salaire annuel des Sud-Coréens dans les années 1980 (Ibid).

En somme, l'ensemble des politiques sud-coréennes à l'égard des premiers transfuges nord-coréens révèle une approche instrumentalisée de leur présence : loin de se soucier de leurs parcours personnels ou de la complexité identitaire liée à leur traversée de la frontière, les autorités les ont avant tout mobilisés comme outils idéologiques. Leur expérience, marquée par une rupture géopolitique, culturelle et intime, n'était pas pensée en tant que telle ; elle était convertie en capital symbolique au service du régime. Aucun dispositif ne cherchait alors à reconnaître l'internalisation de la frontière que ces individus portaient en eux, cette fracture entre deux mondes qu'ils incarnaient en eux.

Il faut également souligner qu'à cette époque, la Corée du Sud, encore en reconstruction, n'avait pas encore connu le spectaculaire essor économique et technologique qui marquera les décennies suivantes (Chool, 2014). L'écart culturel et identitaire avec le Nord, bien que réel, n'était alors pas aussi marqué qu'il le deviendra à partir des années 1990. Les transfuges ne représentaient pas encore cet « autre » aux antipodes du « nous » : ils étaient vus comme des compatriotes provisoirement égarés dans le camp ennemi, dont la bravoure dans la lutte anticommuniste valait réhabilitation et célébration.

Mais cette lecture héroïque, militarisée et utilitariste des transfuges finira par s'éroder progressivement. À mesure que le fossé entre les deux Corées s'est élargi et que la guerre idéologique a perdu de son intensité, l'image du transfuge s'est transformée, passant du héros célébré au « frère du Nord » intégré plus discrètement.

2.1.2. Du héros au frère du nord

Alors que moins de 650 nord-coréens avaient rejoint la Corée du Sud jusque-là, le début des années 1990 a marqué une hausse significative du nombre de transfuges (voir Annexe B). Si la Corée du Sud a vu son développement économique progresser de façon exponentielle, la Corée du Nord est entrée, quant à elle, dans une crise sans précédent (Oh et Hassig, 1999).

Les premiers transfuges arrivés à cette période n'étaient plus des soldats, mais des intellectuels ayant eu connaissance de l'effondrement de l'URSS. Puis, entre 1993 et 1997, 243 transfuges sont arrivés en Corée du Sud, majoritairement pour échapper à la grande famine qui avait commencé à se propager au Nord (Choi, 2018). Le profil des transfuges avait changé : il ne s'agissait plus de diplomates, d'hommes d'affaires ou de membres des élites gouvernementales, mais de personnes issues de toutes les couches de la société ; des fermiers, des ouvriers d'usine, des femmes au foyer ou encore des étudiants. La dynamique de la péninsule coréenne a alors évolué. Le Nord, a estimé la Corée du Sud, n'étaient peut-être même pas assez forte pour être encore considérée comme un ennemi à vaincre, mais comme une entité qui avait besoin d'une aide substantielle (Kim, 2012).

Séoul (서울) s'est alors retrouvée confrontée à un dilemme : persister dans sa politique d'accueil des Nord-Coréens sur des bases idéologiques, malgré son coût financier élevé, ou bien la réviser (Yang, 2009). En décembre 1993 le gouvernement sud-coréen a changé sa législation en place pour instaurer la « loi de protection des Nord-Coréens ayant fait défection » (귀순북한동포 보호법) (Koh et Baek, 1999). Cette nouvelle loi a clairement montré que le discours sur les arrivées nord-coréennes avait bifurqué, passant de la polarité de la guerre froide à celle de l'ethnie coréenne. Ne parlant plus de héros qu'il fallait appâter par des récompenses en cas de défection, le gouvernement a choisi de parler de compatriotes (북한동포), de frères du nord ayant la même ethnie coréenne mais ayant besoin d'aides du gouvernement sud-coréen (Kim, 2012). N'ayant plus d'utilité politique, le ministère en charge a été modifié, passant du ministère de la défense à celui de la santé et du bien-être (Jung, 2014).

Cette nouvelle loi se concentrat principalement sur la mise en place d'un système d'aide sociale calqué sur celui déjà appliqué aux familles à faible revenu en Corée du Sud. Il ne s'agissait plus

d'un dispositif exceptionnel réservé aux transfuges nord-coréens en tant que figures symboliques ou héros de la réunification, mais d'un alignement sur les politiques sociales ordinaires, intégrant les transfuges dans des catégories plus larges d'allocataires. L'objectif semblait être de normaliser l'accueil des nouveaux arrivants en les traitant comme des citoyens vulnérables parmi d'autres, plutôt que comme des instruments de propagande ou de distinction nationale (Ibid).

Dans ce contexte, le montant des aides accordées pour leur réinstallation a connu une baisse significative. Alors qu'auparavant, des aides substantielles étaient octroyées pour encourager les défections, les nouveaux arrivants se sont vu proposer un versement unique de 6,9 millions de wons ; ce qui représentait, à l'époque, environ 7 000 dollars américains. Cette somme, loin d'être uniforme, était modulée en fonction de plusieurs critères, notamment la taille du ménage, l'état de santé du ou des bénéficiaires, ainsi que leur aptitude à exercer une activité professionnelle (Koh et Baek, 1999).

Par ailleurs, une autre modification majeure concernait le logement. Le gouvernement a mis un terme à la politique consistant à fournir systématiquement un appartement gratuit à tous les transfuges (Jung, 2014). Désormais, il ne prenait plus en charge que le dépôt de garantie nécessaire à la location d'un logement ; une caution estimée par plusieurs chercheurs à l'équivalent de 8 400 dollars américains. Ce changement a été perçu comme une volonté de responsabiliser les transfuges en les insérant dans le marché locatif sud-coréen ordinaire, mais a aussi été critiqué pour avoir fragilisé davantage des individus souvent sans ressources ni réseau de soutien à leur arrivée (Ibid).

Malgré ces changements substantiels dans les politiques d'accueil et de réinstallation, le *borageum* (보로금) a été maintenu (Koh et Baek, 1999). Cette récompense financière, généralement réservée aux personnes jugées d'intérêt stratégique visait à encourager les défections de profils jugés utiles à l'État sud-coréen. Un exemple marquant est celui de Lee Cheol-Su (이철수), un capitaine de l'armée de l'air nord-coréenne qui, en 1996, a fui vers la Corée du Sud à bord de son MiG-19 vieillissant. Pour sa défection spectaculaire, il a reçu une somme totale de 478 millions de wons. Sur ce montant, 442 millions de wons, soit environ 600 000 dollars américains, représentaient son *borageum* (보로금) (Lankov, 2006). En comparaison, Lee Ung-Pyeong (이웅평), étudié plus haut, avait reçu, dans une situation similaire, 1,2 milliards de won.

L'écart entre ces deux montants témoigne non seulement de l'évolution des politiques au fil des années, mais aussi du changement de perception quant à la valeur symbolique ou stratégique des défecteurs selon le contexte politique du moment. Le traitement différencié entre transfuges « ordinaires » et transfuges « valorisés » reflète les tensions entre les logiques d'intégration sociale et les logiques politiques de représentation et d'utilité nationale.

Cette orientation politique s'est révélée largement inadéquate pour accompagner efficacement les transfuges nord-coréens dans leur intégration (Choi, 2018). Ces « frères du Nord » ont rencontré d'importantes difficultés d'adaptation, se traduisant notamment par un fort taux de chômage, une précarité persistante et une exposition marquée à la discrimination sociale. Contrairement aux premiers défecteurs perçus comme des héros et bénéficiant d'un soutien étatique, les nouveaux arrivants ne jouissaient plus d'aucune protection particulière. On estime d'ailleurs qu'au moins la moitié d'entre eux étaient sans emploi. Au-delà de la pauvreté matérielle, leur parcours d'intégration était également freiné par un profond choc culturel, un isolement psychologique souvent accentué, et un sentiment de culpabilité durable, autant de facteurs venant complexifier leur inclusion au sein de la société sud-coréenne (Jung, 2014).

Ce retour dans le passé permet de saisir combien la frontière intercoréenne fut longtemps absente des représentations officielles. La Corée du Sud, refusant de reconnaître l'existence de la Corée du Nord comme un État légitime, considérait les transfuges non pas comme des étrangers franchissant une ligne de démarcation, mais comme des compatriotes revenant sur le territoire national (Jung, 2014). Leurs passages, pourtant périlleux, étaient envisagés comme des retours symboliques dans la maison commune, et non comme des traversées migratoires impliquant une rupture territoriale, culturelle et identitaire avec un nouveau pays d'accueil.

Dans cette perspective, les politiques à leur égard ne visaient ni à faciliter une intégration, ni à répondre à une internalisation de la frontière. Elles avaient pour fonction de célébrer ces figures comme des héros idéologiques, utiles à la consolidation du récit national en Corée du Sud (Choi, 2018). Aucune distinction n'était réellement faite entre eux et les Sud-Coréens : ils étaient les mêmes, seulement marqués par un détour regrettable sous l'influence d'un régime ennemi. La frontière, bien qu'existant de manière concrète et militarisée, était symboliquement effacée.

À partir des années 1990, cette lecture a commencé à se fissurer. L'afflux de nouveaux profils de transfuges (civils, femmes, ouvriers, étudiants) a mis au jour un écart bien plus profond entre les deux sociétés. Le fossé, longtemps nié, est apparu dans les discours comme dans les pratiques institutionnelles. Les transfuges n'étaient plus accueillis comme des héros, mais comme des individus vulnérables (Jung, 2014). Le regard porté sur eux s'est lui aussi transformé : ils n'étaient plus « les mêmes », mais « les autres ». Cette évolution a marqué l'amorce d'un basculement dans la perception de la frontière, non plus seulement comme ligne géopolitique, mais comme séparation sociale, culturelle, et même morale, entre deux populations désormais perçues comme distinctes.

Ce glissement va se matérialiser quelques années plus tard dans la loi de 1997, connue sous le nom de Loi de soutien à la réinstallation des transfuges nord-coréens (북한이탈주민의 보호 및 정착지원에 관한 법률) qui consacre l'idée d'une politique spécifique à mettre en œuvre pour ceux qui viennent du Nord. Cette loi, en rompant avec l'ancienne logique héroïque, acte de manière explicite la reconnaissance d'une différence fondamentale entre Nord et Sud Coréens, et par là même, la reconnaissance implicite d'une frontière. Si elle ne dit pas encore ce mot, tout dans sa structure indique qu'il ne s'agit plus de « retrouver les siens », mais d'intégrer des individus venant d'un ailleurs désormais pleinement identifié comme tel.

2.2. L'instrumentalisation des procédures d'arrivée des transfuges : manuel du parfait Sud-Coréen

Depuis l'adoption en 1997 de la Loi de soutien à la réinstallation des compatriotes nord-coréens (북한이탈주민의 보호 및 정착지원에 관한 법률), les parcours d'arrivée des transfuges au Sud ont été progressivement standardisés selon un protocole qui, malgré l'évolution du contexte géopolitique, demeure largement inchangé. Dès leur entrée sur le territoire sud-coréen, ces derniers sont soumis à un enchaînement de dispositifs étatiques visant à les « préparer » à leur nouvelle vie : interrogatoire initial par le Service national du renseignement, passage obligé au sein du centre d'éducation Hanawon (하나원), puis intégration progressive à la société sud-coréenne.

Cette section propose d’analyser les différentes étapes de ce processus de réinstallation. Nous nous pencherons d’abord sur le rôle joué par le Service national du renseignement dans la gestion sécuritaire de l’arrivée des transfuges, avant d’examiner la création et les objectifs pédagogiques du centre Hanawon (하나원), pour enfin interroger les principes et les limites de la Loi de soutien à la réinstallation des transfuges nord-coréens (북한이탈주민의 보호 및 정착지원에 관한 법률).

2.2.1. Un passage obligatoire au sein du Service National du Renseignement

Le Service national du renseignement sud-coréen (NIS) est une institution difficile à pénétrer. À l’image de nombreux services de renseignement dans le monde, ses méthodes, ses structures internes et ses logiques d’action échappent en grande partie au regard public, tant elles sont enveloppées d’opacité. Toutefois, depuis les années 1960, l’une de ses missions centrales consiste à identifier et neutraliser d’éventuels espions nord-coréens tentant de pénétrer sur le territoire sud-coréen en se faisant passer pour des transfuges en quête d’asile et d’un avenir meilleur (Poorman, 2019).

Ainsi, dès leur arrivée en Corée du Sud, tous les transfuges nord-coréens sont soumis à une procédure d’enquête rigoureuse conduite par le NIS. Afin de centraliser ce processus de vérification, les individus concernés sont placés dans un établissement spécifique : le « centre de protection des transfuges », un lieu à la fois d’isolement, de contrôle, et de collecte d’informations (Park, 2019). Pendant une période de maximum 6 mois, ils font l’objet d’interrogatoires approfondis visant à écarter tout soupçon d’infiltation (Yoon, 2001). Ces séances portent sur de nombreux aspects de leur parcours : leur vie quotidienne en Corée du Nord, leurs liens ; réels ou supposés, avec le régime en place, les circonstances de leur fuite vers la Chine, ainsi que les étapes de leur itinéraire migratoire (Yonhap News Agency, 2014).

Si ces mesures peuvent être justifiées par des impératifs de sécurité nationale, elles ont néanmoins suscité de nombreuses critiques au fil des années. Le NIS est en effet accusé d’avoir orchestré de faux cas d’espionnage dans le but d’arrêter et de discréditer des dissidents. L’affaire Yu Woo-Sung (유우성), survenue en 2013, a constitué l’un des exemples les plus emblématiques des dérives du NIS en matière de gestion des transfuges. Ancien Nord-Coréen arrivé au Sud en 2004, il est devenu

fonctionnaire à la mairie de Séoul (서울). Il a été arrêté par le NIS qui l'a accusé d'espionnage au profit du Nord en 2013 (Harlan, 2013). Cette affaire a pris une ampleur médiatique importante et s'est retrouvée dans les journaux internationaux (Los Angeles Times, 2016 ; Washington Post, 2013 ; The Wall Street Journal, 2014 ; Hankyoreh, 2013 ou encore Mediapart, 2016) lorsque sa sœur, également transfuge, a révélé que son témoignage en 2012 avait été extorqué sous pression, et que les documents fournis par le NIS pour prouver la culpabilité de Yu (유), notamment des preuves en provenance de Chine, se sont avérés falsifiés. Si Yu Woo-sung (유우성) a finalement été acquitté, l'affaire a mis en lumière des pratiques violant les droits fondamentaux des individus concernés (Kim, 2016).

Le New York Times (Choe, 2014), dans un article de 2014 expliquait que la sœur de Yu (유) avait été contrainte de porter de fausses accusations contre son frère alors qu'elle avait été détenue pendant 179 jours au centre d'interrogatoire, au sud de Séoul (서울), dans un état de quasi-isolement, sans représentation légale (Ibid). Cette affaire a plus largement mis la lumière sur le témoignage d'anciens détenus qui ont dénoncé avoir été victimes de propos injurieux, de violences et de menaces d'expulsion. L'article rapport même qu'en 2011 un Nord-coréen s'est même suicidé après avoir avoué qu'il était en mission d'espionnage.

Ces pratiques ne se limitent pas aux cas récents. Dans le documentaire *Spy Nation* diffusé en 2016, Lee Cheol (이철), aujourd'hui âgé de 68 ans, a livré un témoignage poignant. Ancien prisonnier politique, il avait été condamné à mort en 1977 pour des accusations d'espionnage. Libéré après treize années d'incarcération, il n'a toutefois été officiellement innocenté qu'en 2015, à l'issue d'un nouveau procès. Ses souvenirs de détention au NIS et de torture demeurent profondément marqués dans sa mémoire.

« Ils m'ont déshabillé, m'ont battu sans relâche, menaçant de brûler mes parties génitales avec des cigarettes », a-t-il confié. « Ils ont même menacé de violer ma fiancée, ainsi que sa mère. À la fin, j'ai fini par leur dire que j'avouerais tout ce qu'ils voulaient. » (Choe, 2016).

L'ensemble de ces affaires a révélé non seulement les pratiques opaques du NIS, qui n'est contrôlé par aucun organe indépendant (Park, 2019), mais aussi la précarité du statut des transfuges, souvent traités avec suspicion dans un système où la présomption d'innocence est reléguée au second plan (Poorman, 2014).

Face à la pression médiatique et à la critique publique, le NIS a été contraint d'opérer plusieurs réformes internes. En avril 2014, la présidente Park Geun-Hye (박근혜) a présenté des excuses publiques en lien avec ce scandale, avant de procéder au remplacement du directeur du NIS (Choe, 2014). Dans un effort de revalorisation de son image, l'agence a renommé une de ses installations les plus controversées, le « centre d'interrogatoire commun », en « centre de protection des transfuges » (Yonhap News Agency, 2014), et s'est engagé à mettre un terme aux interrogatoires menés à huis clos. Conscient du profil majoritairement féminin des personnes concernées, le service a également promis l'embauche d'avocates à temps plein pour mieux encadrer les procédures (Poorman, 2014). Enfin, dans le cadre de ses efforts globaux de réforme, la durée maximale d'interrogation a été réduite de 180 à 90 jours en 2018 (*Ibid*).

Malgré ces ajustements, la réalité de l'arrivée en Corée du Sud peut être perçue comme brutale pour les transfuges. Bien qu'ayant survécu à un périple à travers l'Asie de l'Est, leur arrivée à Séoul (서울) ne constitue pas toujours un soulagement. Bien au contraire, leurs premiers pas sur le sol sud-coréen sont souvent marqués par une méfiance institutionnelle persistante : ils sont immédiatement confrontés à des interrogatoires prolongés, menés dans un climat de suspicion, afin de déterminer s'ils représentent une menace potentielle en tant qu'agents nord-coréens infiltrés. Loin d'être accueillis comme des « frères du Nord » ou perçus comme des héros idéologiques, les transfuges sont trop souvent abordés sous l'angle du soupçon, voire assimilés à des figures à surveiller, plutôt qu'à des citoyens à protéger. Loin d'incarner une politique d'accueil ou d'intégration, cette étape s'apparente davantage à un filtre de sécurité opaque, prélude à une autre forme de prise en charge étatique : le passage par le centre éducatif Hanawon (한나원), où débute leur « rééducation » à la société sud-coréenne.

2.2.2. La création d'un centre éducatif : Hanawon (하나원)

Hanawon (하나원) a été ouvert en 1999 à Anseong (안성), dans la province de Gyeonggi (경기) en Corée du Sud. Un deuxième site, appelé Hwacheon (화천), dans la province de Gangwon (강원), a été ouvert en 2012 pour pallier l'arrivée massive des transfuges. Pour beaucoup de Nord-Coréens :

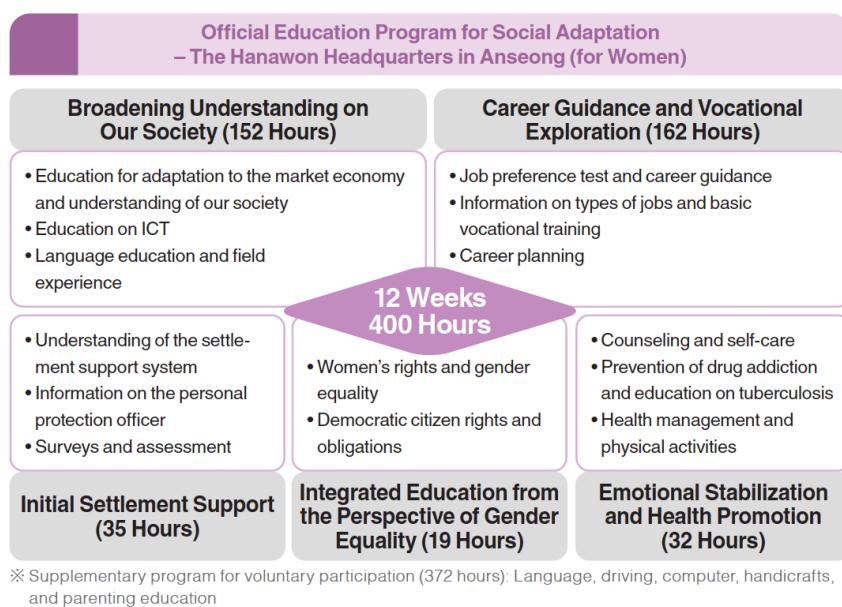
« Ce centre n'a rien d'extraordinaire - un complexe de salles de classe, de dortoirs, d'une clinique, d'un dentiste et d'une cafétéria, le tout entouré d'une clôture de sécurité - et pourtant, il n'existe probablement aucun autre centre de ce type dans le monde. C'est une sorte de maison de transition entre les univers, entre les Corées parallèles. Les personnes qui ont traversé l'abîme commencent à s'adapter à Hanawon » (Lee et John, 2015).

Cet endroit, prévu par la Loi de soutien à la réinstallation des compatriotes nord-coréens (북한이탈주민의 보호 및 정착지원에 관한 법률) de 1997, a été conçu dans le but de préparer les transfuges nord-coréens à la vie en Corée du Sud en leur inculquant les savoirs, normes et valeurs jugés nécessaires pour devenir des citoyens sud-coréens pleinement intégrés. S'étendant sur 61 553 m², pour une surface bâtie totale de 7 329 m², ce centre est fortement sécurisé, entouré de hauts murs et de clôtures en fil de fer barbelé, et est classé parmi les installations les plus sécurisées du pays. Cette configuration vise à protéger les résidents et le personnel, tout en limitant les déplacements des transfuges vers l'extérieur. Des gardes de sécurité et des caméras de surveillance sont présents pour assurer le contrôle du périmètre (ministère de l'Unification, 2001).

À leur arrivée à Hanawon (하나원), les transfuges sont séparés en deux groupes : les femmes et les enfants sont envoyées sur le site de Anseong (안성) et les hommes sur le site de Hwacheon (화천) (Kang, 2023). Les deux groupes vont recevoir environ 400 heures d'apprentissages réparties sur 12 semaines (trois mois) (Tarakei, 2018). Le programme d'apprentissage est divisé en 5 parties avec un nombre d'heures variables attribuées à chacune : la compréhension de la société sud-coréenne, l'éducation intégrée, l'orientation professionnelle et la recherche d'emploi, la stabilité

émotionnelle et la promotion de la santé, ainsi que l'aide à l'installation (ministère de l'Unification, 2024).

Figure 7 : Programme d'apprentissage de Hanawon (하나원)



Dans le tronc commun aux deux branches, on retrouve des modules centrés sur les fondements idéologiques de la République de Corée, tels que « Comprendre l'identité républicaine de la Corée » et « Comprendre la démocratie libérale ». Ces cours visent à transmettre aux transfuges les valeurs fondamentales de la société sud-coréenne, notamment la liberté, les droits humains et la démocratie (Morin-Dion, 2012). En parallèle, une formation à l'égalité de genre est assurée, en collaboration avec des institutions telles que l'Institut coréen pour la promotion de l'égalité entre les sexes et de l'éducation, avec des contenus sur les droits des femmes, l'égalité des genres, et la prévention des violences sexuelles et de la prostitution (ministère de l'Unification, 2024).

Une attention accrue est également portée à la maîtrise des outils numériques : les transfuges suivent une formation à l'usage des téléphones intelligents, leur permettant d'accéder facilement à l'information et aux services essentiels dans leur quotidien sud-coréen. Mais c'est dans le programme linguistique que se révèle de façon particulièrement éloquente la volonté de standardisation identitaire. Ce programme inclut désormais des modules sur l'adaptation

linguistique de base, l'apprentissage du vocabulaire et des expressions usuelles, la communication avec les Sud-Coréens, ainsi que la pratique du coréen standardisé (Choo, 2006).

Plus encore, pour ceux qui le souhaitent, ou à qui l'on fait comprendre que cela est préférable, un enseignement individuel de correction de l'accent nord-coréen est proposé, à travers un système de coaching personnalisé en laboratoire linguistique (ministère de l'Unification, 2024). Cette démarche, qui vise à gommer les spécificités dialectales perçues comme marqueurs d'altérité, souligne la dimension implicite de normalisation linguistique et participe d'un processus d'effacement de la différence. La langue, loin d'être un simple outil de communication, devient ainsi un vecteur de conformité, où l'accent devient l'indice audible d'une frontière que l'on cherche à rendre invisible.

Une partie des enseignements dispensés à Hanawon (하나원) se différencie selon le genre des transfuges (Ibid). Tandis que les femmes suivent des modules axés sur les droits des femmes et l'égalité de genre (Figure 7), les hommes se voient proposer un programme portant sur la prévention de la violence. Cette différenciation s'étend également aux volets pratiques de la formation : les hommes, en particulier, reçoivent des enseignements techniques orientés vers des métiers manuels, incluant des formations à la conduite, à l'électricité, à la pose de papiers peints, au carrelage, à la maçonnerie, à la plâtrerie, ainsi qu'à l'utilisation de machines lourdes, illustrant la manière dont le centre projette une certaine vision des rôles sociaux attendus des individus dans la société sud-coréenne.

Enfin, depuis quelques années, plusieurs dispositifs annexes ont été développés afin d'apporter un soutien accru aux transfuges en matière de santé physique et émotionnelle. Sur le site principal d'Anseong (안성), une structure médicale, la Hana Clinic, accueille les nouveaux arrivants (Tarakei, 2018). Dotée de 24 professionnels de santé, dont des médecins et des infirmières, cette clinique assure les premiers soins médicaux et propose des services variés tels que des bilans de santé, des campagnes de vaccination, ainsi que des programmes individualisés de promotion de la santé (ministère de l'Unification, 2024). En parallèle, un centre de santé mentale a été instauré afin de répondre aux besoins psychologiques spécifiques des transfuges nord-coréens (Tarakei, 2018). Il propose des traitements psychiatriques, des entretiens individuels et de groupe, ainsi que des

programmes éducatifs centrés sur la stabilité émotionnelle. À leur arrivée, tous les stagiaires de Hanawon (하나원) passent un bilan psychologique spécifique, « l’Inventaire de santé mentale pour les réfugiés nord-coréens », puis bénéficient d’un accompagnement individualisé introduisant des techniques d’auto-gestion émotionnelle, conçues pour favoriser une prise en charge autonome de leur santé mentale au quotidien, dès les premières semaines de leur séjour (ministère de l’Unification, 2024).

Sur le site de Hwacheon (화천), un programme similaire baptisé Hana Mind Plus (+) a été inauguré en octobre 2024 (Ibid). Spécifiquement orienté vers le conseil psychologique et la guérison émotionnelle en particulier pour les publics vulnérables tels que les familles monoparentales, les personnes âgées ou encore les adolescents et travailleurs nord-coréens.

En conclusion, si l’évolution des programmes d’Hanawon (하나원) témoigne d’une prise en compte croissante de la santé mentale des transfuges nord-coréens, nous constatons que ce pan reste encore marginal comparé à la priorité accordée à leur insertion économique. L’accent mis sur l’orientation professionnelle, la recherche d’emploi et la formation à des métiers standardisés traduit une logique d’intervention centrée sur l’autonomie rapide, avec pour horizon implicite de minimiser la charge que pourraient représenter les transfuges pour la société sud-coréenne (Tarakei, 2018). À la lumière des informations dispensées par le ministère de l’Unification dans son « *White paper* » de 2024, les expériences professionnelles passées des transfuges ainsi que leurs compétences propres sont peu valorisées : le système préfère orienter les individus vers des formations génériques, souvent manuelles, telles que l’électricité ou la pose de papiers peints, indépendamment de leurs aspirations ou de leur parcours antérieur.

Au-delà de cette volonté d’efficacité économique, Hanawon (하나원) incarne un projet d’uniformisation identitaire. Loin de se limiter à une aide à la réinsertion, le centre s’affirme comme un lieu de transformation normative, où il s’agit de modeler le transfuge pour qu’il corresponde aux attentes culturelles et comportementales de la société sud-coréenne. Les cours de langue visant à corriger l’accent nord-coréen participent de cette entreprise, en éradiquant les marqueurs

langagiers les plus audibles et visibles (Choo, 2006). Hanawon (하나원) opère donc une forme de mise aux normes silencieuse, où l'intégration rime avec effacement identitaire.

Finalement ce processus révèle une absence manifeste de reconnaissance de la frontière internalisée que portent en eux les transfuges. Plutôt que de tenir compte de la fracture identitaire produite par des années de socialisation au sein d'un régime radicalement différent, les dispositifs mis en œuvre cherchent à aplanir cette rupture jusqu'à en nier la persistance. Les multiples mécanismes éducatifs et psychologiques mis en place ne visent pas à accompagner cette frontière intérieurisée, mais bien à la rendre invisible, voire à la dissoudre dans un moule sud-coréen préétabli. Ce centre ne fait, alors, pas que gérer une migration : il administre une transition forcée entre deux régimes d'identification, sans laisser d'espace réel à la négociation ou à la reconnaissance de l'entre-deux. Cette logique trouve sa pleine expression dans les aides fournies aux transfuges à la sortie du centre.

2.2.3. La Loi de soutien à la réinstallation des transfuges nord-coréens (북한이탈주민의 보호 및 정착지원에 관한 법률)

À leur arrivée dans la société, les transfuges nord-coréens accèdent à un ensemble structuré d'aides définies par la Loi sur la protection et le soutien à la réinstallation des résidents nord-coréens (북한이탈주민의 보호 및 정착지원에 관한 법률) de 1997. D'après les données publiées par le ministère de l'Unification sud-coréen sur leur site internet, ces mesures couvrent des domaines clés tels que l'économie, le logement, l'emploi, l'éducation et la protection sociale (voir Annexe A). Elles poursuivent un double objectif : faciliter une intégration rapide des réfugiés dans la société sud-coréenne tout en limitant leur dépendance à long terme vis-à-vis de l'État.

Sur le plan économique, les transfuges peuvent recevoir jusqu'à 8 millions de wons (environ 7 550 dollars canadiens) en aide de base à l'installation (voir Annexe A), auxquels peuvent s'ajouter jusqu'à 25,1 millions de wons (environ 24 300 dollars canadiens) en incitatifs financiers pour ceux qui suivent une formation professionnelle, obtiennent un certificat de qualification ou accèdent à un emploi (Tarakei, 2018). Des aides complémentaires allant jusqu'à 15,4 millions de wons (15 000 dollars canadiens) sont également prévues pour les personnes âgées, en situation de handicap,

nécessitant des soins médicaux de longue durée ou pour les familles monoparentales (ministère de l’Unification, 2024).

En matière de logement, si l’État ne fournit plus d’habitation depuis la loi de 1993, il facilite l’accès aux appartements en location en assignant un logement public aux transfuges à leur sortie d’Hanawon (한나원) (O, 2011) et verse une subvention de logement pouvant aller jusqu’à 16 millions de wons (environ 15 500 dollars canadiens) pour un ménage d’une personne (Annexe A). Ces mesures visent à répondre à l’urgence résidentielle à court terme tout en favorisant une stabilisation rapide.

Cependant l’intégration dans le marché du travail reste au cœur du dispositif. Le gouvernement finance une allocation de formation professionnelle par le biais du ministère de l’Emploi et du Travail, et peut verser aux employeurs une subvention équivalente à la moitié du salaire (jusqu’à 500 000 wons par mois, soit environ 500 dollars canadiens) pendant un maximum de quatre ans pour les travailleurs entrés avant 2014 (Tarakei, 2018). En parallèle, 65 centres d’emploi à travers le pays mettent à disposition des conseillers spécialisés dans l’orientation et l’accompagnement professionnel. Des programmes spécifiques de soutien à l’emploi visent aussi les futurs agriculteurs ou les candidats à des emplois spéciaux, avec des mécanismes de protection tels que l’achat préférentiel (Suh, s.d.). Dans cette continuité, l’éducation fait aussi l’objet d’un traitement particulier avec des admissions universitaires spéciales pour les jeunes transfuges, et une prise en charge des frais de scolarité à 100 % pour les établissements publics, ou à 50 % pour les universités privées (Kim, 2015).

Le soutien social comprend, quant à lui, l’accès aux programmes de sécurité de subsistance, aux soins médicaux gratuits pour les bénéficiaires de l’aide médicale de niveau 1 (의료급여 1종)⁷, ainsi qu’une adhésion exceptionnelle au système national de retraite pour les personnes âgées de 50 à 59 ans (ministère de l’Unification, 2024).

⁷ En Corée du Sud, l'aide médicale de niveau 1 (의료급여 1종) est une forme d'assistance publique accordée aux personnes sans ressources ou particulièrement vulnérables, couvrant la quasi-totalité des frais médicaux, y compris les hospitalisations, consultations et médicaments, sans reste à charge.

Enfin, chaque ménage peut bénéficier, durant la période initiale d’installation, de l’assistance d’un ou deux agents de réinstallation (Howe et Lee, 2021). Un réseau de travailleurs sociaux répartis dans les collectivités locales, les centres pour l’emploi ou les postes de police (plus de 1 200 personnes au total) vient renforcer ce dispositif, dans le but de garantir un accompagnement de proximité au quotidien (ministère de l’Unification, 2024).

En définitive, la loi sud-coréenne sur la réinstallation promeut une autonomisation accélérée des transfuges, pensée avant tout en termes de productivité et de viabilité économique. Loin des montants spectaculaires, comme les 1,2 milliard de wons offerts à Lee Woong-Pyung (이웅평) dans les années 1980 (Lankov, 2006), les aides actuelles s’élèvent à un maximum de 49,1 millions de wons (soit 48 465 dollars canadiens) pour un profil dit « standard », c’est-à-dire sans vulnérabilité particulière ni insertion professionnelle exceptionnelle. Ces montants sont généralement versés de manière échelonnée, en fonction des étapes franchies dans le processus d’intégration.

Si ces sommes peuvent faciliter l’installation matérielle à court terme, elles se révèlent largement insuffisantes pour répondre à la complexité des trajectoires individuelles. Une part importante des transfuges arrive en Corée du Sud lourdement endettée, après avoir dû verser des montants considérables à des passeurs pour organiser leur fuite et leur passage par des pays tiers. Cette pression financière est loin d’être théorique ; elle est au cœur de nombreux témoignages, comme en témoigne cette parole saisissante d’un transfuge :

« C'était une source d'anxiété extrême pour ceux qui devaient des sommes importantes aux courtiers, qui les attendaient quotidiennement devant les portes principales. » (Lee et John, 2015)

Une réalité quotidienne qui illustre à quel point les aides post-Hanawon (하나원) peinent à répondre à l’urgence et à la précarité de certaines situations concrètes. De plus, beaucoup continuent, une fois installés, à envoyer régulièrement de l’argent à leurs proches restés en Corée

du Nord, dans l'espoir d'améliorer leurs conditions de vie ou de financer une éventuelle fuite (Ji, 2022)⁸.

À la sortie d'Hanawon (하나원), le soutien psychologique institutionnel tend à disparaître du cadre légal, laissant les transfuges face à eux-mêmes, souvent démunis, dans un environnement radicalement différent, et parfois profondément hostile. La société sud-coréenne contemporaine est marquée par une compétition sociale intense, une valorisation extrême de la réussite individuelle, et une pression constante à la performance (Ha, 2023), autant de facteurs qui expliquent en partie son taux de suicide parmi les plus élevés au monde⁹. Si ce choc est brièvement évoqué à Hanawon (하나원), il reste très imparfaitement pris en charge par les dispositifs existants, qui privilégient l'insertion économique à la reconstruction subjective.

Or, fuir la Corée du Nord ne se limite pas à franchir une frontière physique : cela implique une cassure identitaire, une reconfiguration mentale qui engage une frontière intérieure – invisible mais omniprésente. Comme le rappelle Hyeonseo Lee dans son récit de fuite :

« Une fois que vous aurez quitté le pays, il ne sera pas toujours facile de bien manger. En fait, les instructeurs nous ont prévenus que la vie, en général, serait difficile. Il ne sera peut-être pas facile de trouver un emploi, disaient-ils. » (Lee et John, 2015).

Ces paroles traduisent bien cette prise de conscience brutale d'un monde auquel ils n'appartiennent pas encore, où la promesse d'une vie meilleure se heurte à l'exigence d'une adaptation immédiate, sans réel espace de transition ni reconnaissance de la frontière psychique encore à l'œuvre.

C'est précisément cette frontière internalisée ; faite d'angoisses, de culpabilité, de solitude, d'aliénation face aux normes sud-coréennes, qui reste ignorée par les politiques d'intégration. Comme étudié, les mécanismes d'aide mis en place se concentrent sur la viabilité économique des

⁸ Selon Ji Da-gyum, dans son article de 2022 dans le Korea Herald, le total des envois de fonds a atteint 245,2 millions de wons (207 000 dollars) en 2021, mais ce chiffre était en baisse par rapport aux 300 millions de wons en 2020 et aux 314 millions de wons en 2019

⁹ Selon l'OCDE, le taux de suicide en Corée du Sud est le plus élevé des 38 pays riches membres de l'OCDE avec un taux de 24,1 suicides pour 100 000 décès en 2020

individus, comme si l’insertion dans le marché du travail pouvait suffire à sceller une appartenance. En refusant de considérer les cicatrices intérieures laissées par l’exil, les pertes, la surveillance, la faim, mais aussi la culpabilité envers les proches restés au Nord, l’État sud-coréen occulte les effets durables de la séparation entre les deux Corées sur les trajectoires individuelles que nous étudierons dans le chapitre 3. Hanawon (한나원), puis les aides financières et matérielles qui suivent, tendent à lisser ces subjectivités pour mieux les faire correspondre au modèle du citoyen sud-coréen attendu : autonome, performant, invisible. Comme nous l’avons vu dans le chapitre 1, la frontière n’est pas abolie une fois arrivé en Corée du Sud, elle est déplacée à l’intérieur des corps et des consciences, niée dans les politiques publiques, mais profondément vécue par ceux et celles qui en sont porteurs.

Ainsi, derrière les dispositifs d’aide mis en place, se dessine une logique d’intégration fondée sur la conformité et l’effacement, bien plus que sur la reconnaissance des parcours singuliers et des fractures identitaires profondes. Cette approche ne constitue pas un cas isolé, mais s’inscrit dans une dynamique plus vaste : celle du traitement politique des transfuges nord-coréens par l’État sud-coréen, où l’internalisation de la frontière tend à être reléguée au second plan au profit de considérations stratégiques.

Afin de mieux saisir les ressorts de cette évolution, il convient désormais d’analyser comment, selon les orientations politiques, les transfuges ont été soit discrètement écartés des débats publics au nom du dialogue intercoréen, soit, à l’inverse, mis en avant comme symboles de la supériorité sud-coréenne dans un contexte de confrontation avec Pyongyang (평양).

2.3. De l'outil idéologique à l'instrument diplomatique : l'instrumentalisation de l'identité du transfuge

Si, comme nous l'avons vu plus haut, l'utilisation de l'image du transfuge comme vecteur de propagande anticomuniste a été progressivement effacée à la fin de la guerre froide, et son accueil institutionnalisé à la toute fin du XX^e siècle, le transfuge demeure un instrument politique de premier plan pour les gouvernements sud-coréens. Loin de reconnaître les réalités vécues et l'internalisation de la frontière par ces derniers, la Maison Bleue (청와대)¹⁰ privilégie l'exploitation de l'image que renvoie le transfuge : tour à tour effacé afin de ne pas compromettre le rapprochement intercoréen, ou mis en avant pour illustrer l'échec du Nord et la supériorité du Sud, son identité est ainsi instrumentalisée au gré des intérêts politiques.

Dans cette section, il s'agira d'examiner dans un premier temps la discréption stratégique privilégiée par les gouvernements démocrates dans leur volonté de renouer le dialogue intercoréen, puis d'analyser la dynamique opposée des gouvernements conservateurs, qui ont érigé les transfuges en symboles de la supériorité sud-coréenne face au Nord.

2.3.1. Discréption stratégique des gouvernements démocrates sud-coréens sur la présence des transfuges au profit d'un dialogue intercoréen

Alors que le nombre de transfuges nord-coréens a augmenté de manière exponentielle après la Grande Famine de Corée du Nord (voir ANNEXE B), la Corée du Sud, sous la présidence du démocrate Kim Dae-Jung (김대중) en 1998, est entrée dans une nouvelle ère de rapprochement intercoréen avec la *Sunshine Policy* (햇볕정책). Partant du postulat que la Corée du Nord ne s'effondrerait pas à court terme, cette politique visait à favoriser la réconciliation par la coopération économique et le dialogue (Choi, 2018). Refusant de considérer le Nord comme un ennemi hostile, Kim Dae-Jung (김대중) a progressivement autorisé les organisations non gouvernementales (ONG), les entreprises et les citoyens sud-coréens à établir des contacts au-delà de la zone démilitarisée. Il a également accru l'aide humanitaire, notamment en matière de nourriture et

¹⁰ La Maison Bleue (청와대) est l'ancienne résidence officielle et le bureau exécutif du président de la Corée du Sud, symbole du pouvoir exécutif situé à Séoul.

d’engrais, afin de soutenir la population nord-coréenne durement touchée par la Grande Famine de la fin des années 1990. Ce tournant diplomatique a culminé en juin 2000, lorsque Kim Dae-Jung (김대중) s’est rendu à Pyongyang (평양) pour rencontrer Kim Jong-Il (김정일), marquant ainsi le tout premier sommet intercoréen depuis la fin de la guerre de Corée en 1953 (Wertz et Yeo, 2023).

Cette dynamique s’est poursuivie sous la présidence du démocrate Roh Moo-Hyun (노무현), successeur de Kim Dae-Jung (김대중), avec le lancement de sa politique de « Paix et Prospérité » en 2003 (Park, 2019). Celle-ci visait à intensifier les échanges commerciaux et les aides humanitaires avec la Corée du Nord, dans une volonté affirmée de rapprochement (Kim, 2006). Bien que la politique ait été mise à l’épreuve par les essais nucléaires nord-coréens de 2006, elle n’a pas été interrompue pour autant. En octobre 2007, Roh Moo-Hyun (노무현) s’est rendu à Pyongyang (평양) pour rencontrer Kim Jong-Il (김정일), marquant ainsi le deuxième sommet intercoréen depuis la fin de la guerre de Corée (Wertz et Yeo, 2023). Cette rencontre avait pour objectif de consolider les liens économiques, notamment par le projet de création d’une zone de coopération dans la ville portuaire nord-coréenne de Haeju (해주). Cependant, cet élan de coopération fut rapidement freiné par l’arrivée au pouvoir du conservateur Lee Myung-Bak (이명박) en 2008, dont la politique étrangère, plus rigide, marqua un net recul dans les relations intercoréennes (Ibid).

Alors que l’élection des conservateurs avait marqué la fin des initiatives économiques intercoréennes, la *Sunshine Policy* (햇볕정책) a brièvement refait surface en 2017, portée par le président démocrate Moon Jae-In (문재인). Avocat des droits humains et lui-même issu d’une famille de transfuges nord-coréens, Moon (문) aspirait à restaurer la paix et la prospérité sur la péninsule grâce à une politique d’engagement et de dialogue, en dépit des tensions géopolitiques croissantes dans la région (Park, 2019). L’année 2018 fut marquée par un spectaculaire réchauffement des relations. Dans son discours du Nouvel An, Kim Jong-Un (김정은) a souhaité le succès des Jeux olympiques d’hiver à la Corée du Sud et s’est déclaré prêt à renouer le dialogue. Cette ouverture s’est concrétisée lors des Jeux de Pyeongchang (평창군) en février 2018 : les deux Corées ont défilé ensemble sous la bannière d’une Corée unifiée lors de la cérémonie d’ouverture, et une équipe féminine conjointe de hockey a vu le jour (TV5 Monde, 2018). Le sommet

intercoréen du 27 avril 2018 a constitué un autre moment fort, lorsque Kim Jong-Un (김정은) a franchi la ligne de démarcation à Panmunjeom (판문점), devenant le premier dirigeant nord-coréen à entrer au Sud depuis 1953. Ce jour-là, les deux présidents ont signé la Déclaration de Panmunjeom pour la paix, la prospérité et la réunification de la péninsule (한반도의 평화와 번영, 통일을 위한 판문점 선언), appelant notamment à la fin des hostilités militaires, à l'ouverture d'un bureau de liaison commun à Kaesong (개성특별시), et à une coopération renforcée entre les deux États (Wertz et Yeo, 2023).

Quelques mois plus tard, en septembre, Moon Jae-In (문재인) s'est rendu à Pyongyang (평양), devenant le premier président sud-coréen à s'adresser directement au peuple nord-coréen lors des Jeux de Masse (아리랑 공연)¹¹ (Park, 2019). Malgré ces avancées prometteuses, les relations intercoréennes se sont rapidement enlisées après l'échec du sommet Trump-Kim à Hanoï (Hà Nôi) en février 2019, puis se sont figées avec la pandémie de COVID-19 (Pont et Paris, 2019).

L'objectif fondamental de ces politiques était d'éviter à tout prix une nouvelle guerre ou tout conflit armé majeur (Bae et Moon, 2014). Pour les gouvernements démocrates sud-coréens, l'amélioration des relations intercoréennes devait, par ricochet, permettre de résoudre les enjeux humanitaires et les questions relatives aux droits des minorités. Cette logique les tend à privilégier les droits économiques, sociaux et culturels, souvent au détriment des droits civils et politiques. Leur ambition était de construire une unification de facto, fondée sur des échanges intensifiés de personnes, de biens et de services, sur la mise en place de mesures de confiance mutuelle, de contrôle des armements, ainsi que sur l'institutionnalisation des relations intercoréennes à travers des sommets réguliers et des pourparlers ministériels (Park, 2019).

Ces orientations ont suscité de vives critiques, notamment de la part des conservateurs. Selon eux, ces politiques de rapprochement n'ont entraîné aucune concession tangible de la part de la Corée du Nord et auraient même renforcé le pouvoir du régime de Pyongyang (평양) (Bae et Moon, 2014). Non seulement elles ont échoué à mettre fin aux essais nucléaires nord-coréens, mais elles

¹¹ Les jeux de masse nord-coréens, apparus dès les années 1940 mais institutionnalisés dans les années 2000, sont de vastes spectacles de propagande mobilisant des dizaines de milliers de participants synchronisés pour célébrer le régime, son histoire et ses dirigeants à travers la danse, la gymnastique et des fresques humaines.

auraient également affaibli l'axe Séoul (서울) -Washington. L'une des critiques les plus virulentes a porté sur le silence quant à la situation des droits humains en Corée du Nord au profit d'un apaisement politique (*Ibid*). À titre d'exemple, les gouvernements de Kim Dae-Jung (김대중) (French, 2003) et Roh Moo-Hyun (노무현) (Jung, 2007) se sont abstenus à plusieurs reprises lors des votes aux Nations Unies portant sur les violations des droits de l'homme par le régime nord-coréen.

Ce silence s'est également retracé dans la manière dont Séoul (서울) a traité les transfuges nord-coréens. Andreï Lankov a qualifié cette approche de « fermeture silencieuse de la porte » (Lankov, 2006). Le président Roh Moo-Hyun (노무현) a exprimé sans ambiguïté, lors d'un discours à Berlin, que le gouvernement sud-coréen devait éviter toute action susceptible de provoquer l'effondrement du régime nord-coréen, y compris en entravant l'arrivée des transfuges. Cette orientation s'est confirmée en 2004, lorsque le ministre de l'Unification a déclaré son opposition à toute défection organisée, soulignant la volonté de l'État de démanteler les réseaux de passeurs, pourtant essentiels pour permettre la fuite des Nord-Coréens (*Ibid*). Si la Constitution sud-coréenne, à travers son article 3, interdit de refuser l'accueil des transfuges une fois arrivés sur le sol sud-coréen, les autorités ont toutefois mis en place des mesures visant à en rendre l'accès de plus en plus difficile. En 2005, un amendement à la loi de 1997 sur le soutien à la réinstallation des transfuges a drastiquement réduit le montant des aides financières allouées, rendant pratiquement impossible le financement de la fuite d'un membre de la famille resté au Nord (Jung, 2014).

Les effets de ces politiques se sont rapidement fait ressentir parmi les transfuges nord-coréens, dont plusieurs ont témoigné de leurs répercussions, en particulier sous la présidence de Moon Jae-In (문재인). Selon un article de l'American Enterprise Institute, un transfuge chargé de donner des conférences sur la Corée du Nord à des officiers militaires sud-coréens aurait reçu l'instruction explicite de ne pas évoquer les « réalités » de la vie au Nord (Schieber, 2018). Dans un autre cas, le ministère sud-coréen de l'Unification aurait interdit à un journaliste transfuge de couvrir les pourparlers intercoréens de haut niveau organisés à Panmunjeom (판문점) à l'occasion des Jeux olympiques de 2018. L'article souligne en outre que plusieurs transfuges affirment avoir commencé à se sentir traités comme des criminels en Corée du Sud. La police, censée les protéger face aux

menaces d'assassinats ciblés, est également perçue comme un outil de surveillance et de contrôle au service du gouvernement. Cette méfiance s'est accentuée avec la Déclaration de Panmunjom (한반도의 평화와 번영, 통일을 위한 판문점 선언) signée en avril 2018, dans laquelle Séoul (서울) s'engageait à éviter tout acte susceptible d'être interprété par Pyongyang (평양) comme une provocation. Dès lors, certains transfuges affirment avoir été empêchés de s'engager dans des activités militantes jugées trop hostiles par le Nord (Ibid).

Dans un témoignage recueilli par Arab News, une transfuge nord-coréenne confie :

« De nombreux transfuges nord-coréens, dont je fais partie, ne se sentent pas en sécurité face à la politique de réconciliation du gouvernement avec Pyongyang (평양), car le régime de Kim Jong-Un (김정은) pourrait exiger le rapatriement des réfugiés au nom du dialogue intercoréen. » (Sung, 2018).

Cette crainte fait écho à un précédent marquant : le rapatriement de 22 transfuges nord-coréens sous la présidence de Roh Moo-Hyun (노무현), souvent cité comme symbole des ambiguïtés sud-coréennes dans la protection des droits des réfugiés nord-coréens (Ibid).

Finalement, les gouvernements démocrates sud-coréens, à travers les politiques d'engagement comme la *Sunshine Policy* (햇볕정책) ou l'initiative de « Paix et Prospérité », ont fait le choix stratégique du dialogue intercoréen et du silence sur la question des droits humains accompagné, plus encore, d'un traitement ambigu des transfuges nord-coréens. Invisibles dans les discours officiels, absents des priorités gouvernementales, les transfuges ont été relégués à la marge du processus de réconciliation. Non seulement la frontière nord-coréenne était symboliquement effacée au profit d'une unité coréenne fantasmée, mais ceux qui la traversaient étaient eux-mêmes invisibilisés, considérés comme des obstacles à la poursuite du dialogue plutôt que comme des sujets porteurs d'une *mestiza* (Anzaldúa, 1987).

Cette logique a conduit à une série de mesures visant à contenir l'arrivée de nouveaux réfugiés, à restreindre leur expression publique et à diluer leur présence dans l'espace politique et médiatique.

Le soutien à leur intégration a été affaibli par des réformes budgétaires, et les tentatives d'activisme ou de témoignage ont été freinées au nom de la stabilité diplomatique. Ainsi, loin de bénéficier du discours unificateur promu par ces gouvernements, les transfuges se sont retrouvés dans une zone grise, à la fois exclus du récit national et surveillés comme des menaces potentielles à la fragile détente intercoréenne. Cette double invisibilisation, de la frontière comme ligne de fracture, et des individus qui la franchissent, révèle les limites d'un engagement centré sur l'État, au détriment de la reconnaissance des parcours et des identités singulières.

2.3.2. Bras de fer entre Pyongyang (평양) et les conservateurs sud-coréens : les transfuges érigés en symboles de supériorité sud-coréenne

Les gouvernements conservateurs ont opéré une bifurcation dans leur approche des relations intercoréennes. Alors que les démocrates souhaitaient adoucir leurs relations avec le Nord, quitte à passer sous silence certains sujets, les conservateurs ont opté pour une approche plus pragmatique, se disant prêts à sanctionner la Corée du Nord si elle ne tenait pas ses engagements.

Élu en 2008, Lee Myung-Bak (이명박) fut le premier président conservateur à succéder au progressiste Roh Moo-Hyun (노무현). Sa politique visait prioritairement la dénucléarisation de la Corée du Nord et entendait replacer la question des droits humains au centre des relations intercoréennes (Park, 2019). En réaction, Pyongyang (평양) déclara caduques l'ensemble des accords bilatéraux antérieurs (Wertz et Yeo, 2023). Dans les années qui suivirent, plusieurs incidents militaires vinrent aggraver les tensions sur la péninsule. En novembre 2009, un bref affrontement naval entre les marines nord et sud-coréennes (Radio-Canada, 2009), survenu le long de la ligne de démarcation nord, entraîna l'annonce de sanctions de la part de Séoul (서울) à l'encontre de Pyongyang (평양), ainsi que la suspension de tout échange économique entre les deux Corées. En définitive, la présidence de Lee Myung-Bak (이명박) contribua à un net durcissement des relations intercoréennes, tensions qui perdurèrent sous son successeur.

Élue en 2012, Park Geun-Hye (박근혜), première femme présidente de la Corée du Sud, s'engagea à améliorer les relations intercoréennes. Pour ce faire, elle affirma vouloir poursuivre l'approche pragmatique de son prédécesseur tout en instaurant une relation de confiance avec Pyongyang (평양) (Park, 2019). Si un timide dialogue reprit brièvement en 2013, aucun progrès tangible ne fut observé. En 2014, Park (박근혜) annonça un réajustement de sa stratégie, mettant l'accent sur la réunification par le biais d'un renforcement des échanges économiques entre les deux Corées. Cette initiative, loin de susciter l'adhésion du Nord, fut interprétée par Pyongyang (평양) comme un projet d'unification par absorption, fondé sur l'effondrement anticipé du régime nord-coréen (Wertz et Yeo, 2023). En 2016, à la suite du quatrième essai nucléaire nord-coréen, la présidente sud-coréenne durcit sa position en adoptant de nouvelles sanctions à l'égard du Nord (Mesmer et Gauquelin, 2016). L'ensemble des canaux de communication, y compris militaires, furent dès lors rompus, laissant les relations intercoréennes dans une impasse à l'arrivée au pouvoir de Moon Jae-In (문재인), en 2017 (Ibid).

À la suite des tentatives infructueuses de relance de la Sunshine Policy (햇볕정책) sous la présidence de Moon Jae-In (문재인), l'élection en 2022 du conservateur Yoon Suk-Yeol (윤석열) marqua un nouveau tournant dans la politique intercoréenne (Wertz et Yeo, 2023). Dans un contexte de recrudescence des essais nucléaires nord-coréens, le nouveau président adopta une posture nettement plus sceptique à l'égard du dialogue avec Pyongyang (평양) que ses prédécesseurs immédiats. Plaçant la sécurité nationale au cœur de ses priorités, il relança les exercices militaires conjoints à grande échelle avec les États-Unis (Choi et Kim, 2023), réaffirmant ainsi une ligne dure face aux provocations nord-coréennes.

Ce durcissement de la posture sud-coréenne remit les transfuges nord-coréens au cœur du discours politique, perçus, selon les mots de Park Geun-Hye (박근혜), comme « *un essai, un test pour une éventuelle unification* » (Wi et Lee, 2016). Présentée comme le prélude à une réunification réussie, leur intégration fut érigée en symbole par les gouvernements conservateurs, qui mirent en œuvre plusieurs réformes destinées à répondre à ces attentes. Ainsi, lors de la révision de la loi sur la protection et le soutien à la réinstallation des résidents nord-coréens en 2009, l'accent fut placé sur leur capacité à devenir autonomes et autosuffisants (Choi, 2011). Parallèlement, le ministère de

l’Unification renforça les initiatives de rapprochement socioculturel entre transfuges et sud-coréens, dans une optique de fabrication d’une homogénéité nationale. Pour accompagner ces orientations, le budget du ministère fut augmenté de 30 % entre 2009 et 2010. À titre d’exemple, les fonds consacrés au soutien administratif à l’installation des transfuges nord-coréens passèrent de 6 331 millions de wons en 2009 à 13 245 millions en 2010, soit une hausse de 109 %. La hausse la plus significative concerne toutefois Hanawon (한나원), dont le budget fut multiplié par plus de quatre, enregistrant une augmentation de 363 % sur la même période (Ibid).

Si les transfuges nord-coréens sont perçus comme des réfugiés « acceptables » en raison de leur appartenance ethnique commune avec les Sud-Coréens, ils se trouvent néanmoins contraints de répondre aux attentes normatives formulées par les gouvernements successifs. Ces derniers les considèrent, comme l’affirmait Kim Young-Wo (김영우), député conservateur sous la présidence de Park Geun-Hye (박근혜), comme « *[un symbole de] l’unification à venir* ». Dans cette perspective, ils sont sommés d’incarner le modèle du « bon citoyen » (Ryu, 2025). Yihyun Ryu précise les contours de cette citoyenneté attendue en affirmant :

« Pour être reconnus comme citoyens sud-coréens, les transfuges doivent montrer qu’ils sont politiquement conservateurs et antagonistes à l’égard de la Corée du Nord, qu’ils sont culturellement et ethniquement suffisamment coréens pour s’intégrer dans la société et qu’ils sont économiquement suffisamment autonomes pour obéir aux ordres de l’économie sud-coréenne » (Ibid).

Là encore, l’identité des transfuges nord-coréens est définie par les besoins politiques des gouvernements sud-coréens. Des transfuges témoignent : « *Les relations intercoréennes n’étant pas au beau fixe, le gouvernement joue avec les transfuges.* » (Lee, 2010). Réduits à des instruments symboliques dans la rhétorique de l’unification, ils sont mobilisés tantôt comme vitrines de la réussite sud-coréenne, tantôt comme leviers de pression diplomatique envers le Nord. Mais derrière cette instrumentalisation persistante se dissimule une absence préoccupante de reconnaissance de leur expérience propre. L’internalisation de la frontière demeure largement ignorée par les politiques mises en œuvre. Plutôt que d’être envisagés comme des sujets porteurs d’identités composites, les transfuges sont assignés à un rôle fonctionnel, déterminé par les cycles

géopolitiques sud-coréens. Cette logique utilitaire invisibilise leur trajectoire migratoire et les tensions identitaires qui en découlent, les transformant en simples pions d'un jeu d'échecs diplomatique entre Séoul (서울) et Pyongyang (평양).

Conclusion

L'analyse menée à travers ce chapitre révèle avec certitude que les politiques sud-coréennes à l'égard des transfuges ont, loin de reconnaître la complexité identitaire et les expériences liminaires de ces derniers, largement contribué à invisibiliser la frontière qu'ils portent en eux. Qu'elle soit géographique, symbolique, idéologique ou intérieure, la frontière ne disparaît pas avec la traversée : elle se recompose et se réinscrit dans les corps et les identités de ceux qui l'ont franchie. Or, les dispositifs institutionnels sud-coréens, tout en prétendant assurer une intégration harmonieuse, ont contribué à nier cette frontière en imposant un récit univoque d'unité nationale et d'assimilation.

Dans un premier temps, nous avons montré que les premiers arrivants nord-coréens ont été avant tout perçus comme des vecteurs de légitimation dans la guerre idéologique qui opposait Séoul (서울) à Pyongyang (평양). Leur arrivée n'était pas abordée sous l'angle identitaire, mais plutôt comme une confirmation de la légitimité du régime sud-coréen. Le transfuge devenait ainsi une figure exemplaire, dont la présence dans le Sud venait renforcer le récit de la supériorité du capitalisme démocratique sur le communisme. Cette approche, profondément instrumentale, réduisait les individus à leur valeur symbolique dans un conflit plus large, sans tenir compte de la discontinuité qu'ils vivaient sur les plans culturel, politique, psychologique et social. La frontière, pourtant centrale dans leur expérience, était niée au profit d'un imaginaire d'unité coréenne fantasmée, où le transfuge n'était qu'un "frère retrouvé" venant naturellement rejoindre la nation-mère.

Avec l'augmentation du nombre de départs dans les années 1990, cette logique de glorification s'est muée en une gestion technocratique et institutionnalisée. La création de Hanawon (한나원) et l'ensemble du dispositif d'accueil ont reposé sur une volonté de standardiser l'intégration, produisant un modèle d'adaptation rapide. L'objectif n'était plus de faire du transfuge un symbole idéologique, mais de le reformater pour l'ajuster au moule sud-coréen. Le processus d'accueil, loin

d'accompagner la diversité des parcours, a été pensé comme un manuel du parfait Sud-Coréen : maîtrise du langage, compréhension du marché du travail, conformité aux normes sociales. Cette logique normalisatrice a renforcé l'invisibilisation de la frontière : elle a agi comme si celle-ci n'existe pas, comme si l'individu nord-coréen devait pouvoir se fondre instantanément dans une société capitaliste ultramoderne, à condition de suivre un ensemble de règles définies par l'État, en oubliant tout acquis et expérience vécue au Nord et pendant le parcours migratoire.

Enfin, dans un contexte post-guerre froide, où la confrontation idéologique directe avec le Nord a perdu de sa vigueur, les transfuges sont devenus des objets diplomatiques malléables, utilisés au gré des intérêts stratégiques de chaque gouvernement. Lors des périodes de rapprochement intercoréen, ils ont été mis à l'écart pour ne pas entraver le dialogue avec Pyongyang (평양). Lors des phases de tension, ils ont été remis en avant pour renforcer la supériorité du Sud sur le Nord. Cette oscillation stratégique démontre que les politiques sud-coréennes continuent d'instrumentaliser les transfuges en niant leur subjectivité. Leur vécu de la frontière, leurs traumatismes, leur sentiment d'altérité persistent, mais ne trouvent que peu d'écho dans les discours ou les politiques publiques. L'attention portée aux transfuges est donc conditionnée non par leur situation réelle, mais par l'utilité politique qu'ils représentent à un moment donné.

Ce mouvement d'invisibilisation de la frontière peut être lu, en termes théoriques, comme une tentative de neutralisation de l'entre-deux. En niant la discontinuité qu'incarne le transfuge, les politiques sud-coréennes refusent de reconnaître l'existence d'un espace intersticiel, pourtant fondamental. Elles évacuent la possibilité que ces individus puissent porter une identité hybride, ambivalente, parfois instable, mais néanmoins légitime. Ce refus d'assumer la porosité de la frontière produit des effets concrets : rejet social, discriminations structurelles, précarisation économique, isolement identitaire. Plus encore, il perpétue un imaginaire national fondé sur l'homogénéité, qui laisse peu de place à l'altérité, même lorsqu'elle provient d'un espace théoriquement "frère".

En somme, ce chapitre a permis de mettre en lumière une tension fondamentale : les politiques sud-coréennes se présentent comme bienveillantes et intégratives, mais elles sont en réalité traversées par des logiques idéologiques, institutionnelles et diplomatiques qui contribuent à occulter la frontière intérieure vécue par les transfuges. L'obsession pour l'unification nationale, le besoin de

produire des citoyens conformes et la volonté de contrôler le récit intercoréen ont convergé pour effacer symboliquement cette frontière, alors même qu'elle continue de structurer en profondeur les trajectoires individuelles.

Reconnaitre cette frontière, non comme une ligne à abolir mais comme une expérience à prendre en compte, serait un premier pas vers une politique réellement attentive à la complexité des identités post-défection. Cela impliquerait de repenser l'intégration non comme un processus d'assimilation, mais comme une reconnaissance de l'altérité et de l'histoire fragmentée de ces individus. Tant que cette frontière restera niée, les politiques risquent de reproduire les mêmes logiques d'invisibilisation, au détriment des transfuges eux-mêmes et d'une véritable réconciliation coréenne.

Dans cette perspective, le chapitre suivant s'attachera à interroger l'efficacité réelle des politiques actuelles et à proposer des pistes concrètes pour une meilleure reconnaissance de la frontière. En analysant les limites des dispositifs en place et les transformations du profil des arrivants, il s'agira de mettre en lumière les conditions nécessaires à une refonte des politiques sud-coréennes : une intégration plus personnalisée, mieux adaptée aux trajectoires de vie des transfuges, et une société d'accueil davantage sensibilisée à la réalité de cette frontière invisible.

CHAPITRE 3

VERS UNE MEILLEURE RECONNAISSANCE DE LA FRONTIÈRE

« Les migrants nord-coréens sont aussi fiers et sûrs d'eux que les personnes qui ont franchi la ligne qui sépare la vie de la mort. Cependant, ils avouent également qu'il est plus difficile de s'adapter à la vie en Corée du Sud que de franchir la ligne qui sépare la vie de la mort »

- Membre du personnel de Hanawon (한나원) (Park, 2020)

La Corée du Sud n'a cessé de multiplier les politiques à l'égard des transfuges nord-coréens, comme autant de tentatives de panser une fracture historique. Pourtant, derrière l'accumulation des dispositifs se dessine un paradoxe : plus on prétend intégrer, plus on échoue à reconnaître. Ces politiques, souvent pensées depuis Séoul (서울) et pour Séoul (서울), portent en elles l'ombre d'un malentendu persistant, celui de croire que l'accueil peut se décréter sans comprendre, que l'intégration peut réussir sans écoute. En façonnant l'autre à son image, la société sud-coréenne ne passe-t-elle pas à côté de l'essentiel : cette frontière invisible, mais bien réelle que les transfuges portent en eux et que nul programme ne saurait fonctionner sans d'abord l'intégrer ?

Ce chapitre proposera une analyse des limites soulevées par la littérature à l'égard des politiques sud-coréennes d'intégration des transfuges nord-coréens. Si des dispositifs institutionnels ont été mis en place pour accompagner leur installation, plusieurs travaux mettent en lumière les effets d'une approche souvent trop uniformisante, qui peine à saisir la diversité des trajectoires, des vécus migratoires et des identités. Nous reviendrons sur les critiques formulées à l'encontre de certaines logiques d'assimilation, en lien avec l'évolution du profil des arrivants, et sur les difficultés qu'éprouvent les politiques actuelles à répondre aux réalités complexes de cette population. Dans un second temps, nous nous appuierons sur les propositions formulées dans la littérature pour envisager des pistes d'ajustement. Plusieurs auteurs insistent sur l'intérêt de développer des politiques plus attentives aux expériences subjectives, aux passés traumatisques et aux repères culturels des transfuges. Il s'agira aussi d'examiner les réflexions portant sur la nécessité de renforcer les liens sociaux et de promouvoir une meilleure compréhension, au sein de la société sud-coréenne, des parcours propres à ces individus. Ces perspectives invitent à repenser

l'intégration dans une logique plus inclusive, fondée sur la reconnaissance des diversités plutôt que sur l'homogénéisation.

3.1. L'inefficacité des politiques en place

Si le gouvernement sud-coréen revendique une attention spécifique à l'égard des transfuges, notamment par rapport aux autres migrants d'ethnicité coréenne, les résultats concrets de cette approche restent largement à questionner (Hough, 2022). En dépit d'un encadrement institutionnel distinct et de mesures présentées comme ciblées, nombre d'indicateurs témoignent d'un malaise persistant chez les bénéficiaires eux-mêmes. Dans cette partie, nous étudierons plusieurs marqueurs soulevés dans la littérature qui démontrent l'inefficacité des politiques aujourd'hui en place.

Nous analyserons d'abord les techniques d'assimilation adoptées par les transfuges nord-coréens et les répercussions délétères qu'elles peuvent engendrer. Dans un second temps, nous mettrons en lumière le décalage croissant entre l'évolution des profils démographiques des nouveaux arrivants et la stabilité des dispositifs institutionnels. Enfin, nous montrerons en quoi le maintien de politiques héritées de la loi de 1997 (북한이탈주민의 보호 및 정착지원에 관한 법률), quasiment inchangées depuis leurs mises en place, contribue à rendre l'intégration des transfuges de plus en plus difficile.

3.1.1. Le développement nocif des techniques d'assimilation des transfuges

L'étude des politiques sud-coréennes concernant les transfuges nous a montré que, selon Séoul (서울), l'intégration au sein de la société sud-coréenne passait obligatoirement par l'assimilation. Les trois mois à Hanawon (하나원), et notamment les cours proposés pour effacer l'accent nord-coréen, ont pour but de façonnner une nouvelle identité, sud-coréenne, sans prendre en compte leur propre identité, leurs acquis et expériences vécue au Nord et tout au long de leur parcours migratoire pour se conformer à ce que la société sud-coréenne attend d'eux. Au-delà de l'encadrement institutionnel, c'est l'ensemble du cadre normatif sud-coréen ; ses standards linguistiques, esthétiques, sociaux, qui semble exiger de la part des transfuges une transformation en profondeur de leur manière d'être, de penser et d'agir. Cette volonté implicite de les voir devenir des Sud-Coréens « comme les autres » s'inscrit dans un imaginaire d'unité nationale où toute

altérité de leur part dérange. Cet accent mis sur l'intégration par l'assimilation se combine à un discours de méritocratie qui met l'accent sur la responsabilité individuelle, l'autosuffisance et leur capacité à être autonome en Corée du Sud (Ryu, 2025). En fin de compte, tout cela accroît la pression sur les transfuges eux-mêmes, à qui l'on reproche de ne pas avoir fait assez d'efforts s'ils ont du mal à s'adapter (Hough, 2022).

Cette logique assimilationniste est également renforcée par les représentations sociales négatives qui entourent les Nord-Coréens dans l'imaginaire sud-coréen. Comme évoqué dans le chapitre 1, ces derniers sont fréquemment perçus comme des citoyens de seconde zone, naïfs, inadaptés aux normes sociales, politiquement arriérés, voire potentiellement déviants (Hermans, 2002 ; Lee et Howe, 2021 ; Park, 2020 ; Choo, 2006). Les stéréotypes véhiculés les décrivent souvent comme des hommes autoritaires et ancrés dans une culture féodale, et des femmes fragiles, passives, voire inaptes à évoluer dans une société capitaliste fondée sur la performance et la concurrence. Dans ce contexte, l'assimilation, définie par Malewska-Peyre (1998) comme une stratégie de survie, revêt une portée particulière pour les transfuges nord-coréens. Contrairement à d'autres migrants, ils partagent avec les Sud-Coréens une origine nationale et linguistique commune. Toutefois, les décennies de séparation ont profondément transformé leurs référents culturels, sociaux et même linguistiques. Cette proximité initiale, loin de faciliter leur intégration, renforce au contraire les injonctions à la conformité : les transfuges se voient contraints d'effacer les marqueurs de leur identité nord-coréenne, forgée au fil des 72 dernières années, afin d'éviter les discriminations et de mieux répondre aux attentes implicites de la société d'accueil.

Pour ce faire, diverses stratégies d'effacement identitaire sont adoptées par les transfuges nord-coréens. Une proportion significative de parents transfuges va jusqu'à dissimuler leur origine à leurs propres enfants afin de leur épargner toute forme de discrimination (Park, 2020). Plus largement, nombre de transfuges entreprennent une transformation progressive de leur langage, de leur accent, de leur apparence et de leurs comportements, dans l'espoir de se fondre dans la société d'accueil et d'aligner leur identité sur celle attendue par le Sud (Hough, 2022 ; Yi, 2011 ; Choo, 2006 ; Jo et Ha, 2018 ; Lee, 2024 ; Choe, 2017 etc...).

La pression à l'assimilation ne se limite donc pas aux politiques officielles : elle s'incarne dans des pratiques quotidiennes de normalisation linguistique et vestimentaire, que les transfuges intègrent comme conditions implicites de leur acceptation. Comme l'a montré Jennifer Hough (2022), la langue est un élément central de leur assimilation : le partage de la langue coréenne est un élément crucial de l'idéologie d'une ethnicité commune, dont découle leur sentiment d'appartenance à la Corée du Sud. Néanmoins, bien que partageant une langue commune, les transfuges sont souvent perçus comme des étrangers dès qu'ils parlent. Leur accent, notamment celui des provinces du nord-est, est stigmatisé, associé à la rudesse, à l'inculture ou à l'agressivité, et parfois même confondu avec celui des Chosŏnjok (조선족) (les Coréens de Chine), eux-mêmes fortement marginalisés dans la société sud-coréenne. Dans ce contexte, l'adoption du dialecte sud-coréen standardisé devient une stratégie de survie, voire une manière de se « dé-racialiser » (Ibid). C'est ce que confirme l'exemple de Yu Chimin (유침민), une transfuge nord-coréenne qui explique avoir changé sa ville natale, adopté le dialecte de Kangwon (강원도) (où elle avait été envoyée à sa sortie de Hanawon (한나원)) et omis certains aspects de son parcours migratoire, notamment son passage traumatique en Chine, pour mieux s'intégrer dans la société d'accueil (Yi, 2011). Cette volonté d'adaptation linguistique est aussi présente chez Young Hwa (영화), rencontrée par Choo (2006), qui affirme que se débarrasser de l'accent nord-coréen n'est que la première étape pour “devenir Sud-Coréenne”, une transformation identitaire totale qui passe par le langage.

Mais cette logique d'effacement ne concerne pas seulement la langue : elle s'applique également au corps, aux vêtements, et à l'apparence. Dans leur étude sur l'acculturation vestimentaire, Jo et Ha (2018) montrent que de nombreuses femmes transfuges nord-coréennes modifient leur style pour dissimuler leur origine. Ce changement est perçu comme un impératif d'intégration dans un environnement où la mode exprime non seulement le statut social, mais aussi l'appartenance nationale. Pour reprendre l'exemple de Young Hwa (영화), elle accorde ainsi une attention méticuleuse à sa tenue : vêtue d'un t-shirt blanc, d'un short bleu foncé et d'une casquette de baseball, elle se conforme aux codes de la jeunesse sud-coréenne (Choo, 2006). Elle explique avec insistance que « certains ne se débarrassent pas de la poussière nord-coréenne », et que cela se voit à travers leurs habits et leur maquillage. Selon elle, le style vestimentaire est un marqueur visible de l'altérité nord-coréenne, qu'il faut corriger pour éviter d'être perçue comme inférieure. Cette perception est largement partagée dans l'étude de Jo et Ha (2018), où plusieurs femmes déclarent

: « Je ne veux pas ressembler à une Nord-Coréenne. Je veux juste être une vraie Sud-Coréenne ». Ainsi, tant la langue que l'apparence deviennent des espaces de reformulation identitaire, où les transfuges cherchent à gommer les signes de leur passé pour correspondre à l'image attendue du “bon Sud-Coréen”. Mais ce processus, loin d'être neutre, révèle la violence symbolique de l'assimilation attendue, et le prix identitaire que doivent payer celles et ceux qui aspirent à être acceptés.

Si la plupart des transfuges choisissent d'effacer leur identité pour adopter les us et coutumes sud-coréens, un grand nombre d'entre eux ne peuvent supporter cette pression d'assimilation et préfèrent partir dans un autre pays, voir même retourner en Corée du Nord ou mettre fin à leur vie¹². Dans une interview accordée au New York Times en 2017, Chol Nam (철남) dénonce la discrimination subie en Corée du Sud lorsque les Sud-Coréens se rendent compte qu'il vient du Nord et explique qu'il a essayé de retourner en Corée du Nord de multiples fois, en vain (Choe, 2017). Ces personnes sont alors considérées comme « ingrate » (Lee, 2024) par la population sud-coréenne qui considère que les transfuges devraient être reconnaissant des aides perçues comme généreuses. Hyosun Lee (2024) résume alors l'assimilation des Nord-Coréens au Sud comme suit :

« Rester silencieux et invisible semble être la meilleure et la plus sûre des options ».

Finalement, l'assimilation attendue des transfuges nord-coréens ne facilite pas leur reconstruction personnelle et sociale en Corée du Sud ; au contraire, elle tend à aggraver leur vulnérabilité psychologique et physique, à créer un stress d'assimilation (Kim et al., 2022). Loin de favoriser une intégration apaisée, la pression constante à adopter les normes linguistiques, culturelles et comportementales sud-coréennes produit un stress chronique, qui mine leur bien-être global (*Ibid*). Plusieurs études soulignent que cette situation est d'autant plus critique que les transfuges doivent composer simultanément avec les séquelles des traumatismes vécus en Corée du Nord, les défis liés à la langue, les profondes divergences culturelles, ainsi que les discriminations systémiques auxquelles ils sont confrontés dans la société d'accueil (Kim, Park, Youn, Han, & Kim, 2019). Ces multiples facteurs de stress, cumulés à l'effort constant de dissimulation ou de transformation de

¹² Dans son étude de publiée en 2023, *Missions étrangères de Paris* révèle que 11,9% des transfuges interrogés ont eu des tendances suicidaires (contre 5,7% pour la population sud-coréenne).

soi, contribuent à une forme d'épuisement identitaire, souvent peu reconnu dans les dispositifs institutionnels. Ainsi, le modèle d'assimilation imposé ne constitue pas un facteur protecteur, mais bien une source supplémentaire de fragilisation pour les personnes concernées (*Ibid*).

Tant que la frontière internalisée, vécue différemment selon les parcours individuels, ne sera pas reconnue comme un facteur structurant de l'expérience migratoire, toute politique fondée sur une logique d'assimilation uniforme restera vouée à l'échec. Ignorer cette frontière subjective, c'est méconnaître ce qui entrave profondément les processus d'intégration au quotidien.

Ce malaise d'intégration est d'autant plus marqué que les politiques sud-coréennes d'accueil, conçues selon une logique unifiée, ne prennent pas en compte la profonde transformation des profils de transfuges au fil des décennies. En continuant à s'adresser à une figure type du transfuge, vulnérable, sans ressources, à rééduquer, elles échouent à reconnaître la pluralité des réalités migratoires nord-coréennes. Or, cette pluralité n'est pas marginale : elle est désormais constitutive de la diaspora. Comprendre en quoi les trajectoires des nouveaux arrivants diffèrent selon leur origine géographique, leur genre, leur formation, leur parcours migratoire et leurs motivations est indispensable pour mesurer l'ampleur de l'écart entre les politiques en place et les besoins réels. C'est à cette exploration que la prochaine section sera consacrée.

3.1.2. Un changement de profil des transfuges Nord-Coréens arrivant au Sud

Dessiné en creux tout au long du chapitre 2, le profil des Nord-Coréens arrivant en Corée du Sud avant et après la Grande famine s'est transformé. Avant 1994, seulement quelques dizaines de transfuges (voir ANNEXE B), tous issus de l'élite nord-coréenne (hauts fonctionnaires, diplomates ou étudiants envoyés à l'étranger), décidaient de partir pour la Corée du Sud, le plus souvent pour des raisons politiques (Morin-Dion, 2012). Loin de passer par la voie migratoire « classique » que l'on retrouve aujourd'hui (voir Chapitre 1), la plupart passaient directement de la Corée du Nord à la Corée du Sud comme nous avons pu l'étudier avec l'arrivée de Lee Woong-Pyung (이웅평) à bord de son MiG-19 en 1983 (Jung, 2014).

Plusieurs études du début des années 2000 ont mis en lumière le changement de profil démographique au sein de la diaspora nord-coréenne en Corée du Sud à la suite de la Grande Famine (Jeon, 2000 ; Ko, Chung, et Oh, 2004 ; Jeon, Yu, Cho, & Eom, 2008 ; Morin-Dion, 2012 ; Kim, 2015).

Tout d'abord, tous les auteurs s'accordent pour dire qu'il y a eu un changement de lieu de provenance. Les transfuges ne proviennent plus majoritairement de Pyongyang (평양), lieu de vie des élites nord-coréennes, mais en majorité des provinces frontalières avec la Chine. Jeon, Cho et Eom, dans leur étude de 2008, rapportent que 80% des 62 transfuges interrogés provenaient de la province de Hamgyong (함경도), province collée à la Chine.

Les auteurs s'accordent aussi sur le changement de représentativité des genres dans la diaspora nord-coréenne. Si les transfuges étaient majoritairement des hommes avant 1994, cette tendance s'est renversée et aujourd'hui, près de 72% des transfuges sont des femmes (voir ANNEXE B). Anne-Marie Morin, dans son étude de 2012, explique cette tendance par le fait qu'elles passent plus facilement inaperçues et ont plus de possibilités de travail en Chine ou en Corée, dans les restaurants ou comme hôtesses dans les bars. Outre cette réalité, cela s'explique aussi par la volonté pour les passeurs d'appâter les Nord-Coréennes au-delà des frontières en leur promettant mondes et merveilles, agars de s'enrichir en les vendant à des hommes chinois en mariage ou à des propriétaires d'établissement liés au travail du sexe (Allen, Solarz, Scholte, Hunter, Downs, Abramowitz, Ahn, Cohen et Colacurcio ; 2009).

Cette diversification de profils se retrouvent également dans les raisons de défection des transfuges. S'ils quittaient, pour la plupart, la Corée du Nord pour des raisons politiques avant la Grande Famine, ces raisons se sont diversifiées dans les années 2000. Sung Ho Ko, Kiseon Chung, and Yoo-seok Oh, dans leur étude de 2004, définissent trois catégories : les simples transfrontaliers, les réfugiés économiques et les réfugiés politiques. Dans un premier temps, les simples transfrontaliers sont ceux qui sont allés en Chine dans l'intention de gagner de l'argent pour se nourrir mais avec la volonté de retourner en Corée du Nord. Ensuite, si les réfugiés économiques sont aussi partis de Corée du Nord pour gagner de l'argent et améliorer leur vie, la différence des simples transfrontaliers est qu'ils n'ont jamais eu l'intention de retourner au Nord. Finalement, les

réfugiés politiques ont fui la Corée du Nord en raison de persécutions politiques, qu'elles soient anticipées ou réelles. Certains ont quitté leur pays en raison de difficultés économiques, mais sont devenus des réfugiés politiques lorsqu'ils n'ont pas pu rentrer chez eux par crainte de persécutions politiques. D'autres ont eu des problèmes politiques dès le départ. You Gene Kim (2015) approfondit cette classification en distinguant les « *push factors* », causes d'expulsion, et les « *pull factors* », facteurs d'attraction. Parmi les *push factors*, on retrouve la guerre, l'instabilité politique, la répression du régime, la discrimination fondée sur le système de castes, la pauvreté structurelle ou encore la volonté de rejoindre un proche déjà exilé. Les *pull factors*, quant à eux, incluent la recherche de sécurité individuelle, l'accès à de meilleures opportunités éducatives, ainsi que la possibilité de travailler en Chine, malgré des conditions souvent précaires, voire dangereuses. Cette diversification des motifs de départ implique une diversité de parcours et de profils, et engendre par conséquent une pluralité de besoins spécifiques en matière d'accueil, de soutien et d'intégration en Corée du Sud. Les dispositifs institutionnels homogènes, pensés pour une figure unique du transfuge, peinent alors à répondre à la complexité croissante des trajectoires individuelles.

Un autre facteur est venu modifier le profil démographique des transfuges : la diversité des niveaux d'étude acquis et l'activité professionnelle exercée au Nord. Avant 1994, il s'agissait majoritairement de militaires et d'élites de la société nord-coréenne. Aujourd'hui, plusieurs études ont révélé que la diaspora nord-coréenne en Corée du Sud est plus hétéroclite. En effet, une première étude de Woo Taek Jeon en 2000 rapportait que sur 32 participants seulement 3 étaient diplômés de l'université, 9 étaient allés à l'université sans être diplômé à la fin, 8 avaient fait une école d'ingénieur, 8 avaient atteint le secondaire et 4 s'étaient arrêtés à l'école élémentaire. Parmi eux, 5 étaient devenus ouvriers, 4 travailleurs de bureaux, 9 étaient toujours étudiants, 2 étaient devenus des travailleurs professionnels, 2 des entrepreneurs, 2 des femmes de maison et 8 étaient sans emploi. En 2008, Woo Taek Jeon, accompagné de Shi-Eun Yu, Young-A Cho, Jin-Sup Eom a refait une étude incluant les différents profils de 62 transfuges. Est ressorti de cette étude que 39 Nord-Coréens s'étaient arrêté au secondaire, 9 étaient allés à l'université et une personne avait fait un programme d'étude supérieure. Loin d'être constitué exclusivement d'élites, cette diaspora nord-coréenne provient de milieux différents, ont eu différents niveaux d'instruction et milieux sociaux impactant différemment leur intégration en Corée du Sud.

Loin de constituer un groupe homogène, la diaspora nord-coréenne est donc composée d'individus aux trajectoires multiples, influencées par leur milieu d'origine, leur formation, leur réseau social, les violences subies, ou encore les stratégies d'adaptation mises en place pendant la migration.

Dès lors, l'expérience de la frontière sud-coréenne ne saurait être identique pour tous. La frontière ne se limite pas à une ligne de séparation physique ou politique : elle est aussi vécue, ressentie, internalisée différemment selon les individus et leurs parcours. Ainsi, l'arrivée en Corée du Sud ne signifie pas nécessairement la fin du processus migratoire, mais souvent le début d'une autre épreuve : celle de devoir reconstruire un soi socialement acceptable dans une société qui attend conformité, reconnaissance, et gratitude.

Cette internalisation singulière de la frontière façonne directement les capacités d'adaptation, les représentations identitaires et les besoins à l'arrivée. En ce sens, toute politique publique fondée sur un modèle unique d'intégration est vouée à l'échec. Plus encore, elle risque de renforcer le sentiment de dissonance, d'isolement et d'inadéquation vécu par de nombreux transfuges.

En imposant un cadre standardisé, les politiques actuelles ne prennent pas en compte la pluralité des parcours et la variabilité des traumatismes. Elles invisibilisent les subjectivités nord-coréennes et reconduisent une forme de violence symbolique, en exigeant des transfuges qu'ils s'adaptent à un modèle prédéfini. Cette conception de l'intégration, centrée sur l'assimilation et la normalisation, nie la complexité des expériences migratoires et la diversité des manières d'habiter la frontière. C'est donc à partir de cette reconnaissance de la diversité que doit s'opérer une réflexion sur les politiques d'intégration : non plus dans une logique d'uniformisation, mais dans une approche adaptative, intersectionnelle et sensible aux multiples formes d'internalisation de la frontière. Une politique réellement inclusive ne peut ignorer cette hétérogénéité : elle doit s'appuyer sur une lecture fine des parcours pour proposer des dispositifs différenciés, souples et adaptables aux multiples réalités du terrain. C'est dans cette perspective que s'inscrit la seconde partie de ce chapitre, consacrée à l'élaboration de pistes concrètes pour des politiques d'intégration plus adaptées, plus justes et plus sensibles à la diversité des réalités vécues par les transfuges nord-coréens.

3.2. La nécessité de formuler des politiques actualisées

Si la reconnaissance de la frontière vécue par les transfuges constitue une étape essentielle vers une meilleure compréhension de leurs difficultés d'intégration, encore faut-il que cette prise en compte se traduise concrètement dans les dispositifs institutionnels. Or, les politiques sud-coréennes actuelles demeurent en grande partie figées dans une logique d'uniformisation, où les transfuges sont abordés comme un groupe homogène devant s'ajuster à une norme nationale préétablie. Cette approche ignore à la fois la diversité des parcours migratoires et les blessures psychiques causées par l'expérience du franchissement de la frontière.

Une actualisation des politiques s'impose, à la fois pour mieux répondre aux besoins concrets des transfuges et pour favoriser un vivre-ensemble durable entre Nord et Sud-Coréens (Lee et all, 2025 ; Hami, 2023 ; How et Lee, 2021 ; Kim et all, 2016). Cela suppose de rompre avec une vision assimilationniste, et de construire des politiques plus différenciées, capables de reconnaître la pluralité des expériences et les ressources spécifiques que les individus apportent avec eux. Il s'agit également de faire de la prise en charge des traumas un axe central des politiques publiques, tant ces souffrances constituent des freins majeurs à l'insertion sociale.

Enfin, toute politique visant une cohabitation apaisée devra aussi agir sur la société d'accueil elle-même. La méconnaissance des réalités nord-coréennes, les stéréotypes persistants, et la distance symbolique entre les deux populations nécessitent des efforts de sensibilisation, de dialogue, et de rapprochement. C'est autour de ces deux axes, la reconnaissance des expériences frontalières dans les politiques d'accueil, d'une part, et la réduction de la distance sociale entre transfuges et Sud-Coréens, d'autre part, que se déploie cette réflexion sur les nécessaires ajustements des politiques publiques.

3.2.1. L'intégration des expériences frontalières aux politiques d'accueil

L'intégration des Nord-Coréens ne peut se faire par l'assimilation de ces derniers à la société sud-coréenne. Comme nous l'avons vu dans le premier chapitre, les transfuges ont internalisé les frontières qu'ils ont traversé. La frontière, loin d'être un simple tracé géographique, s'est matérialisé dans le contrôle des corps et des mobilités, réapparaissant sans cesse tout au long de leur exil. Ces épreuves ont profondément marqué les transfuges, créant une *mestiza* (Anzaldúa, 1987), qui ne peut exister au travers des politiques assimilationnistes sud-coréennes.

C'est pourquoi il devient essentiel de réformer ces politiques afin de prendre en compte la diversité des trajectoires migratoires des transfuges, en abandonnant l'approche assimilationniste qui prévaut encore. Il est également crucial d'intégrer la reconnaissance des blessures invisibles causées par le passage des frontières, afin de soutenir pleinement les transfuges dans la reconstruction de leur vie en Corée du Sud.

3.2.1.1. Faire place à la pluralité des vécus migratoires

Loin de constituer un groupe homogène, les transfuges nord-coréens qui s'installent aujourd'hui en Corée du Sud présentent une grande diversité de profils, de trajectoires et de besoins. Leur expérience de vie en Corée du Nord, les raisons de leur fuite, leur parcours migratoire souvent complexe, incluant parfois des séjours prolongés dans des pays tiers comme la Chine, ainsi que les savoirs, compétences et repères culturels accumulés au fil de leur exil, façonnent des attentes distinctes quant à leur installation. Il est donc essentiel de repenser les politiques d'accueil à la lumière de cette hétérogénéité, en s'écartant des dispositifs uniformes qui ignorent la singularité des histoires personnelles.

Dans ce contexte, de nombreuses études convergent vers une même recommandation : la nécessité de personnaliser les politiques d'accueil afin de mieux accompagner les individus dans leur transition. Le programme d'orientation à Hanawon (한나원), étape obligatoire pour tout transfuge nouvellement arrivé, cristallise cette critique. Dans leur étude de 2016, Min-jung Kim, Min-joo Kim, Hyung-soo Kim et Joon-ho Kim soulignent que ce programme de trois mois se limite à une transmission d'informations pratiques destinées à favoriser une assimilation rapide à la société sud-

coréenne. Il est principalement centré sur l'apprentissage du système économique, juridique et éducatif du Sud, sans offrir d'espace de réflexion sur l'expérience passée en Corée du Nord ni sur la manière dont celle-ci peut être valorisée dans leur parcours future.

Cette approche normative tend à produire un modèle unique d'intégration, reposant sur une rupture nette avec le passé. Pourtant, pour de nombreux transfuges, les savoirs acquis en Corée du Nord ou lors de leur exil représentent des ressources précieuses, qu'il conviendrait de reconnaître et d'articuler aux dispositifs d'insertion sociale et professionnelle. L'étude de Kim et Park (2024) illustre cette dynamique. Une transfuge interviewée raconte avoir étudié l'économie durant son séjour en Chine, où elle a été exposée aux concepts du capitalisme à travers l'immobilier. Elle confie :

« Hmm, il n'y avait pas de cours précis pour cela, mais j'ai étudié l'économie et l'immobilier. C'était un tout nouveau monde. J'ai trouvé fascinant d'apprendre l'histoire de l'économie en commençant par Adam Smith. Je ne me souviens pas avoir entendu parler d'Adam Smith en Corée du Nord... Eh bien, j'avais déjà appris tout cela lorsque j'étais en Chine »

Cela souligne ainsi la complémentarité entre ses expériences acquises en Chine et son parcours éducatif initial. Ce type de trajectoire met en lumière le potentiel des compétences transnationales pour comprendre et s'adapter à la société sud-coréenne.

La question de l'employabilité cristallise également les limites du modèle en place. Si Hanawon (한나원) propose une formation professionnelle, les retombées concrètes sur l'accès au marché de l'emploi sud-coréen restent très faibles. Dans son étude de 2015, Lee montre que ces formations standardisées ne permettent pas aux transfuges de s'insérer durablement. En réponse à cette impasse, Min-jung Kim et ses collègues (2016) proposent une refonte du système : plutôt que de calquer la formation professionnelle sur les seuls besoins du marché sud-coréen, il serait plus pertinent de concevoir des modules de formation en tenant compte des parcours professionnels antérieurs, des compétences individuelles et des aspirations des transfuges. Cela supposerait notamment des entretiens individualisés, une évaluation systématique des acquis et un accompagnement différencié dans le temps. Bien que le gouvernement ait amorcé, dès 2023, la mise en œuvre de programmes plus personnalisés, tels que le « *Successful Employment Package* »

(Ministère de l’Unification, 2024), ces initiatives demeurent insuffisamment développées. Si la discrimination systémique dont sont victimes les transfuges nord-coréens constitue un frein important à leur insertion sur le marché du travail, celle-ci se double donc d'une faible reconnaissance de leurs acquis antérieurs, entravant davantage leur accès à un emploi stable. En effet, le taux de chômage parmi les transfuges nord-coréens¹³ reste trois fois plus élevé que celui observé chez les Sud-Coréens¹⁴ (Yonhap, 2024 ; Banque mondiale, 2024), soulignant la nécessité urgente de repenser et de renforcer les politiques d’intégration.

Par ailleurs, de nombreux transfuges développent, au cours de leur migration, un capital culturel et linguistique qui demeure sous-exploité. Comme le rappelle Park (2020), les frontières ne sont pas simplement franchies ; elles traversent les individus, les marquent, et participent à redéfinir leur identité. Ce constat est d'autant plus pertinent lorsqu'on observe que près de 65 % des transfuges nord-coréens passent plusieurs années en Chine avant d'atteindre la Corée du Sud. Pendant ce temps, ils acquièrent des compétences linguistiques, s'adaptent à de nouveaux codes sociaux, et intègrent des éléments culturels variés qui viennent enrichir leur rapport au monde.

Le parcours de Kanghee (강희), décrit par Park, illustre cette réalité. Grâce à ses compétences en langues et à son aisance interculturelle, elle est parvenue à trouver un emploi dans le secteur hôtelier, un domaine dans lequel son expérience migratoire devient un atout. Pourtant, cette dimension transfrontalière de l'identité des transfuges est rarement prise en compte dans les politiques actuelles, alors même qu'elle pourrait constituer un levier d'insertion et d'émancipation.

Certaines initiatives, menées à la fois par des centres publics comme les Hana Center¹⁵ et par des organisations non gouvernementales, cherchent à valoriser les compétences accumulées par les transfuges au cours de leur parcours migratoire (Ibid). Ces compétences, forgées dans des conditions extrêmes de passage clandestin, de survie et d'adaptation rapide à des environnements culturels radicalement différents, forment un capital transculturel particulièrement unique. Ce dernier est souvent mobilisé dans des formations en interprétariat, en médiation interculturelle ou

¹³ Selon le média Yonhap, le taux de chômage chez les transfuges étaient de 6,3% en 2024.

¹⁴ Selon Banque mondiale, le taux de chômage en Corée du Sud était de 2,6% en 2024.

¹⁵ Les Hana Center sont des centres publics sud-coréens gérés par un contractant privé, présents dans chaque province, chargés de soutenir la réinstallation des transfuges nord-coréens après leur passage par Hanawon (한나원).

en coopération internationale. Ces programmes visent ainsi à requalifier les expériences migratoires des transfuges, non comme des obstacles, mais comme des ressources à part entière pour leur réinsertion.

Parmi les acteurs de cette dynamique, on retrouve des organisations telles que Liberty in North Korea (LiNK), dont les slogans insistent sur la capacité des réfugiés à devenir des agents de changement dans leur nouvelle vie, et PSCORE (People for Successful COrean REunification), qui se donne pour mission de « *défendre au niveau mondial les droits humains en Corée du Nord et de proposer activement des programmes éducatifs efficaces* ». Bien que leur passage à Hanawon (하나원) constitue une première étape, cela reste insuffisant pour permettre aux transfuges de s'épanouir dans leur société d'accueil. Ces organisations insistent sur la nécessité d'un accompagnement de long terme, spécifiquement adapté à la situation des transfuges nord-coréens. En effet, si de nombreux réfugiés à travers le monde traversent eux aussi des parcours marqués par la clandestinité et le traumatisme, la migration nord-coréenne se distingue par l'ampleur de la rupture idéologique, l'isolement prolongé imposé par le régime, le danger spécifique du passage par la Chine, où les rapatriements forcés sont fréquents, et l'intégration dans une société perçue comme proche, mais en réalité profondément différente. Cette combinaison unique exige des dispositifs d'intégration qui ne peuvent être simplement transposés à d'autres catégories migrantes. Le but est ainsi de permettre à ces individus de reprendre confiance en eux dans une société qui tend à les voir comme des menaces, de redéployer leurs compétences dans un nouvel environnement et de se projeter dans l'avenir avec une autonomie renforcée.

Cependant, à la lumière des recherches citées plus haut, ces efforts apparaissent encore trop marginaux, tant du point de vue de leur portée géographique que de leur intégration dans les politiques publiques nationales. Si certains Hana Center proposent des activités d'échange culturel ou des programmes orientés vers l'ouverture internationale (Park, 2020), ces initiatives demeurent insuffisantes. Elles gagneraient à être intégrées dès les premières phases du parcours, notamment au sein de Hanawon (하나원), afin de reconnaître dès le départ la richesse des savoirs expérientiels et de préparer une insertion respectueuse des identités plurielles (Ibid).

Cette reconnaissance ne saurait être purement symbolique. Elle demande des moyens concrets et structurels : des équipes de professionnels spécifiquement formés à l'analyse fine des parcours migratoires, des outils méthodologiques pour évaluer les compétences linguistiques et interculturelles acquises en contexte informel, ainsi qu'un suivi individualisé et prolongé au-delà de la période d'orientation initiale. Ce n'est qu'à ce prix qu'une véritable politique de valorisation des expériences des transfuges pourra se déployer, et qu'un modèle d'intégration alternatif à l'assimilation pourra émerger.

Plutôt que de réduire les transfuges à des rôles de victimes passives ou de simples témoins des exactions du régime nord-coréen, il serait pertinent d'adopter une perspective plus nuancée, attentive à leurs aspirations, à leurs compétences et à la complexité de leurs trajectoires transnationales.

Enfin, il importe de rappeler que cette reconnaissance différenciée des trajectoires des transfuges nord-coréens n'est nullement incompatible avec les objectifs d'unification nationale portés par l'État sud-coréen. Bien au contraire, en prenant en compte la complexité des parcours migratoires issus du Nord, marqués par une rupture idéologique, une socialisation sous un régime autoritaire, puis une intégration difficile dans un système capitaliste, les autorités sud-coréennes auraient tout à gagner à adopter une approche fondée sur l'écoute, la reconnaissance des identités multiples et la valorisation des expériences vécues. Mettre fin à une logique d'assimilation forcée au modèle sud-coréen permettrait de consolider un véritable sentiment d'appartenance, mieux à même de nourrir la cohésion sociale dans une perspective de réunification durable et inclusive.

Toutefois, reconnaître la richesse des trajectoires et des compétences des transfuges ne suffit pas si l'on omet les souffrances profondes et souvent tues qu'ils portent avec eux. Les parcours migratoires des Nord-Coréens sont marqués par des ruptures violentes, des expériences d'errance, de clandestinité, de trahison, et parfois de captivité. Ces blessures, bien que souvent invisibles, structurent durablement leur rapport au monde, à eux-mêmes et à la société d'accueil. Dès lors, toute politique d'intégration véritablement inclusive doit également répondre à ces dimensions psychiques et traumatiques, qui conditionnent largement la capacité des individus à se reconstruire. C'est dans cette perspective qu'il convient d'examiner les dispositifs psychologiques existants et

de questionner leur capacité à offrir un accompagnement réellement adapté aux séquelles laissées par la frontière.

3.2.1.2. Prendre en compte les blessures invisibles du passage des frontières

Le premier chapitre a mis en lumière l'ampleur des traumatismes subis par les transfuges nord-coréens, tant dans leur pays d'origine que tout au long de leur parcours migratoire. Ces expériences, marquées par la violence d'État, la famine, les persécutions, les violences sexuelles et les dangers liés à la fuite, laissent des séquelles psychologiques profondes. Loin de s'effacer une fois la frontière franchie, ces blessures invisibles persistent durablement au sein de la diaspora nord-coréenne, entravant leur intégration sociale, scolaire et professionnelle en Corée du Sud. Ces constats soulèvent des critiques croissantes à l'égard de l'insuffisance des dispositifs sud-coréens en matière de prise en charge de la santé mentale des transfuges, et appellent à une réévaluation des politiques actuelles pour mieux répondre à la réalité de ces souffrances.

Dès 2003, l'étude de Baubet pointe l'absence totale de soin psychologique ou psychiatrique à leur arrivée au Sud. Ils expliquent cela avec deux facteurs. Le premier est structurel et tient au fait qu'il n'y a normalement pas d'accès « direct » aux psychiatres sans être passé par le niveau de la médecine générale, système qui ne semble pas fonctionné. Le deuxième tient au fait que, pour les professionnels expliquent-ils, « il faut que les transfuges « s'adaptent » et ils iront mieux, ils sont « trop différents » de nous pour être soignés ». Là encore, le rappel du transfuge comme objet politique est saillant. Alors que des améliorations ont été effectuées que fil du temps, l'étude de Hami en 2023 met toujours en avant la stigmatisation de la psychiatrie qui existe non seulement envers les transfuges mais dans la société sud-coréenne en général. A cause de ce stigma, les politiques ne se focussent pas sur la santé mentale ou que trop peu pendant leur période à Hanawon (한나원). Cette dernière critique est aussi faite dans l'étude de Lee et al. de 2025 qui explique qu'à Hanawon (한나원), les principaux services de santé offerts aux transfuges nord-coréens nouvellement arrivés consistent en des soins psychiatriques, des spécialistes de la santé mentale effectuant les évaluations et les traitements initiaux. Néanmoins, comme vu plus haut, les résultats démontrent clairement que les transfuges nord-coréens subissent des taux élevés de traumatismes qui diminuent gravement leur qualité de vie. Le système actuel est donc insuffisant. Compte tenu

de la gravité et de la complexité des traumatismes subis par ces personnes, la simple fourniture d'une aide financière ou de conseils de base est insuffisante. Les services de santé publique existants ne sont, eux aussi, pas suffisamment équipés pour traiter les troubles graves liés aux traumatismes (*Ibid*).

Selon Howe et Lee (2021), Séoul (서울) doit donner la priorité à une gouvernance centrée sur l'humain, en reconnaissant que la bonne gouvernance contemporaine signifie une gouvernance dans l'intérêt des plus vulnérables. Par conséquent, une bonne gouvernance des réfugiés, en particulier dans le cas des transfuges nord-coréens, nécessite la reconnaissance de leurs vulnérabilités spécifiques et du fait que l'évolution démographique représente également une augmentation du nombre et de la proportion des personnes les plus vulnérables.

Concrètement, quatre pistes d'amélioration se dégagent des travaux existants. La première concerne la prise en charge des transfuges à Hanawon (하나원). Il conviendrait que les programmes éducatifs et d'accompagnement ciblent plus précisément les défis propres à cette population, notamment en matière de santé mentale et de traumatismes liés à la migration (Jeon et al., 2008). Il serait également pertinent de détecter le plus tôt possible les séquelles psychologiques accumulées durant le parcours migratoire. Bien que des dispositifs d'évaluation et des services de santé mentale aient été récemment introduits dans les centres de réintégration (Ministère de l'Unification, 2024), l'accès reste limité au regard de l'augmentation du nombre de transfuges (Hami, 2023). Le centre de santé mentale d'Hanawon (하나원), par exemple, ne dispose toujours que d'un psychiatre et de quatre conseillers, peinant à répondre à la demande. Dans ce contexte, il serait opportun de renforcer les effectifs de professionnels qualifiés, notamment pour dépister et accompagner les femmes particulièrement vulnérables.

Par ailleurs, il serait souhaitable de sensibiliser davantage les transfuges aux enjeux de santé mentale, en privilégiant une approche culturellement respectueuse qui tienne compte des spécificités est-asiatiques et des expériences vécues depuis la Corée du Nord jusqu'à la réinstallation (*Ibid*). Enfin, former un plus grand nombre de transfuges ayant acquis de l'expérience dans le domaine du conseil pourrait s'avérer précieux : leurs parcours les placent en position

d'inciter les nouveaux arrivants à s'ouvrir et à solliciter un soutien professionnel à long terme (Ibid).

Le deuxième axe d'amélioration concerne la création de centres de traitement pour les transfuges nord-coréens par des institutions médicales (Lee et al., 2025). Dans leur étude, les auteurs mettent en avant le besoin de créer des centres spécialisés dans le traitement des traumatismes au sein des institutions médicales nationales de l'ensemble du pays. Cette approche permettrait de tirer parti de l'infrastructure de santé publique existante pour faciliter l'identification précoce, le traitement et le soutien continu (Ibid). Pour aller plus loin, ils préconisent de s'en remettre principalement à des organisations privées, il serait pertinent que le ministère de l'Unification délègue les services de consultation médicale destinés aux transfuges nord-coréens à des établissements de santé publics dotés d'une expertise reconnue dans l'accompagnement de cette population spécifique. Selon cette étude, l'affectation de professionnels de la santé mentale au sein de ces structures permettrait d'instaurer un dispositif de prise en charge plus cohérent, reposant sur un suivi régulier et une gestion coordonnée des ressources. En centralisant ces efforts sous la supervision directe du ministère, il serait possible de renforcer l'efficacité et la continuité des soins psychologiques et médicaux, en assurant une réponse durable et adaptée aux besoins complexes des transfuges nord-coréens.

Le troisième axe, soulevé par de nombreuses recherches (Kim et al., 2016 ; Kim et Park, 2024 ; Lee, 2015 ; Park, 2020 ; Lee et al., 2025), a pour but de répondre à l'hétérogénéité de la diaspora nord-coréenne en Corée du Sud, en tenant compte de la diversité des parcours migratoires, des différences de genre, ainsi que des caractéristiques propres à chaque étape de la vie. Comme le rappellent Lee et al. (2025), un système de soutien réellement adapté aux transfuges nord-coréens doit être sensible aux variations liées aux modalités d'entrée sur le territoire sud-coréen, au genre et à l'âge.

Les personnes ayant transité par la Chine présentent des vulnérabilités spécifiques, telles que des troubles post-traumatiques liés aux arrestations, aux risques de réexpulsions vers le Nord, ou encore à la séparation familiale. Même lorsqu'elles ont atteint une certaine stabilité économique pendant leur séjour, ces personnes demeurent exposées à de lourdes difficultés émotionnelles, nécessitant

des soins psychologiques spécialisés, fondés sur une approche informée par les traumatismes. Les femmes, en particulier, sont confrontées à un niveau alarmant de violences sexuelles et de traite humaine, bien plus élevé que chez d'autres groupes réfugiés en Corée du Sud (Lee et al., 2025 ; Kang, 2023). La mise en place d'outils de dépistage plus efficaces, ainsi que de programmes adaptés aux vulnérabilités spécifiques de ces personnes, permettrait de mieux répondre à leurs besoins psychologiques et de favoriser une intégration plus durable au sein de la société sud-coréenne (Kang, 2023).

Les hommes transfuges ne sont pas pour autant épargnés. Jeon et al. (2008) montrent qu'ils souffrent davantage de symptômes dépressifs, sont plus vulnérables aux addictions, notamment à l'alcool, et perçoivent un moindre soutien social. Un accompagnement psychologique mieux ciblé pourrait donc être mis en place, incluant à la fois une éducation sur les risques de dépendance et une meilleure information sur les ressources sociales disponibles (Jeon et al., 2008).

Enfin, au-delà des questions de genre, l'âge constitue également un facteur, lui aussi, structurant: les personnes âgées souffrent d'un isolement profond et d'un sentiment de culpabilité lié à la séparation familiale, tandis que les plus jeunes peinent à s'adapter aux normes scolaires et sociales du Sud (Lee et al., 2025). Ces constats invitent donc à dépasser une approche uniformisée de la prise en charge psychologique, pour construire des dispositifs différenciés, ancrés dans les réalités vécues de chacun.

Finalement, le dernier axe d'amélioration préconisé par Lee et al. souligne la nécessité d'établir un fondement légal pour la prise en charge des traumas des transfuges afin d'assurer la pérennité des suivis. Pour se faire, les auteurs suggèrent d'amender la Loi de soutien à la réinstallation des transfuges nord-coréens ([북한이탈주민의 보호 및 정착지원에 관한 법률](#)).

En conclusion, les différents constats présentés dans cette section démontrent avec force que la frontière, pour les transfuges nord-coréens, ne s'arrête pas à un tracé géographique ou administratif. Elle se prolonge et s'intègre dans leur psyché, dans leur rapport au monde, dans leur corps même. Ce que l'on qualifie de frontière internalisée peut constituer un obstacle invisible mais fondamental à leur intégration dans la société sud-coréenne. L'identité des transfuges se transforme, devenant

cette *mestiza*, cette identité hybride et instable, façonnée, en partie, par l'irruption de la violence et du passage. Cette subjectivité ne se construit pas uniquement entre le Nord et le Sud : elle naît dans l'espace de la migration, dans ce que Gloria Anzaldúa (Anzaldúa, 1987) appelait le *borderland*, un lieu de fracture et de recomposition. Les traumatismes vécus lors du parcours migratoire (l'arrestation, la fuite, les violences sexuelles, la clandestinité, les séparations familiales) participent à déconstruire les repères antérieurs sans permettre pour autant une adhésion pleine à la société sud-coréenne. Loin d'être un simple moment de transition, ce parcours marque profondément la manière dont les individus se perçoivent et se projettent dans l'avenir. Or, les politiques publiques actuelles tendent à ignorer cette réalité, misant à tort sur l'assimilation ou le passage du temps comme seules réponses aux souffrances vécues. Pourtant, les recherches récentes (Lee et al., 2025 ; Kang, 2023 ; Jeon et al., 2008, etc...) révèlent que ces blessures ne disparaissent ni spontanément ni progressivement. Au contraire, leur persistance non traitée alimente des formes chroniques de détresse, entravant toute possibilité de reconstruction personnelle, sociale et professionnelle. Ne pas reconnaître cette frontière invisible, c'est condamner les politiques d'accueil à l'échec, en renforçant l'isolement des transfuges et leur sentiment d'inadéquation.

Si des améliorations structurelles ont été proposées pour une meilleure prise en charge psychologique, notamment à Hanawon (한나원), dans les Hana Center ou via un encadrement médical public renforcé, elles restent insuffisantes si elles ne s'accompagnent pas d'une transformation plus large de la société d'accueil. L'intégration ne saurait être envisagée uniquement à travers le prisme des transfuges ; elle implique également une transformation du regard que la société sud-coréenne porte sur eux. La peur de l'autre, le manque de confiance, l'évitement des interactions sociales souvent observés chez les transfuges ne sont pas seulement les conséquences de leurs traumas : ils sont également renforcés par l'indifférence, l'incompréhension et les stéréotypes véhiculés au sein de la population sud-coréenne. Dès lors, il apparaît souhaitable d'agir simultanément sur les deux versants de la relation : accompagner les transfuges et réduire la distance sociale, culturelle et symbolique qui les sépare encore de la société dans laquelle ils tentent de s'ancrer. C'est à cette réflexion que se consacre désormais la section suivante, en explorant les pistes d'une meilleure sensibilisation collective et de la construction de liens sociaux durables entre Nord et Sud-Coréens.

3.2.2. Déconstruire les barrières invisibles entre les transfuges et les Sud-Coréens

L'ignorance nourrit souvent la méfiance, et c'est bien souvent ce manque de compréhension de l'autre qui alimente les dynamiques d'exclusion. À l'inverse, une meilleure connaissance de l'altérité permet de déconstruire les stéréotypes, de réduire les tensions sociales et de favoriser une cohabitation plus harmonieuse. C'est dans cette optique que s'inscrit cette dernière section, laquelle entend souligner l'importance d'un changement de regard sur les transfuges nord-coréens au sein de la société sud-coréenne.

Nous analyserons d'abord la nécessité de sensibiliser la population sud-coréenne aux réalités vécues par les transfuges, afin de déconstruire les préjugés persistants à leur encontre. Dans un second temps, nous mettrons en lumière les moyens de renforcer les liens sociaux entre transfuges et Sud-Coréens, en insistant sur l'importance de créer des espaces de rencontre et de dialogue favorisant une véritable reconnaissance mutuelle.

3.2.2.1. Sensibilisation de la société sud-coréenne sur la question des transfuges

Comme le soulignent Kim et Hocking dans leur étude de 2018, la majorité des transfuges nord-coréens en Corée du Sud sont socialement marginalisés en raison des stéréotypes, des préjugés et des discriminations liés à leur origine nord-coréenne et au lourd héritage du conflit intercoréen, portant en eux la mémoire d'une division nationale encore vive. En effet, comme vu dans le premier chapitre, ces derniers peuvent être considérés, au sein de la société sud-coréenne, comme des « citoyens de seconde classe », naïfs, socialement inadaptés, politiquement arriérés, criminels, fauteurs de troubles où les hommes sont féodaux et les femmes des victimes inaptes à s'intégrer dans une société capitaliste et compétitive. Loin de faciliter leur intégration, cette perception négative entrave grandement leur installation au sein de la société sud-coréenne.

Si la majorité des Sud-Coréens sont conscients de la présence de transfuges nord-coréens en Corée du Sud, très peu d'entre eux ont fait l'expérience personnelle de les rencontrer, sans parler d'interactions prolongées et significatives (Chun, 2020). L'image des transfuges est donc largement influencée par la représentation que les médias font d'eux (Shin, 2024).

Le pouvoir des médias dépasse le simple rôle de transmission d'informations ou d'opinions ; ils sont extrêmement efficaces pour orienter les sujets auxquels la société devrait, selon eux, prêter attention (Ibid.). Les représentations médiatiques peuvent ainsi se traduire par une sous-représentation ou une stéréotypisation homogène d'individus et véhiculer des informations exagérées ou non vérifiées (Chun, 2020). Ces derniers sont donc placés dans une position passive, leur identité étant définie par la manière dont la société sud-coréenne les perçoit, indépendamment de leur propre volonté (Shin, 2024). Loin de transmettre une image dénuée de position idéologique, les quelques médias qui abordent le sujet des Nord-Coréens en Corée du Sud dépeignent souvent ces derniers comme des victimes dénuées d'initiatives (Chun, 2020).

En réalité, peu de médias donnent réellement leur chance aux transfuges de faire entendre leur voix sans biais idéologique (Ibid.). À cet égard, l'étude de Shin Yu-Ri met en avant plusieurs programmes centrés sur des femmes nord-coréennes qui ont vu le jour en 2011, comme « Now I Go to Meet You » (Channel A) ou « When I Meet You » (TV Chosun). Loin de refléter des caractéristiques universelles, ces émissions mettent en avant certains aspects spécifiques des femmes nord-coréennes, généralisant une nouvelle figure de la « beauté transfuge » et produisant une identité artificielle qui ne reflète pas fidèlement leur réalité (Shin, 2024). Dans ces programmes, la vie nord-coréenne est souvent dépeinte comme étrange et dépassée, en contraste avec la modernité sud-coréenne. Finalement, plus les valeurs, traditions ou habitudes rapportées par les transfuges paraissent insolites, plus elles attirent l'attention médiatique (Chun, 2020).

Ce traitement médiatique biaisé ne se limite pas à la représentation des individus : il se manifeste, comme l'ont montré plusieurs études (Shin, 2024 ; Chun, 2020), aussi par les thèmes abordés. Les sujets traités ne visent pas à rendre compte de la vie quotidienne des transfuges, mais se concentrent plutôt sur les violations des droits humains en Corée du Nord, la situation politique du régime ou la narration spectaculaire de la fuite, destinée à susciter l'émotion du public (Shin, 2024). Ces résultats reflètent en partie l'orientation politique des médias et leur posture idéologique à l'égard des transfuges. Ainsi, les recherches ont démontré que les chaînes conservatrices ou chrétiennes manifestaient un intérêt marqué pour les enjeux militaires ou humanitaires, concentrant l'attention sur des contenus sensationnalistes qui occultent l'expérience vécue des individus (Ibid.). Cette construction discursive illustre les rapports de pouvoir entre groupes dotés de ressources politiques,

sociales ou culturelles inégalites, visant à maintenir des frontières symboliques et à inhiber l'émergence d'une conscience critique (Chun, 2020).

Face à ces dérives, plusieurs chercheurs, tels que Chun (2020, 2022) ou encore Shin (2024), et organisations internationales (Amnesty International, LiNK, PSCORE) insistent sur la nécessité de réévaluer le discours dominant sur les différences culturelles des transfuges nord-coréens. Cette démarche constitue une étape préliminaire essentielle pour leur intégration dans la société sud-coréenne, fondée sur la reconnaissance mutuelle et non sur la stigmatisation (Chun, 2022).

Malgré le travail de certaines organisations comme Liberty in North Korea qui œuvrent déjà à transformer la narration autour des Nord-Coréens, tant en Corée du Sud qu'à l'international par des interventions de transfuges dans des forums internationaux ou par la production de contenus médiatiques, de nombreux auteurs appellent à un bouleversement radical du discours médiatique dans son ensemble, afin de véritablement sensibiliser la population sud-coréenne.

Si Shin (2024) confirme ces inquiétudes selon lesquelles les transfuges nord-coréens, bien que porteurs d'expériences de vie diverses, sont enfermés dans des récits répétitifs qui les dépeignent intentionnellement comme une minorité, elle explore les possibilités d'élargir ces récits. Porter attention aux trajectoires individuelles pourrait favoriser une meilleure compréhension et coexistence avec les transfuges nord-coréens.

De plus, l'étude de Kyung Hyo Chun en 2020 appelle à une approche plus nuancée et multidimensionnelle dans la manière de traiter la vie des transfuges nord-coréens en Corée du Sud. Elle cherche à dévoiler des angles jusque-là négligés, en prêtant attention à l'image que ces derniers ont d'eux-mêmes et aux discours qu'ils produisent, tout en reconnaissant que ces autoreprésentations sont elles aussi socialement construites.

Ce changement de narration dans les médias constitue une étape fondamentale mais ne saurait à lui seul suffire à transformer durablement les perceptions. Comme le rappelle Chun (2020), il s'agit d'un préalable nécessaire, mais insuffisant, à une reconnaissance sociale plus complète des transfuges. Pour sensibiliser plus efficacement la société sud-coréenne, il devient indispensable de renforcer les programmes scolaires existants. Dans cette perspective, Myeong et Lee (2021)

suggèrent que l'éducation formelle en Corée du Sud devrait favoriser une meilleure compréhension de la société nord-coréenne ainsi que des parcours migratoires des réfugiés.

Néanmoins, les dispositifs actuellement en place restent limités, à la fois dans leur portée et dans leur conception. Bien que l'éducation à la réunification (Unification Education, UE) soit censée encourager l'intérêt pour « notre pays » dans son ensemble, incluant théoriquement la Corée du Nord, elle est marginalisée dans la pratique. Seo (2025) montre ainsi que les objectifs liés à l'UE dans les manuels des enseignants sont peu développés : seuls 3 % du programme concernent une approche multiculturelle. De plus, 60% ne considère pas ce sujet comme étant un problème majeur et près de 73 % des enseignants de maternelle ne prévoient aucune activité liée à l'UE dans leur plan annuel. En outre, l'absence de directives claires et les préjugés engrainés des enseignants les empêchent d'aborder ces sujets avec assurance et constance. Comme le souligne un enseignant dans l'étude de Seo :

« L'éducation intégrée sera possible si les éducateurs sont d'abord préparés et apprennent à connaître la culture et le système éducatif de la Corée du Nord afin d'abandonner les préjugés à l'égard de la Corée du Nord et des transfuges nord-coréens ».

Ce manque de structuration aboutit à des pratiques éducatives superficielles. Comme le souligne Park (2022), l'invitation ponctuelle d'un transfuge nord-coréen dans une école, si elle n'est pas intégrée à un programme pédagogique cohérent, peut produire une connaissance fragmentaire, renforçant les écarts au lieu de les combler. Pour y remédier, plusieurs auteurs (Kang, 2012 ; Myeong et Lee, 2021) proposent non seulement de créer des cours dédiés aux questions nord-coréennes dès le primaire et le secondaire, mais aussi de revoir en profondeur les contenus et méthodes éducatives. Il s'agirait par exemple, de repenser les manuels d'histoire de la maternelle à la terminale qui pourraient alors présenter la vie ordinaire des Nord-Coréens, l'histoire des transfuges nord-coréens, leur fuite et les problèmes de réinstallation (Myeong et Lee, 2021).

Plus largement, la perspective multiculturelle défendue par Seo (2025) constitue une piste prometteuse. En apprenant à reconnaître les différences culturelles entre le Nord et le Sud, à comprendre les codes sociaux, les langues, les pratiques alimentaires ou l'éducation reçue par les enfants venus du Nord, les élèves pourraient développer dès le plus jeune âge des compétences

interculturelles favorables au vivre-ensemble. Comme l'affirme un directeur interrogé par Seo, présenter un élève nord-coréen en expliquant simplement qu'il « vient de la partie nord du pays », plutôt que d'utiliser des termes à connotations négative, permet déjà de poser les bases d'un dialogue respectueux et inclusif.

Dans cette optique, il apparaît nécessaire de faire sortir les transfuges du cadre restrictif de l'unification politique. Tant qu'ils seront enseignés uniquement comme les vecteurs d'un projet national, ils resteront des objets politiques, assignés à une fonction instrumentale. Les intégrer dans les programmes comme des sujets à part entière, porteurs de trajectoires et de cultures propres, représenterait un véritable tournant pédagogique et politique pour une reconnaissance pleine et entière de leur place dans la société sud-coréenne.

En conclusion, sensibiliser la population sud-coréenne à la question des transfuges apparaît comme un levier fondamental pour favoriser leur intégration sociale. Comme nous l'avons vu dans cette partie, cette sensibilisation repose, selon les études, principalement sur deux canaux: la transformation des récits médiatiques dominants, d'une part, et la réforme des programmes éducatifs, d'autre part. Pour dépasser les stéréotypes et encourager une meilleure compréhension, il est crucial de considérer les transfuges non plus comme de simples instruments du discours national sur l'unification de la Corée du Nord et du Sud, mais comme des individus à part entière, porteurs d'expériences, de cultures et d'histoires singulières.

Toutefois, si l'information peut contribuer à modifier les représentations, elle ne saurait suffire à instaurer une véritable reconnaissance. C'est pourquoi la prochaine étape, tout aussi essentielle, consiste à renforcer les liens sociaux entre les Sud-Coréens et les transfuges nord-coréens, en donnant à ces derniers une place à part entière dans l'espace public et politique.

3.2.2.2. Approfondissement des liens sociaux intercoréens

Si notre recherche a permis de mettre en lumière plusieurs obstacles à l'intégration des transfuges nord-coréens dans la société sud-coréenne, elle révèle également la faiblesse préoccupante des liens sociaux entre les deux groupes. D'un côté, Chun (2020) souligne que la majorité des Sud-Coréens n'ont jamais rencontré personnellement de transfuges, encore moins entretenu avec eux des relations durables et significatives. De l'autre, les transfuges eux-mêmes, marqués par une méfiance profondément ancrée issue de leur vécu en Corée du Nord, tendent à s'isoler et à éviter les interactions sociales, craignant notamment que d'autres Nord-Coréens puissent être des agents infiltrés (Jeon, 2000). Pourtant, comme le rappelle Taboada Leonetti (1994), les réseaux de sociabilité primaire jouent un rôle fondamental dans l'insertion sociale des individus, en leur permettant de se situer et de se représenter dans la société. C'est pourquoi de nombreuses études insistent sur le caractère essentiel de l'approfondissement des liens sociaux entre les transfuges et les Sud-Coréens, non seulement pour favoriser le bien-être psychologique des premiers, mais aussi pour permettre leur pleine reconnaissance citoyenne et encourager une meilleure compréhension mutuelle au sein de la société sud-coréenne.

Le soutien social aux personnes déplacées de Corée du Nord est un facteur préalable qui aide les Nord-Coréens à avoir une perception positive de leurs capacités et de leurs caractéristiques dans des situations difficiles d'adaptation culturelle et sociale (Kim et Kim, 2016). Pourtant, cette intégration relationnelle demeure aujourd'hui largement déficiente. L'étude de Lee et al. (2021) met en évidence un profond sentiment de solitude chez les transfuges nord-coréens, lié à l'absence de réseaux de soutien durables. Les liens sociaux ne remplissent pas uniquement une fonction d'intégration émotionnelle, ils sont également protecteurs sur le plan psychologique, notamment face aux traumatismes vécus. Kang (2022), s'appuyant sur la théorie du capital social, montre que la diversité des réseaux relationnels constitue une barrière contre le stress post-traumatique, en particulier chez les personnes ayant connu une répression ou une déportation. Um (엄), cité par Kang, précise que des réseaux variés stimulent l'accès à des informations riches, diversifient les ressources disponibles et renforcent le sentiment de contrôle sur sa propre vie. Dans cette logique, l'existence de réseaux relationnels solides ne permet pas seulement une meilleure intégration, elle constitue une condition de survie psychique et d'autonomisation. Plus largement, des études ont mis en lumière l'effet décisif des interactions sociales informelles avec les Sud-Coréens.

Lee et al. (2022) rapportent que pour de nombreux transfuges, les échanges avec des personnes locales respectueuses, qui ont partagé leur connaissance de la culture sud-coréenne ou les ont simplement soutenus, ont représenté des moments charnières. Ces gestes, bien que simples, ont été perçus comme des manifestations profondes de reconnaissance. À l'inverse, leur absence est citée comme l'un des principaux facteurs d'insatisfaction dans la vie sud-coréenne, d'autant plus que plus de 80 % des répondants à une enquête menée par la Hana Foundation affirmaient ne faire partie d'aucune organisation sociale.

Chez les femmes transfuges, les liens sociaux jouent un rôle encore plus crucial. Kang (2022) rappelle que chez celles ayant subi une répression ou des situations de grande précarité, le réseau relationnel constitue souvent la seule protection face à la dépression ou aux idées suicidaires. L'étude souligne en particulier l'importance des liens religieux, notamment avec les communautés protestantes sud-coréennes, qui ont souvent servi de refuge émotionnel, matériel et spirituel. Certaines femmes transfuges rapportent même que ces réseaux leur ont permis de reconstruire un sentiment de dignité après des parcours marqués par la clandestinité ou la stigmatisation (*Ibid*).

L'importance de ces liens se confirme également dans le cadre éducatif. Une étude de Lee et al. (2022) portant sur des transfuges scolarisés montre que ces derniers présentent une meilleure santé psychologique. Cela s'explique en partie par les relations sociales nouées à l'école avec les élèves sud-coréens, mais aussi par l'environnement scolaire lui-même, qui permet de développer des compétences interpersonnelles, d'accéder à davantage de ressources, et de renforcer l'estime de soi. Cette dynamique montre que la scolarisation, au-delà de son rôle éducatif, représente un puissant vecteur d'insertion sociale.

Plusieurs propositions d'amélioration ont découlé de ces recherches. Lee et al. (2021) insistent, pour remédier à ce sentiment de solitude, sur la nécessité de mettre en place un nouveau système public de soutien social, en renforçant notamment les compétences des personnels sud-coréens en contact direct avec les nouveaux arrivants, tels que les bénévoles ou les agents de la Korea Hana Foundation, pour qu'ils puissent véritablement jouer un rôle de mentors et de modèles. D'autres auteurs, comme l'étude de Jeon (2012), plaident pour que les dispositifs actuels, tels que Hanawon (한나원), soient complétés par des initiatives plus structurelles et ancrées localement, dans les ONG, les écoles, les églises, ou les quartiers qui se poursuivraient bien après les premières

semaines des transfuges sur le sol sud-coréen. L'objectif serait de faire émerger des espaces communs de sociabilité, où transfuges et Sud-Coréens pourraient se rencontrer, dialoguer et construire ensemble un sentiment d'appartenance partagé.

L'approfondissement des liens sociaux permettrait aux transfuges nord-coréens de devenir des acteurs de leur propre destinée en Corée du Sud, au lieu de rester des agents passifs (Shin, 2024) soumis à des identités imposées par divers acteurs sud-coréens (Chun, 2020). Cet argument, soutenu par Hermans (2022), suggère qu'en intégrant les voix des transfuges dans les décisions politiques, ceux-ci éprouveraient un sentiment de représentation et d'appartenance. Par ailleurs, à mesure que la Corée du Nord évolue, les profils et les besoins des nouveaux arrivants changent. Intégrer les transfuges nord-coréens dans les processus décisionnels permettrait non seulement de mieux comprendre leur réalité et leurs attentes, mais aussi d'élaborer des politiques d'intégration plus pertinentes. En croisant leur point de vue avec celui des Sud-Coréens, il serait possible de concevoir des dispositifs adaptés aux besoins des premiers tout en répondant aux attentes de la société d'accueil. Une telle approche favoriserait une intégration plus équilibrée et durable, en reconnaissant les transfuges comme des citoyens à part entière, co-constructeurs du vivre-ensemble. Ce point de vue est notamment partagé, et approfondi, par l'étude de Howe et Lee (2021). Les auteures insistent sur le fait que les politiques d'intégration ne peuvent véritablement être efficaces que si les transfuges participent activement au processus décisionnel. Alors que ces derniers sont souvent marginalisés dans une société sud-coréenne perçue comme compétitive et discriminante, leur absence quasi totale dans les sphères de pouvoir politique empêche l'élaboration de politiques réellement adaptées à leurs besoins spécifiques. Comme exemple, elles expliquent qu'en 2020, seuls trois des dix membres du conseil d'administration de la Korea Hana Foundation étaient d'origine nord-coréenne.

Toujours selon Howe et Lee, continuer à envisager l'intégration uniquement depuis le point de vue des Sud-Coréens revient à ignorer les expériences et les aspirations des transfuges eux-mêmes. Approfondir les liens sociaux entre transfuges nord-coréens et Sud-Coréens ne relève pas seulement d'un impératif humanitaire ou éthique : il s'agit d'une démarche mutuellement bénéfique. Pour les transfuges, cette inclusion sociale renforce le sentiment de reconnaissance, permet de faire entendre leur voix dans l'espace public, et les aide à dépasser les assignations identitaires qui les figent dans une posture passive (Howe et Lee, 2021). Mais pour la société sud-

coréenne elle-même, cette dynamique représente une opportunité d'enrichir sa cohésion sociale, de construire une citoyenneté plus inclusive et de formuler des politiques mieux adaptées aux réalités du terrain.

En intégrant les transfuges dans les processus décisionnels, la Corée du Sud bénéficierait non seulement d'un regard informé sur l'évolution du Nord, mais également d'une meilleure capacité à concevoir des dispositifs d'intégration efficaces et légitimes. Une telle co-construction des politiques publiques permettrait d'atténuer les préjugés, de favoriser la compréhension mutuelle, et de consolider le vivre-ensemble. À cet égard, le renforcement des interactions directes entre les deux groupes pourrait également contribuer à déconstruire les stéréotypes persistants, en facilitant une meilleure connaissance réciproque et en réduisant la discrimination à l'égard des transfuges.

Comme le souligne Jae-hoon Choi (최재훈), l'un des obstacles majeurs à l'intégration réside dans l'absence de contacts entre les deux populations :

« Vous savez que vous restez en Corée du Sud et qu'il est très difficile de rencontrer des Nord-Coréens [...] Pour les Sud-Coréens, c'est la même chose. [...] c'est parce que nous n'avons pas l'occasion de nous rencontrer » (cité dans Hermans, 2022).

Dans la même étude, un membre d'une ONG américaine spécialisée dans les droits humains en Corée du Nord appuie en ce sens, affirmant que « *des préjugés subsistent en raison d'un manque de compréhension et d'un déficit d'échanges interpersonnels de part et d'autre de la frontière* ».

Dès lors, favoriser les occasions de rencontres et d'interactions apparaît fondamental. D'une part, les Sud-Coréens doivent mieux comprendre les trajectoires et les origines culturelles des transfuges nord-coréens ; d'autre part, les Nord-Coréens doivent être mieux préparés aux réalités de la société sud-coréenne. Cette réciprocité dans l'effort d'adaptation permettrait non seulement de faciliter la cohabitation, mais aussi de construire un sentiment d'appartenance partagé, fondé moins sur des considérations économiques que sur la reconnaissance mutuelle des identités et des parcours (Hermans, 2022).

Cette nécessité d’approfondir les interactions sociales est également soulignée par Kang (2023) qui recommande la mise en place de politiques favorisant des interactions naturelles et régulières entre Nord et Sud-Coréens, permettant de construire des relations saines fondées sur la curiosité mutuelle et l’enrichissement réciproque. Au-delà de la seule transmission d’informations, il s’agirait de multiplier les contextes de rencontre, qu’ils soient formels ou informels, afin de favoriser des liens authentiques. Dans cette optique, le programme Hanawon (한나원) pourrait aussi évoluer pour intégrer, en plus des cours théoriques, des modules de mise en situation et des espaces d’échange concrets, permettant aux transfuges de mettre en pratique les apprentissages dans des environnements contrôlés mais réalistes (Kang, 2023).

Cette dynamique commence à être prise en compte par les institutions sud-coréennes. Ainsi, comme énoncé dans son White Paper de 2024, le ministère de l’Unification, a, à travers le Centre culturel pour l’intégration intercoréenne, lancé plusieurs initiatives favorisant la collaboration entre résidents du Nord et du Sud. En 2023, des événements de bénévolat conjoints ont été organisés : quatre activités de partage, comme la préparation de kits de soins hivernaux pour les personnes vulnérables, cinq activités de partage alimentaire incluant la fabrication de kimchi, ainsi que huit opérations de soutien rural menées par un corps de volontaires représentatif (ministère de l’Unification, 2024). Le 23 septembre de la même année, un festival national du bénévolat a rassemblé des groupes des deux Corées pour renforcer les réseaux de solidarité, mutualiser les ressources et poser les fondations d’une coopération durable (*Ibid*). Ces efforts, bien que limités, vont dans le sens d’un approfondissement des liens sociaux entre les deux populations, condition essentielle à une intégration réussie et à une société véritablement inclusive.

En somme, l’approfondissement des liens sociaux entre transfuges nord-coréens et Sud-Coréens apparaît comme une condition essentielle à la réussite de toute politique d’intégration. Bien plus qu’un simple vecteur de soutien psychologique ou d’adaptation culturelle, ces interactions constituent le socle sur lequel peut se construire une reconnaissance réciproque, une citoyenneté partagée, et une société sud-coréenne véritablement inclusive. En favorisant les rencontres, les échanges et la co-construction des politiques, il devient possible non seulement d’atténuer les discriminations persistantes, mais aussi de dépasser les représentations figées qui entravent encore aujourd’hui l’intégration des transfuges. Le défi est donc autant relationnel que structurel : il ne

s’agit pas seulement de rapprocher deux populations éloignées par l’histoire, mais de leur permettre de tisser ensemble un avenir commun.

Conclusion

Ce chapitre a permis d’examiner les limites structurelles et symboliques des politiques sud-coréennes à l’égard des transfuges nord-coréens, telles qu’elles sont analysées dans la littérature scientifique. Plusieurs travaux mettent en lumière le décalage entre l’objectif affiché d’intégration et les effets parfois normatifs des dispositifs en place. En valorisant un modèle d’assimilation fondé sur l’idéal du Sud-Coréen autonome et productif, ces politiques tendent à invisibiliser la diversité des parcours, des identités et des vulnérabilités psychologiques issues du vécu migratoire et des ruptures traversées. À travers cette lecture critique, il ne s’agit pas de disqualifier les initiatives existantes, mais d’en interroger les fondements et les effets sur les trajectoires individuelles.

Les analyses convergent sur trois enjeux majeurs : l’insuffisante reconnaissance des expériences subjectives, la prise en charge encore lacunaire des traumatismes liés à l’exil, et la persistance de barrières symboliques dans la société sud-coréenne. Ces différentes dimensions sont abordées par de nombreux travaux qui proposent des pistes d’amélioration : adaptation des dispositifs éducatifs aux besoins différenciés, renforcement du soutien psychologique, sensibilisation accrue de la population. Le tableau présenté synthétise ces contributions en croisant les principaux problèmes d’intégration soulevés avec les solutions avancées par les chercheurs et chercheuses, ce qui permet de mieux cerner les marges d’action possibles.

Figure 8 : Synthèse comparative des études dénonçant les problèmes d'intégration des transfuges au sein de la société et des études proposant des axes d'amélioration

ÉTAT DES CONNAISSANCES SUR L'INTÉGRATION DES TRANSFUGES NORD-CORÉENS EN CORÉE DU SUD	
Les problèmes d'intégration soulevés par les études sur le sujet	Les solutions proposées par les études sur le sujet
<p>Volonté d'assimiler les transfuges à la société sud-coréenne</p> <p><u>Ryu, 2025</u> : L'accent est mis sur la responsabilité individuelle, l'autosuffisance et la capacité des transfuges à être autonome en Corée du Sud.</p> <p><u>Hough, 2022</u> : Cela accroît la pression sur les transfuges eux-mêmes, à qui l'on reproche de ne pas avoir fait assez d'efforts s'ils ont du mal à s'adapter.</p> <p><u>Hermans, 2002 ; Lee et Howe, 2021 ; Park, 2020 ; Choo, 2006</u> : Les transfuges sont fréquemment perçus comme des citoyens de seconde zone, naïfs, inadaptés aux normes sociales, politiquement ancrés, voire potentiellement déviant.</p> <p><u>Malewska-Pevre, 1998</u> : Définition de l'assimilation.</p> <p><u>Park, 2020</u> : Une proportion significative de parents transfuges va jusqu'à dissimuler leur origine à leurs propres enfants afin de leur épargner toute forme de discrimination.</p> <p><u>Hough, 2022 ; Yi, 2011 ; Choo, 2006 ; Jo et Ha, 2018 ; Lee, 2024 ; Choe, 2017</u> : Nombre de transfuges entreprennent une transformation progressive de leur langage, de leur accent, de leur apparence et de leurs comportements, dans l'espérance de se fondre dans la société d'accueil et d'aligner leur identité sur celle attendue par le Sud.</p>	<p>Prendre en compte la pluralité des vécus migratoires</p> <p><u>Kim et al., 2016</u> : Soulignent que ce programme de trois mois se limite à une transmission d'informations pratiques destinées à favoriser une assimilation rapide à la société sud-coréenne. Il est principalement centré sur l'apprentissage du système économique, juridique et éducatif du Sud, sans offrir d'espace de réflexion sur l'expérience passée en Corée du Nord ni sur la manière dont celle-ci peut être valorisée dans leur parcours future.</p> <p>Ils proposent une refonte du système : plutôt que de calquer la formation professionnelle sur les seuls besoins du marché sud-coréen, il serait plus pertinent de concevoir des modules de formation en tenant compte des parcours professionnels antérieurs, des compétences individuelles et des aspirations des transfuges.</p> <p><u>Kim et Park, 2024</u> : Pour de nombreux transfuges les savoirs acquis en Corée du Nord ou lors de leur exil représentent des ressources précieuses, qu'il convient de reconnaître et d'articuler aux dispositifs d'insertion sociale et professionnelle.</p> <p><u>Lee, 2015</u> : Montre que ces formations standardisées ne permettent pas aux transfuges de s'insérer durablement.</p> <p><u>Park, 2020</u> : Les frontières ne sont pas simplement franchies ; elles traversent les individus, les marquent, et participent à redéfinir leur identité. Si certains Hana Center proposent des activités d'échange culturel ou des programmes orientés vers l'ouverture internationale, ces initiatives demeurent insuffisantes.</p>

ÉTAT DES CONNAISSANCES SUR L'INTÉGRATION DES TRANSFUGES NORD-CORÉENS EN CORÉE DU SUD

Les problèmes d'intégration soulevés par les études sur le sujet	Les solutions proposées par les études sur le sujet
Traumatismes vécus en Corée du Nord et pendant la migration par les transfuges	Améliorer la prise en charge de la santé mentale des transfuges
Amnesty International, 2024 : La vie en Corée du Nord est marquée par des conditions de vie extrêmement rudes, où la famine, la répression politique et la violence d'Etat constituent le quotidien de nombreux citoyens.	Baubet, 2003 : Pointe l'absence totale de soin psychologique ou psychiatrique à leur arrivée au Sud. Ils expliquent cela avec deux facteurs. Le premier est structurel et tient au fait qu'il n'y a normalement pas d'accès « direct » aux psychiatres sans être passé par le niveau de la médecine générale, système qui ne semble pas fonctionné. Le deuxième tient au fait que, pour les professionnels expliquent-ils, « il faut que les transfuges « s'adaptent » et ils iront mieux, ils sont « trop différents » de nous pour être soignés ».
Noh et Lee, 2020 : 95 % des adultes nord-coréens ayant fui leur pays ont été exposés à au moins un événement traumatisant avant leur départ telles que les exécutions publiques, la torture, les famines prolongées ou encore la perte de proches due aux privations, laissant des séquelles profondes.	Han, 2023 : Met toujours en avant la stigmatisation de la psychiatrie qui existe non seulement envers les transfuges mais dans la société sud-coréenne en général, l'accès reste limité au regard de l'augmentation du nombre de transfuges. Il serait souhaitable de sensibiliser davantage les transfuges aux enjeux de santé mentale et former un plus grand nombre de transfuges ayant acquis de l'expérience dans le domaine du conseil pourraient s'avérer précieux.
Lee et al., 2025 : Fait état des traumatismes vécus par les Nord-Coréens tant en Corée du Nord que pendant leur parcours migratoire (voir Annexe E et F).	Lee et al., 2025 : Explique qu'à Hanawon (한나원), les principaux services de santé offerts aux transfuges nord-coréens nouvellement arrivés consistent en des soins psychiatriques, des spécialistes de la santé mentale effectuant les évaluations et les traitements initiaux. Compte tenu de la gravité et de la complexité des traumatismes subis par ces personnes, la simple fourniture d'une aide financière ou de conseils de base est insuffisante. Les services de santé publique existants ne sont, eux aussi, pas suffisamment équipés pour traiter les troubles graves liés aux traumatismes. Ils mettent en avant le besoin de créer des centres spécialisés dans le traitement des traumatismes au sein des institutions médicales nationales de l'ensemble du pays. Cette approche permettrait de tirer parti de l'infrastructure de santé publique existante pour faciliter l'identification précoce, le traitement et le soutien continu.
Lee et al., 2022 : Les femmes sont particulièrement vulnérables en Chine, souvent victimes de traite humaine, tandis que les autorités procèdent régulièrement à des rapatriements forcés, exposant les transfuges à de graves représailles en cas d'arrestation.	Howe et Lee, 2021 : Séoul (서울) doit donner la priorité à une gouvernance centrée sur l'humain, en reconnaissant que la bonne gouvernance contemporaine signifie une gouvernance dans l'intérêt des plus vulnérables.
Lee, 2023 : Ces déportations de Chine s'accompagnent fréquemment de tortures, de travaux forcés, voire d'exécutions sommaires une fois de retour en Corée du Nord.	Jeon et al., 2008 : Il conviendrait que les programmes éducatifs et d'accompagnement ciblent plus précisément les défis propres à cette population, notamment en matière de santé mentale et de traumatismes liés à la migration.
Jeon et al., 2008 : Fait état des traumatismes vécus par les Nord-Coréens tant en Corée du Nord que pendant leur parcours migratoire (voir Annexe G).	Kim et al., 2016 ; Kim et Park, 2024 ; Lee, 2015 ; Park, 2020 ; Lee et al., 2025 : Répondre à l'hétérogénéité de la diaspora nord-coréenne en Corée du Sud, en tenant compte de la diversité des parcours migratoires, des différences de genre, ainsi que des caractéristiques propres à chaque étape de la vie. Comme le rappellent Lee et al. (2025), un système de soutien réellement adapté aux transfuges nord-coréens doit être sensible aux variations liées aux modalités d'entrée sur le territoire sud-coréen, au genre et à l'âge.
Baudet, 2003 : Ce caractère est immuable et est toujours présent en Corée du Sud.	
Finalement toutes ces études soulèvent les impacts négatifs de ces traumatismes, notamment au sein des relations interpersonnelles en Corée du Sud, tels que : la peur de l'autre, l'absence de confiance, une colère accrue et une tendance à éviter les interactions sociales.	

ÉTAT DES CONNAISSANCES SUR L'INTÉGRATION DES TRANSFUGES NORD-CORÉENS EN CORÉE DU SUD

Les problèmes d'intégration soulevés par les études sur le sujet	Les solutions proposées par les études sur le sujet
Préjugés et discrimination par la société sud-coréenne	Déconstruire les barrières invisibles entre les transfuges et la population sud-coréenne
Hermanns, 2022 : Il arrive que les Sud-Coréens perçoivent les Nord-Coréens nouvellement installés au Sud comme des « consommateurs imparfaits » ou encore des « citoyens de seconde classe », alimentant un sentiment d'humiliation pour les transfuges et de supériorité économique pour ceux du Sud. La Corée du Sud tend à considérer le Nord comme présumé pendant les interactions sociales et professionnelles compliquées.	Sensibiliser la population sud-coréenne à la question des transfuges nord-coréens : Kim et Hocking, 2018 : la majorité des transfuges nord-coréens en Corée du Sud sont socialement marginalisés en raison des stéréotypes, des préjugés et des discriminations liés à leur origine nord-coréenne et au lourd héritage du conflit intercoréen, portant en eux la mémoire d'une division nationale encore vive. Chun, 2020 : Si la majorité des Sud-Coréens sont conscients de la présence de transfuges nord-coréens en Corée du Sud, très peu d'entre eux ont fait l'expérience personnelle de les rencontrer, sans parler d'interactions prolongées et significatives. Loin de transmettre une image dénuée de position idéologique, les quelques médias qui abordent le sujet des Nord-Coréens en Corée du Sud dépeignent souvent ces derniers comme des victimes dénuées d'initiatives. Shin, 2024 : L'image des transfuges est donc largement influencée par la représentation que les médias font d'eux. Les transfuges sont donc placés dans une position passive, leur identité étant définie par la manière dont la société sud-coréenne les perçoit, indépendamment de leur propre volonté. Chun, 2020 : Appelle à une approche plus nuancée et multidimensionnelle dans la manière de traiter la vie des transfuges nord-coréens en Corée du Sud. Elle cherche à dévoiler les angles jusque-là négligés, en prêtant attention à l'image que ces derniers ont d'eux-mêmes et aux discours qu'ils produisent, tout en reconnaissant que ces autoreprésentations sont elles aussi socialement construites. Seo, 2025 : Montre ainsi que les objectifs liés à l'UE dans les manuels des enseignants sont peu développés : seuls 3 % du programme concernent une approche multiculturelle. De plus, 60% ne considère pas ce sujet comme étant un problème majeur et près de 73 % des enseignants de maternelle ne prévoient aucune activité liée à l'UE dans leur plan annuel. Park, 2022 : L'invitation ponctuelle d'un transfuge nord-coréen dans une école, si elle n'est pas intégrée à un programme pédagogique cohérent, peut produire une connaissance fragmentaire, renforçant les écarts au lieu de les combler. Kang, 2012 ; Myeong et Lee, 2021 : Proposent non seulement de créer des cours dédiés aux questions nord-coréennes dès le primaire et le secondaire, mais aussi de revoir en profondeur les contenus et méthodes éducatives. Il s'agirait par exemple, de repenser les manuels d'histoire de la maternelle à la terminale qui pourraient alors présenter la vie ordinaire des Nord-Coréens, l'histoire des transfuges nord-coréens, leur fuite et les problèmes de
Choo, 2006 : Si la Corée du Sud est décrite comme une société développée, moderne, qui vit selon la rhétorique de l'égalité des sexes, la société nord-coréenne est vue comme dominée par le patriarcat où les genres sont inégaux et où la violence domestique est acceptée, banalisée. Pour pallier ces préjugés, certains Nord-Coréens vont essayer de s'assimiler aux sud-coréens en supprimant leurs marques ethniques tels que l'accent, la façon dont les gens s'habillent, se comportent ou prennent soin de leur corps.	Approfondir les liens sociaux intercoréens : Chun, 2020 : Souligne que la majorité des Sud-Coréens n'ont jamais rencontré personnellement de transfuges, encore moins entretenu avec eux des relations durables et significatives. Jeon, 2000 : Les transfuges eux-mêmes, marqués par une méfiance profondément ancrée issue de leur vécu en Corée du Nord, tendent à s'isoler et à éviter les interactions sociales, craignant notamment que d'autres Nord-Coréens puissent être des agents infiltrés. Taboada Leonetti, 1994 : les réseaux de sociabilité primaire jouent un rôle fondamental dans l'insertion sociale des individus, en leur permettant de se situer et de se représenter dans la société. Kim et Kim, 2016 : Le soutien social aux personnes déplacées de Corée du Nord est un facteur préalable qui aide les Nord-Coréens à avoir une perception positive de leurs capacités et de leurs caractéristiques dans des situations difficiles d'adaptation culturelle et sociale.
Lee et Howe, 2021 : Cette stigmatisation est renforcée par la représentation médiatique des Nord-Coréens qui les dépeint comme dépendants de l'aide gouvernementale ou impliqués dans des activités criminelles.	Lee et al., 2021 : Met en évidence un profond sentiment de solitude chez les transfuges nord-coréens, lié à l'absence de réseaux de soutien durables. Les liens sociaux ne remplissent pas uniquement une fonction d'intégration émotionnelle, ils sont également protecteurs sur le plan psychologique, notamment face aux traumatismes vécus. Ils insistent, pour remédier à ce sentiment de solitude, sur la nécessité de mettre en place un nouveau système public de soutien social, en renforçant notamment les compétences des personnes sud-coréens en contact direct avec les nouveaux arrivants, tels que les bénévoles ou les agents de la Korea Hana Foundation, pour qu'ils puissent véritablement jouer un rôle de mentors et de modèles. Kang, 2022 : S'appuyant sur la théorie du capital social, montre que la diversité des réseaux relationnels constitue une barrière contre le stress post-traumatique, en particulier chez les personnes ayant connu une répression ou une déportation.
Park, 2020 : Les transfuges sont vus comme des criminels, des fauteurs de trouble.	Lee et al., 2022 : Rapportent que pour de nombreux transfuges, les échanges avec des personnes locales respectueuses, qui ont partagé leur connaissance de la culture sud-coréenne ou les ont simplement soutenus, ont représenté des moments chameaux. Ces gestes, bien que simples, ont été perçus comme des manifestations profondes de reconnaissance.
Jeon, 2000 : Les Nord-Coréens eux-mêmes ont relevé plusieurs préjugés qu'ils pensent que la société sud-coréenne a sur eux.	Hermons, 2022 : En intégrant les voix des transfuges dans les décisions politiques, ceux-ci éprouveraient un sentiment de représentation et d'appartenance. How et Lee, 2021 : Les auteurs insistent sur le fait que les politiques d'intégration ne peuvent véritablement être efficaces que si les transfuges participent activement au processus décisionnel. Alors que ces derniers sont souvent marginalisés dans une société sud-coréenne perçue comme compétitive et discriminante, leur absence quasi totale dans les sphères de pouvoir politique empêche l'élaboration de politiques réellement adaptées à leurs besoins spécifiques. Kang, 2023 : Recommande la mise en place de politiques favorisant des interactions naturelles et régulières entre Nord et Sud-Coréens, permettant de construire des relations saines fondées sur la curiosité mutuelle et l'enrichissement réciproque.
Lee et Howe, 2021 : Ces préjugés sont renforcés par la représentation médiatique des Nord-Coréens qui les dépeint comme dépendants de l'aide gouvernementale ou impliqués dans des activités criminelles.	Jeon, 2012 : Plaide pour que les dispositifs actuels, tels que Hanawon (한나원), soient complétés par des initiatives plus structurelles et ancrées localement, dans les ONG, les écoles, les églises, ou les quartiers qui se poursuivraient bien après les premières semaines des transfuges sur le sol sud-coréen.

En ce sens, ce chapitre invite à repenser l'intégration non pas comme une étape à franchir ou un état à atteindre, mais comme un processus relationnel, évolutif et partagé. Il ne s'agit plus de former ou de corriger, mais de créer les conditions d'une reconnaissance mutuelle, en accordant une place réelle aux transfuges en tant qu'acteurs de leur parcours. Cette approche suppose de déplacer le regard : ne plus penser l'unification symbolique comme une homogénéisation, mais comme une ouverture à la pluralité des voix, des récits et des appartiances. En reconnaissant la frontière intérieurisée, non comme un obstacle à effacer mais comme une réalité à écouter, les politiques d'accueil pourraient devenir de véritables leviers de transformation sociale.

CONCLUSION

À l'instar des profondes reconfigurations théoriques de la définition de frontière dans le champ des *Border Studies*, les politiques d'intégration sud-coréennes peinent à s'aligner avec les transformations vécues par la diaspora nord-coréenne au cours des dernières décennies. Tandis que la recherche contemporaine a mis en lumière la dimension mouvante, relationnelle et vécue des frontières, la Corée du Sud continue de penser l'accueil des transfuges majoritairement à travers une grille de lecture figée, fondée sur un idéal d'unification nationale qui ne laisse que peu de place à la reconnaissance de l'altérité.

Au cours de ce travail, nous avons exploré les études sur la manière dont les transfuges nord-coréens vivent et intérieurisent la frontière, avant, pendant et après leur parcours migratoire, et en quoi les politiques publiques sud-coréennes contribuent à invisibiliser, voire à renforcer, cette frontière interne. Les études sur les frontières (Balibar et Swenson, 2004 ; Nail, 2016 ; Mezzadra et Neilson, 2013 ; Iossifova, 2020 ; Amilhat Szary, 2017 et Anzaldúa, 1987) nous ont démontré que cette dernière, loin d'être figée en une ligne aux confins des États, est une pratique sociale primordiale qui structure notre quotidien et notre rapport à l'autre, que ce soit à travers la gestion des espaces personnels ou des infrastructures urbaines (Iossifova, 2020). Nous avons même pu affirmer, grâce, aux travaux de Gloria Anzaldúa (1987), que la frontière se trouvait au cœur même de l'être humain, qu'elle créait une lutte identitaire constante exacerbée par le fait que la société dominante cherche à effacer ces différences en imposant un modèle d'assimilation. Cette conceptualisation a guidé notre réflexion tout au long des trois chapitres de cette recherche.

Dans un premier temps, les études sur le parcours migratoire des transfuges ont mis en évidence l'omniprésence de la frontière bien au-delà des limites territoriales. Du départ de la Corée du Nord à l'arrivée en Corée du Sud, ces individus franchissent non pas une, mais une série de frontières, géographiques, juridiques, linguistiques et sociales, qui façonnent en profondeur leur rapport au monde et redéfinissent constamment leur identité. En Chine, où ils sont assimilés à des migrants économiques illégaux, les transfuges vivent sous la menace constante d'arrestation et de rapatriement (Kurlantzick et Mason, 2006). Leur corps devient un objet à surveiller, une cible pour les réseaux de traite, un sujet dépourvu de droits. Cette précarité structurelle révèle à quel point la frontière se manifeste comme un rapport de pouvoir, une régulation de la mobilité et une

hiérarchisation des vies (Mezzadra & Neilson, 2013). Le cas des femmes nord-coréennes, exposées aux mariages forcés et à l'exploitation sexuelle, illustre avec acuité comment la frontière peut se muer en outil d'exploitation genrée (Allen, Solarz, Scholte, Hunter, Downs, Abramowitz, Ahn, Cohen et Colacurcio, 2009 ; Lee et al., 2025 ; Kang, 2023). Ce n'est donc pas uniquement le franchissement d'un territoire qui est en jeu, mais la traversée d'un espace de violence normative, où la légitimité à circuler ou à exister dépend d'un statut imposé de l'extérieur.

Néanmoins, les recherches démontrent que la frontière ne disparaît pas à l'arrivée en Corée du Sud. Bien au contraire, elle se reconfigure sous des formes plus subtiles, mais tout aussi contraignantes. Si l'attribution de la citoyenneté sud-coréenne par l'article 3 de la Constitution sud-coréenne pourrait laisser croire à une reconnaissance pleine et entière, la réalité quotidienne des transfuges contredit cette vision idéalisée. Leur accent, leurs habitudes et leur socialisation politique antérieure font d'eux des étrangers de l'intérieur, tolérés mais rarement pleinement acceptés. La frontière conserve une dimension double en Corée du Sud. D'un côté, elle se manifeste dans l'espace social comme un phénomène intérieurisé, creusant un fossé entre la société sud-coréenne et les transfuges : elle s'exprime dans les silences, les malaises, les discriminations sur le marché du travail, l'échec scolaire, ou encore les stigmatisations véhiculées par les médias (Park, 2020 ; Hermans, 2002 ; Choo, 2006 ; Jeon, 2000 ; Kim & Hocking, 2018 ; Shin, 2024 ; Seo, 2025). De l'autre, elle traverse chaque individu, prenant la forme d'une identité liminale et instable, semblable à une mestiza (Anzaldúa, 1987), dans laquelle les Nord-Coréens sont contraints de renier une part d'eux-mêmes pour espérer s'intégrer à cette nouvelle société.

La suite de notre étude nous a démontré que, loin d'atténuer cette discontinuité, les politiques publiques sud-coréennes ont souvent contribué à l'amplifier. L'analyse historique et critique menée dans le deuxième chapitre a permis de comprendre comment l'État sud-coréen a constamment instrumentalisé les transfuges selon des logiques de légitimation idéologique ou de stratégie diplomatique. Durant la guerre froide, leur venue était valorisée comme une preuve de la supériorité du régime démocratique sud-coréen (Choi, 2018 ; Kim, 2012 ; Jung, 2014 ; Heuer, 2020) ; dans les années 1990 leur arrivée en nombre a nécessité une rationalisation de leur accueil, traduite par la création d'un système d'intégration standardisé. Le centre Hanawon (한나원), symbole de cette volonté de formatage, vise à produire un Sud-Coréen conforme, capable de s'adapter à une société

néolibérale avancée, sans prendre en compte les traumatismes, les différences de parcours ni les aspirations singulières des individus concernés (Tara, 2011 ; Tarakei, 2018 ; Kim, 2015 ; Lee et John, 2015 ; Ji, 2022 ; Ha, 2023 ; Kim et all., 2016).

L'analyse des études sur le sujet nous a démontré que cette approche technocratique, malgré ses intentions d'unification, a produit l'effet inverse : elle a renforcé le sentiment d'exclusion et invisibilisé les frontières internalisées par les transfuges. Cette négation de l'entre-deux constitue une violence symbolique qui se traduit par une difficulté à se projeter dans l'avenir, à s'insérer durablement, à tisser des liens sociaux. En déniant la légitimité de leur altérité, l'État sud-coréen perpétue une forme d'intégration autoritaire, fondée sur l'assimilation plus que sur la reconnaissance.

Plutôt que de s'en tenir à une lecture strictement critique, cette recherche a souhaité explorer les pistes de réflexion proposées par la littérature pour penser une évolution des politiques d'intégration. En mobilisant des notions telles que l'agentivité, la reconnaissance et la co-construction, plusieurs travaux invitent à envisager l'intégration non comme un processus unilatéral imposé par l'État, mais comme une dynamique relationnelle, ouverte aux vécus, aux identités plurielles et aux ressources propres à chaque individu (Kim et Park, 2024 ; Lee, 2015 ; Kim et al., 2016 ; Park, 2020). Ces approches insistent sur l'importance d'une écoute plus attentive des récits de vie, d'un accompagnement accru en santé mentale (Lee et al., 2025 ; Jeon, Cho et Eom, 2008 ; Howe et Lee, 2021), ainsi que sur la valorisation des acquis culturels souvent invisibilisés. Elles soulignent également la nécessité de transformer les imaginaires sociaux dominants qui influencent les représentations et les pratiques d'accueil (Kang, 2012 ; Shin, 2024 ; Chun, 2020 ; Myeong et Lee, 2021 ; Seo, 2025). Ces propositions invitent à déplacer le regard : considérer les transfuges non plus comme des sujets à intégrer, mais comme des interlocuteurs légitimes dans la redéfinition des contours d'une citoyenneté coréenne plus inclusive et pluraliste (Hami, 2023).

Toutefois, si cette recherche a permis de proposer des pistes de transformation, elle s'inscrit elle-même dans un champ traversé par de nombreuses contraintes empiriques et épistémologiques. En effet, plusieurs enjeux abordés au fil de ce mémoire relèvent de contextes fortement marqués par l'opacité institutionnelle et par la crainte, pour les personnes concernées, de s'exprimer sur des sujets sensibles. Cette réalité complique l'accès à des données fiables et complètes. C'est notamment le cas de la Chine, où la censure étatique et les risques encourus par les transfuges – constamment menacés d'arrestation et de déportation – entravent la constitution d'un matériau empirique solide. De même, le rôle du National Intelligence Service sud-coréen, fréquemment mentionné dans les récits de parcours post-installation, demeure difficile à documenter en raison du manque de transparence de cette institution et des réticences des personnes interrogées à en parler ouvertement.

À ces obstacles s'ajoutent des limitations linguistiques et académiques : une part importante de la littérature scientifique sur les transfuges nord-coréens est produite en coréen et reste non traduite, ce qui limite l'accès à des travaux pourtant essentiels à une compréhension fine du sujet. Cette contrainte a été d'autant plus marquante dans le cadre d'une recherche conduite par une chercheuse étrangère, située hors du contexte linguistique et culturel immédiat, bien que profondément impliquée dans le champ d'étude. Ce positionnement, s'il offre un regard extérieur parfois fécond, suppose aussi une vigilance accrue face aux risques de surinterprétation, et appelle à une posture réflexive continue.

Enfin, bien que ce mémoire ait initialement envisagé la réalisation d'un terrain de recherche, les conditions de sécurité n'ont pas permis d'envisager sereinement la conduite d'entretiens avec des transfuges, en particulier hors du territoire sud-coréen. Dans la mesure où ce sont les parcours de ceux et celles installés en Corée du Sud qui sont ici étudiés, interroger ces personnes à distance s'est révélé méthodologiquement fragile et éthiquement délicat. Ces contraintes ont inévitablement limité la portée empirique de l'étude, tout en soulignant la nécessité d'une approche prudente, contextualisée et éthique dans la conduite de recherches portant sur des populations vulnérables et fortement surveillées

En définitive, ce mémoire nous a démontré que le terme de frontière prend réellement tout son sens à l'emplacement de ce 38^e parallèle. Si cette démarcation paraît évidente aux yeux du monde entier par la dissonance frappante entre la Corée du Nord et la Corée du Sud, il semble que les principaux concernés refusent de voir la frontière comme un phénomène vécu, mobile et imbriqué dans les identités, d'où des politiques qui passent à côté de la possibilité d'une véritable intégration. Reconnaître la frontière non comme une ligne à effacer, mais comme une expérience à intégrer, serait le premier pas vers une société sud-coréenne plus inclusive, où la mémoire de la division ne serait plus un fardeau, mais une ressource pour penser la paix.

Si nous avons choisi d'ancrer le cas des transfuges nord-coréens dans le champ des *Border Studies*, une perspective complémentaire pourrait être explorée dans le cadre de recherches futures en mobilisant les outils théoriques des études féministes. En effet, la forte proportion de femmes au sein de cette diaspora en Corée du Sud invite à interroger les spécificités genrées de leur parcours migratoire, de leur exposition aux violences, et de leur processus d'intégration. Croiser les approches féministes et frontalières permettrait ainsi de mieux saisir comment les rapports de pouvoir, les vulnérabilités et les résistances se reconfigurent à l'intersection du genre, de la migration et de l'invisibilisation institutionnelle.

Dans un monde où les régimes autoritaires gagnent du terrain, où les frontières se ferment davantage qu'elles ne s'ouvrent, et où les vies humaines deviennent des leviers de négociation diplomatique, le sort des transfuges nord-coréens mérite toute notre attention. Car, s'ils apparaissent aujourd'hui comme un cas unique, pris entre l'un des régimes les plus répressifs de la planète, une Chine complice de leur persécution, et une Corée du Sud oscillant entre accueil et méfiance, ils incarnent peut-être les prémisses d'un futur plus large. Un futur où d'autres populations seront, elles aussi, prises dans des jeux de pouvoir qui les dépassent. Étudier leur trajectoire, c'est refuser de détourner les yeux, et affirmer que derrière chaque frontière, il y a une vie qui tente encore de passer.

ANNEXE A : L'ensemble des aides définies par la Loi sur la protection et le soutien à la réinstallation des résidents nord-coréens (북한이탈주민의 보호 및 정착지원에 관한 법률) de 1997.

Category	Item	Description
Settlement benefits	Basic settlement benefits	KRW 8 million for a single-person household
	Financial incentives	A maximum of KRW 25.1 million for those who receive vocational training, obtain a certificate of qualification, or get a job
	Additional benefits	A maximum of KRW 15.4 million for seniors aged 60 years or older, the mentally or physically challenged, people in long-term medical treatment, children of single parents, and children born in third countries
Housing	Housing arrangement	Arranging rental apartments
	Housing subsidies	KRW 16 million for a single-person household
Employment	Vocational training	A training allowance (Ministry of Employment and Labor)
	Employment subsidies (paid to employers)	Half of pay (up to half a million won) per worker for a maximum of four years Those who entered South Korea before November 29, 2014
	Employment support workers	Offering career counseling and job placement at 65 employment centers nationwide
	Others	Employment protection (preferential purchasing), settlement support for those aspiring to be farmers, and special employment
Social welfare	Livelihood benefits	Those who receive Basic Livelihood Security Program (BLSP) benefits
	Medical care	Free healthcare for those who receive Tier 1 Medical Benefits of the BLSP
	Pension exception	Allowing subscription by exception to the national pension plan for those aged between 50 and 59 at the time of making decisions on protection
Education	Special admission and transfer to schools	Offering special admission for those who want to go to college
	Support for tuition	Exemption from tuition for those enrolled in middle school, high school, a national or public university and subsidizing 50% of tuition for study at a private university
Settlement assistants	-	Designating one or two settlement assistants for each household in the initial period of settlement Support workers
Support workers	-	Support workers system: community services (244 persons at local governments), employment counseling (65 persons at employment centers), and personal protection (900 persons at police stations)

Source : https://www.unikorea.go.kr/eng_unikorea/whatwedo/support/

ANNEXE B: Évolution du nombre de transfuges en Corée du Sud depuis 1998

	~'98'	~'01	'02	'03	'04	'05	'06	'07	'08	'09	'10	'11	'12
Male	831	565	510	474	626	424	515	573	608	662	591	795	404
Female	116	478	632	811	1,272	960	1,513	1,981	2,195	2,252	1,811	1,911	1,098
Total	947	1,043	1,142	1,285	1,898	1,384	2,028	2,554	2,803	2,914	2,402	2,706	1,502

'13	'14	'15	'16	'17	'18	'19	'20	'21	'22	'23	'24	'25.3	Total
369	305	251	302	188	168	202	72	40	35	32	26	1	9,569
1,145	1,092	1,024	1,116	939	969	845	157	23	32	164	210	37	24,783
1,514	1,397	1,275	1,418	1,127	1,137	1,047	229	63	67	196	236	38	34,352

Source : https://www.unikorea.go.kr/eng_unikorea/whatwedo/support/

BIBLIOGRAPHIE

Allen, R. V., Solarz, S., Scholte, S., Hunter, H.-L., Downs, C., Abramowitz, M., Ahn, J., Cohen, R., & Colacurcio, L. (2009). Live for sale: Personal accounts of women fleeing North Korea to China. The Committee for Human Rights in North Korea.

Amilhat Szary, A-L. (2017). Qu'est-ce qu'une frontière aujourd'hui ?. Conférences de l'hôtel de ville St-Etienne, Aussitot dit. Association de Philosophie, St-Etienne, France

Amnesty International. (s.d.). Corée du Nord – République populaire démocratique de Corée. <https://www.amnesty.org/fr/location/asia-and-the-pacific/east-asia/north-korea/report-korea-democratic-peoples-republic-of/>

Anzaldua, G. (1987) Borderlands/La Frontera: The New Mestiza. Aunt Lute Books, San Francisco

Bae, Y. (2013). Analyzing the two different nationalisms in the two Koreas (Senior thesis). Brandeis University. <https://hdl.handle.net/10192/25196>

Bae, J-Y. & Moon C-I (2014) South Korea's engagement policy, Critical Asian Studies, 46:1, 15-38, DOI: 10.1080/14672715.2014.863576

Balibar, É., & Swenson, J. (2004). We, the People of Europe? : Reflections on Transnational Citizenship. Princeton University Press. <http://www.jstor.org/stable/j.ctt7t7t3>

Baubet, T., Buissonnière, M., Delaunay, S., & Salignon, P. (2003). Réfugiés nord-coréens en Corée du Sud : De l'importance d'un tiers humanitaire. L'Autre, 4(3), 455–469. <https://doi.org/10.3917/lautr.012.0455>

Borowiec, S. (2016). The spy who wasn't a spy: A tale of two Koreas. Los Angeles Times. Retrieved from <https://www.latimes.com/world/asia/la-fg-south-korea-spy-20160517-snap-story.html>

Brambilla, C. (2015). Exploring the Critical Potential of the Borderscapes Concept, Geopolitics, 20:1, 14-34, DOI: 10.1080/14650045.2014.884561

Brunet-Jailly, E. (Ed.). (2007). Borderlands: Comparing Border Security in North America and Europe. University of Ottawa Press. <https://doi.org/10.2307/j.ctt1ckpchh>

Chang, I. S. (2012). Multicultural education in Korea: Its origin, status, and direction. *Multicultural Education Review*, 4(2), 60–90. <https://doi.org/10.1080/2005615X.2011.11102894>

Chang, Y., Haggard, S., & Noland, M. (2006). North Korean refugees in China: Evidence from a survey. In S. Haggard & M. Noland (Eds.), *The North Korean refugee crisis: Human rights and international response* (pp. 85–110). U.S. Committee for Human Rights in North Korea.

Cho, J.-A., Suh, J. J., Lim, S.-H., Kim, B.-G., & Park, Y.-J. (2009). The everyday lives of North Koreans. Korea Institute for National Unification

Choe, S.-H. (2014). Convictions deal blow to South Korean intelligence service. *The New York Times*

_____. (2016). Film Shines Light on South Korean Spy Agency's Fabrication of Enemies. *The New York Times*

Choi, C. (2013). “Everyday Politics” in North Korea. *The Journal of Asian Studies*, 72(3), 655-673. <https://doi.org/10.1017/S0021911813000545>

Choi, G. (2018). North Korean refugees in South Korea: Change and challenge in settlement support policy. *The Korean Journal of International Studies*, 16(1), 77-98. <https://doi.org/10.14731/kjis.2018.04.16.1.77>

Choi, N. (2011). The North Korean Refugee Policy of the Lee Myung-bak Government: Nationalism and Multiculturalism. Dans SAIS U.S.–Korea Yearbook 2010 (publié le 7 mai). U.S.–Korea Institute, Paul H. Nitze School of Advanced International Studies, Johns Hopkins University.

Choi, S.-H., & Kim, D. (2023). South Korea, US hold largest live-fire drills to respond to ‘full-scale’ attack. Reuters. <https://www.reuters.com/world/south-korea-us-hold-largest-live-fire-drills-simulating-norths-full-scale-attack-2023-05-25/>

Choo, H.-Y. (2006). Gendered Modernity and Ethnicized Citizenship : North Korean Settlers in Contemporary South Korea. *Gender & Society*, 20(5), 576-604. <https://doi.org/10.1177/0891243206291412>

Chool, H.-Y. (2014). L'évolution historique de la Corée du Sud en tant que puissance intermédiaire. *Outre-Terre*, 39(2), 243-252. <https://doi.org/10.3917/oute1.039.0243>.

Chun, K.-H. (2020). Representation and self-presentation of North Korean defectors in South Korea: Image, discourse, and voices. *Asian Journal of Peacebuilding*, 8(1), 93–112. <https://doi.org/10.18588/202005.00a124>

_____. (2022). North Korean defectors as cultural other in South Korea: Perception and construction of cultural differences. *Asian Journal of Peacebuilding*, 10(1), 185–213. <https://doi.org/10.18588/202203.00a227>

Chung, B.-H. (2008) « Between Defector and Migrant: Identities and Strategies of North Koreans in South Korea ». *Korean Studies* 32 (1):1-27.

Conseil de sécurité des Nations Unies. (2023). Séance 9398 – Situation des droits de l'homme en République populaire démocratique de Corée.

Corée du Nord : La situation des droits humains. (s. d.). Amnesty International. Consulté 10 mai 2024, à l'adresse <https://www.amnesty.org/fr/location/asia-and-the-pacific/east-asia/north-korea/report-korea-democratic-peoples-republic-of/>

Democracy Index. (2023). Democracy Index 2023: Age of conflict. The Economist Intelligence Unit. <https://www.eiu.com/n/campaigns/democracy-index-2023/>

Eschborn, N., & Apel, I. (2014). North Korean refugees in South Korea: Arduous escape and difficult integration (ISPSW Strategy Series: Focus on Defense and International Security, No. 292). Institute for Strategic, Political, Security and Economic Consultancy (ISPSW).

Elfving-Hwang, J. (2013). South Korean Cultural Diplomacy and Brokering ‘K-Culture’ outside Asia. *Korean Histories*, 4, 14-24.

French, H.-W. (2003). South Korea Abstains From Vote Assailing North on Rights. *The New York Times*. <https://www.nytimes.com/2003/04/16/international/asia/south-korea-abstains-from-vote-assailing-north-on-rights.html>

Ha, S. (2023). Taux de suicide en Corée du Sud : "En essayant de sauver les autres, j'ai perdu mon frère qui s'est suicidé". BBC Afrique. <https://www.bbc.com/afrique/monde-66081277>

Harlan, C. (2013). In South Korea, high-profile defector is accused of spying for the North — by his sister. *The Washington Post*. https://www.washingtonpost.com/world/asia_pacific/in-south-korea-high-profile-defector-is-accused-of-spying-for-the-north--by-his-sister/2013/05/18/71aac366-b3cc-11e2-9a98-4be1688d7d84_story.html

Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme. (s.d.). Convention relative au statut des réfugiés, Article premier – Définition du terme "réfugié". Consulté le 23 avril 2024, à l'adresse <https://www.ohchr.org/fr/instruments-mechanisms/instruments/convention-relating-status-refugees>

Hermans, R. (2022). To belong or not to belong: Social exclusion and belonging of North Korean refugees in South Korea (Master's thesis, Wageningen University, Sociology of Development and Change Group).

Heuer, M. (2020). A matter of human rights of refugees or a diplomatic humanitarian issue of defectors? The influence of conservative and progressive ideologies and identities on the framing of the 'North Korean defector issue' in the South Korean media [Doctoral dissertation, Freie Universität Berlin]. ProQuest Dissertations & Theses Global. (UMI No. 30361616)

Hough, J. (2021). The racialization of North Koreans in South Korea: diasporic co-ethnics in the South Korean ethnolinguistic nation. *Ethnic and Racial Studies*, 45(4), 616–635.
<https://doi.org/10.1080/01419870.2021.1921237>

_____. (2022). The contradictory effects of South Korean resettlement policy on North Koreans in South Korea. *Journal of Ethnic and Migration Studies*, 48(20), 4922-4940.
<https://doi.org/10.1080/1369183X.2022.2123436>

Human Rights Watch. (2024). China forcibly returns 60 refugees to North Korea. Human Rights Watch. <https://www.hrw.org/news/2024/05/08/china-forcibly-returns-60-refugees-north-korea>

Hur, A. (2018). Adapting to democracy: Identity and the political development of North Korean defectors. *Journal of East Asian Studies*, 18(1), 97–115. <https://doi.org/10.1017/jea.2017.30>

International Organization for Migration. (2019). Glossary on migration (IML Series No. 34).
https://publications.iom.int/system/files/pdf/iml_34_glossary.pdf

Iossifova, D. (2020). Reading Borders in the Everyday: Bordering-as-Practice. In J. W. Scott (Ed.), A Research Agenda for Border Studies (pp. 89-105). Edward Elgar.

Jeon, W.-T. (2000). Issues and problems of adaptation of North Korean defectors to South Korean society : An in-depth interview study with 32 defectors. Yonsei Medical Journal, 41(3), 362-371. <https://doi.org/10.3349/ymj.2000.41.3.362>

Jeon, W.-T., Yu, S.-E., Cho, Y.-A., & Eom, J.-S. (2008). Traumatic Experiences and Mental Health of North Korean Refugees in South Korea. Psychiatry Investigation, 5(4), 213-220. <https://doi.org/10.4306/pi.2008.5.4.213>

Ji. D.-G. (2021). Defectors' remittances to N. Korea down 18% in 2021 amid pandemic : NGO. Consulté 24 avril 2025, à l'adresse <https://asianews.network/defectors-remittances-to-n-korea-down-18-in-2021-amid-pandemic-ngo/>

Ji, D. -G. (2022). Cash remittances by North Korean defectors drop amid pandemic. The Korea Herald. <https://www.koreaherald.com/view.php?ud=20220703000156>

Jo, J., & Ha, J. (2018). Clothing acculturation of North Korean female defectors in South Korea. Fashion and Textiles, 5(1), 10. <https://doi.org/10.1186/s40691-018-0127-3>

Joshua Kurlantzick. (2013). Laos Returns North Korean Refugees to the North | Council on Foreign Relations. <https://www.cfr.org/blog/laos-returns-north-korean-refugees-north>

Jung, J.-H. (2014). "North Korean Migrants in south Korea: From Heroes to Burdens and First Unifiers," in Multiethnic Korea? Multiculturalism, Migration, and Peoplehood Diversity in Contemporary South Korea, edited by John Lie, 142-164. Berkeley: University of California. Institute of East Asian Studies

Jung, S. (2007). Seoul's Abstention From NK Rights Vote Draws Criticism. The Korea Times. <https://www.koreatimes.co.kr/southkorea/defense/20071121/seouls-abstention-from-nk-rights-vote-draws-criticism>

Kang, D. -M. (2012). Towards social integration of the Korean Peninsula: Resolving discrimination against North Korean defectors in South Korean society. Underwood International College, Yonsei University.

Kang, D. -W. (2024). Life in the prison state: Uncovering North Korea's human rights violations through photographs. Neonadri

Kang, H. (2023). Barriers to Resettlement Success Among North Koreans: A Public Health Issue. *North Korean Review*, 19(2), 77–89. <https://www.jstor.org/stable/27267197>

Kim, E., Yun, M., Park, M., & Williams, H. (2009). Cross border North Korean women trafficking and victimization between North Korea and China : An ethnographic case study. *International Journal of Law, Crime and Justice*, 37(4), 154-169. <https://doi.org/10.1016/j.ijlcj.2009.10.001>

Kim, H. (2024). The Process of Constructing an Inter-Korean Identity Reflective of the Two Koreas : North Korean Refugee Students' Hybrid Identity in South Korea. *International Journal of Education, Culture and Society*, 9(5), Article 5. <https://doi.org/10.11648/j.ijecs.20240905.11>

Kim, H., & Hocking, C. (2018). The stories of North Korean refugees settling in South Korea: Implications for South Korean educators. *Multicultural Education Review*, 10(3), 203–223. <https://doi.org/10.1080/2005615X.2018.1497872>

Kim, H. -N. (2006). South-North Korean relations under the Roh Moo-Hyun government. *International Journal of Korean Studies*, 10(1), 1–29.

Kim, H., Kim, O., Kim, K.-A., Chu, S. H., & Chung, M. L. (2022). Acculturation stress and post-traumatic growth among female North Korean defectors: A moderated mediation effect of loneliness and neighborhood social cohesion. *Research Square*. <https://doi.org/10.21203/rs.3.rs-2311746/v1>

Kim, J. (2014). National Identity and Attitudes Toward North Korean Defectors. Joint U.S.-Korea Academic Studies. Korea Economic Institute of America.
https://keia.org/sites/default/files/publications/jiyoong_kim.pdf

Kim, J. (2016). Séoul, nid d'espions : une Corée du Sud sous influence. Mediapart. Récupéré de <https://www.mediapart.fr/journal/international/150616/seoul-nid-d-espions-une-coree-du-sud-sous-influence>

Kim, J.-S., & Kim, J.-H. (2016). The relationship between social support and acculturative stress from cultural adaptation of people displaced from North Korea to South Korea. *China Journal of Social Work*, 9(1), 3–24. <https://doi.org/10.1080/17525098.2016.1141461>

Kim, J., Park, S.-H., Youn, Y.-S., Han, A., & Kim, M. (2019). Stress and coping associated with acculturation among North Korean defectors. *Journal of Humanistic Psychology*, 59(2), 211–231. <https://doi.org/10.1177/0022167816631107>

Kim, J., & Park, E. (2024). Breathing democratic air: North Korean refugees' journey to sociocultural learning about democracy. *International Journal of Qualitative Studies in Education*, 37(4), 496–514. <https://doi.org/10.1080/09518398.2024.2401330>

Kim, M.-J., Kim, M.-J., Kim, J.-S. & Kim, J.-H. (2016). An improvement proposal: Protection and resettlement support act for North Korean defectors in order to propel social integration. *International Social Work*, 61(5), 739–751. <https://doi.org/10.1177/0020872816651>

Kim, S.-K. (2012). “Defector,” “Refugee,” or “Migrant”? North Korean Settlers in South Korea’s Changing Social Discourse. *North Korean Review*, 8(2), 94–110.
<http://www.jstor.org/stable/43910315>

Kim, S. -S. (2013). Korean refugee found innocent on charges of espionage. *The Hankyoreh*. Retrieved from https://english.hani.co.kr/arti/english_edition/e_national/634634.html

Kim, Y.-G. (2015). The odyssey of North Korean defectors: Issues and problems in the migration process (Master's thesis, City University of New York). CUNY Academic Works.
https://academicworks.cuny.edu/gc_etds/1009

Ko, S. -H., Chung, K., & Oh, Y. (2004). North Korean defectors: Their life and well-being after defection. *Asian Perspective*, 28(2), 65–99. <https://doi.org/10.1353/apr.2004.0022>

Koh, K., & Baek, G. (1999). Handling with care: South Korean government policy and North Korean defectors living in South Korea. *Korea Observer*, 30(3), 467.
<https://www.proquest.com/scholarly-journals/handling-with-care-south-korean-government-policy/docview/209359817/se-2>

Kolossov, V. (2005). Border Studies: Changing Perspectives and Theoretical Approaches, *Geopolitics*, 10:4, 606-632, DOI: 10.1080/14650040500318415

Kurlantzick, J., & Mason, J. (2006). North Korean refugees: The Chinese dimension. In S. Haggard & M. Noland (Eds.), *The North Korean refugee crisis: Human rights and international response* (pp. 49–62). U.S. Committee for Human Rights in North Korea.

Kwaak, J. -S. (2014). Key questions in South Korea spy scandal. *The Wall Street Journal*. Retrieved from <https://www.wsj.com/articles/key-questions-in-south-korea-spy-scandal-1395377183core.ac.uk+1csalateral.org+1en.wikipedia.org>

Lankov, A. (2006). Bitter Taste of Paradise : North Korean Refugees in South Korea. *Journal of East Asian Studies*, 6(1), 105-137

Le groupe de K-Pop BTS s'est produit à l'ONU. (2021). www.20minutes.fr/arts-stars/culture/3129367-20210921-groupe-k-pop-bts-produit-onu

Lee, A. (2015). North Korean defectors in a new and competitive society: Issues and challenges in resettlement, adjustment, and the learning process. Lexington Books.
<https://doi.org/10.1016/j.jrurstud.2015.01.008>

Lee, E., & Howe, B. (2021). North Korean Refugee Integration Policy in South Korea : Human Security Challenges. Asian International Studies Review, 22(1), 65-90.
<https://doi.org/10.1163/2667078X-bja10004>

Lee, D. (2013). The influence of North Korean political ideologies on the integration of North Korean defectors in South Korea. Studia Orientalia Electronica, 1, 1–20.
<https://journal.fi/store/article/view/8718>

Lee, H. (2024). Ungrateful refugees: North Korean refugees in South Korea. Korean Studies, 48, 318–344. <https://doi.org/10.1353/ks.2024.a931005>

Lee, H., & John, D. (2015). La fille aux sept noms : L'histoire d'une transfuge nord-coréenne. Éditions Stock

Lee, J. (2010). N.Korean defectors report difficulties under Lee government. The Hankyoreh.

https://english.hani.co.kr/arti/english_edition/e_northkorea/448766.html

Lee, J., Park, Y., Han, D.-H., Yoo, J. -W., Zhou, W., Kim, P., & Shen, J.-J. (2021). The association of education in a new society and social support from the education with the health of North Korean defectors: A cross-sectional study. BMC Public Health, 21, 766.
<https://doi.org/10.1186/s12889-021-10770-4>

Lee, K. (2006). The border-crossing North Koreans: Current situations and future prospects. Korea Institute for National Unification.

Lee K.-C. (2023). In the Kim-Jong Un era : What is the reality of social control and punishment in North Korea ? Korean Institute for national Unification

Lee, M. K., Kim, O., Kim, K.-A., & Chu, S. H. (2022). Factors associated with posttraumatic growth among North Korean defectors in South Korea. *Scientific Reports*, 12(1), 3989. <https://doi.org/10.1038/s41598-022-07945-3>

Lee, S.-H., Lee, W.-W., Lee, H., Jun, J.-Y., & Noh, J.-W. (2025). Status of human rights violations and trauma among North Korean defectors: A cross-sectional study. *Ewha Medical Journal*, 48(2), e28. <https://doi.org/10.12771/emj.2025.00367>

Le Monde avec AFP. (2024, 21 août). Un Nord-Coréen fuit en Corée du Sud en franchissant la frontière à pied, le second en quinze mois. Le Monde. https://www.lemonde.fr/international/article/2024/08/21/un-nord-coreen-fuit-en-coree-du-sud-en-franchissant-la-frontiere-a-pied-le-second-en-quinze-mois_6289056_3210.html

Les transfuges nord-coréens victimes de discriminations en Corée du Sud. (2023). Missions Étrangères de Paris. Consulté 15 mai 2025, à l'adresse <https://missionsetrangeres.com/eglises-asie/les-transfuges-nord-coreens-victimes-de-discriminations-en-coree-du-sud/>

Malewska-Peyre, H. (1998). Chapitre IV. Le processus de dévalorisation de l'identité et les stratégies identitaires. In Stratégies identitaires (p. 111-141). Presses Universitaires de France. <https://doi.org/10.3917/puf.marti.1998.01.0111>

Meier, D. (2020). In-between spaces in the Levant: Conceptual reflections. *Mediterranean Politics*, 25(3), 273–288. <https://doi.org/10.1080/13629395.2020.1723999>

Mémoire présenté pour l'étude du comité sénatorial permanent des droits de la personne sur les transfuges nord-coréens - Sénat du Canada. (2016). Consulté 21 mai 2024, à l'adresse https://sencanada.ca/content/sen/committee/421/RIDR/Briefs/CanadianFederationNorthKoreanDefectors_f.pdf

Mesmer, P. (2013). Le nombre de Nord-Coréens fuyant vers le Sud a fortement baissé en 2012. Le Monde. https://www.lemonde.fr/asie-pacifique/article/2013/01/03/le-nombre-de-nord-coreens-fuyant-vers-le-sud-a-fortement-baisse-en-2012_1812537_3216.html

Mesmer, P., & Gauquelin, B. (2016). Corée du Nord : un séisme de magnitude 5,3 attribué à un essai nucléaire. Le Monde. https://www.lemonde.fr/asie-pacifique/article/2016/09/09/coree-du-nord-un-seisme-de-magnitude-5-3-attribue-a-un-essai-nucleaire_4994864_3216.html

Mezzadra, S., & Neilson, B. (2013). Border as Method, or, the Multiplication of Labor. Duke University Press. <https://doi.org/10.2307/j.ctv1131cvw>

Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères. (s.d.). Présentation de la Corée du Nord. <https://www.diplomatie.gouv.fr/fr/dossiers-pays/coree-du-nord/presentation-de-la-coree-du-nord/>

Ministry of Unification. (2001). White Paper on Korean Unification 2001. Seoul: Ministry of Unification.

Ministry of Unification. (2024). White Paper on Korean Unification 2024. Seoul: Ministry of Unification.

Morillot, J., & Malovic, D. (2016). 21. Combien de Nord-Coréens la famine a-t-elle tués en 1995 ? Texto, 92 94.

Morin-Dion, A.-M. (2012). L'intégration des Nord-Coréens en Corée du Sud : La persistance de la division dans les représentations identitaires (Mémoire de maîtrise, Université de Montréal).<https://umontreal.scholaris.ca/items/832faa9e-b971-4114-9177-b467957cefdd>

Mullen, J. (2013). Laos returns North Korean defectors despite rights concerns. CNN. <https://edition.cnn.com/2013/05/31/world/asia/laos-north-korea-refugees>

Myeong, H., & Lee, A. (2021). Intergroup friendships between South Korean hosts and North Korean refugees: Implications for educational practices. *British Educational Research Journal*, 47(4), 872–899. <https://doi.org/10.1002/berj.3698>

Nail, T. (2016). 'Introduction: Moving Borders', Theory of the Border, <https://doi.org/10.1093/acprof:oso/9780190618643.003.0001>, accessed 10 Sept. 2024

National Archives of Korea. (s.d.). Republic of Korea Government Organization Act. <https://www.archives.go.kr/next/newsearch/listSubjectDescription.do?id=003357&pageFlag=&sitePage=>

Ngamkham, W. (2016). North Korea defectors a 'dilemma'. Bangkok Post. <https://www.bangkokpost.com/thailand/general/838792/north-korea-defectors-a-dilemma>

Noh, J.-W., & Lee, S. H. (2020). Trauma history and mental health of North Korean defectors. *Current Behavioral Neuroscience Reports*, 7(4), 213–223. <https://doi.org/10.1007/s40473-020-00219-0>

O., T. (2011). The Integration of North Korean Defectors in South Korea: Problems and Prospects. *International Journal of Korean Studies*, 15(2), automne/hiver 2011.

Oh, K., & Hassig, R. (1999). North Korea between Collapse and Reform. *Asian Survey*, 39(2), 287–309. <https://doi.org/10.2307/2645456>

Organisation de coopération et de développement économiques. (s.d.). Taux de suicide (indicateur). OCDE. <https://www.oecd.org/fr/data/indicators/suicide-rates.html?oecdcontrol-0ad85c6bab-var1=KOR>

Park, B. M. (2022). Unification educators and the enactment of educational policy for North Korean refugee students in South Korea (Doctoral dissertation). University of Toronto.

Park, Y. (2020). North Korean Migrants in South Korea: “Multicultural” or “Global” Citizens? *Korean Studies*, 44, 123–148. <https://www.jstor.org/stable/27100309>

Park, Y., & Vollers, M. (2016). In order to live: A North Korean girl's journey to freedom. Penguin Books.

Peña, S. (2023). From Territoriality to Borderscapes: The Conceptualisation of Space in Border Studies, *Geopolitics*, 28:2, 766-794, DOI: 10.1080/14650045.2021.1973437

Poorman, E. (2019). North Korean defectors in South Korea and asylum seekers in the United States: A comparison. *Northwestern Journal of Human Rights*, 17(1), 97–113. <https://scholarlycommons.law.northwestern.edu/njhr/vol17/iss1/4>

Pont P. & Paris G. (2019). Sommet de Hanoï : aucun accord entre Donald Trump et Kim Jong-un. *Le Monde*. https://www.lemonde.fr/international/article/2019/02/28/sommet-de-hanoi-aucun-accord-entre-donald-trump-et-kim-jong-un_5429305_3210.html

Présentation de la République de Corée. France Diplomatie - Ministère de l’Europe et des Affaires étrangères. Consulté 6 avril 2024, à l’adresse <https://www.diplomatie.gouv.fr/fr/dossiers-pays/coree-du-sud/presentation-de-la-republique-de-coree/>

Radio-Canada. (2009). Accrochage naval. Radio-Canada. <https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/453098/coree-nord-sud-incident>

Relations internationales : Korea.net : The official website of the Republic of Korea. (s. d.). Consulté 6 avril 2024, à l’adresse <https://french.korea.net/Government/Constitution-and-Government/International-Relations>

Republic of Korea. (1948). The Constitution of the Republic of Korea. <https://www.wipo.int/wipolex/fr/text/188585>

Ryu, Y. (2025). Stereotyping North Korean Defectors through Supporting Policy in South Korea: Policy Discourse Analysis based on Governmentality. *OMNES: The Journal of Multicultural Society*, 15(1), 1–37. <https://doi.org/10.14431/omnes.2025.01.15.1.01>

Sang-Hun, C. (2017). North Korean Defector, ‘Treated Like Dirt’ in South, Fights to Return. *The New York Times*. <https://www.nytimes.com/2017/08/05/world/asia/north-korea-defector-south-korea.html>

Schieber, O. (2018). Why is South Korea Making Life Hard on Defectors from the North? American Enterprise Institute. <https://www.aei.org/articles/why-is-south-korea-making-life-hard-on-defectors-from-the-north/>

Scott, J. W. (Eds.). (2020). A Research Agenda for Border Studies. Cheltenham, UK: Edward Elgar Publishing. Retrieved Sep 13, 2024, from <https://doi.org/10.4337/9781788972741>

Seo, J. (2025). South Korean early childhood educators’ perceptions of North Korean defectors and unification education. *Journal of Childhood, Education & Society*, 6(1), 1–20. <https://doi.org/10.37291/2717638X.202561444>

Shin, Y. (2024). A study on the framing of North Korean defector in the media: Focusing on the case of Y. S. Kim. *Journal of Peace and Unification*, 14(3), 175–204. <https://doi.org/10.31780/jpu.2024.14.3.175>

Son, S. A. (2016). Identity, security and the nation: understanding the South Korean response to North Korean defectors. *Asian Ethnicity*, 17(2), 171–184. <https://doi.org/10.1080/14631369.2016.1151236>

Suh, Y.-K. (s.d.). Some problems of South Korean government’s current integrating policies regarding North Korean defectors and its future options [Conference paper]. Department of Non-Governmental Organization Studies, Kyung Hee Cyber University, Seoul, South Korea. https://www.psa.ac.uk/sites/default/files/2852_637.pdf

Sung, J. (2018). Defectors' anxiety grows as relations thaw between North and South Korea. Arab News. <https://www.arabnews.com/node/1318391/world>

Taboada Leonetti, I. (1994). « Intégration et exclusion dans la société; duale. Le chômeur et l'immigré: Le contexte d'accueil: inclusion, exclusion et métissages ». Revue internationale d'action communautaire 71:93-103.

Tamada, Y. (2024). Thailand and the North Korean Defectors

Tarakei, J. (2018). A comparative analysis of government policy towards defectors: A case study of South Korea and West Germany – 한국과 서독의 탈북자/탈동독주민 대한 정책 (Master's thesis). Graduate School of International Studies, Seoul National University.

Taux de suicide. (s. d.). OCDE. Consulté 24 avril 2025, à l'adresse <https://www.oecd.org/fr/data/indicators/suicide-rates.html>

Témoignage de Harry Kim (2023), Liberty in North Korea, https://www.instagram.com/p/C1VDhbgJL5u/?utm_source=ig_web_copy_link&igsh=MzRlODBiNWFIZA==

The World Bank. (2024). Unemployment, total (% of total labor force) (modeled ILO estimate) – Korea, Rep. <https://data.worldbank.org/indicator/SL.UEM.TOTL.ZS?locations=KR>

Trisadikoon, K. et Suttiprappa, C. (2024). Overcrowded prisons need reforming. Bangkok Post. <https://www.bangkokpost.com/opinion/opinion/2773938/overcrowded-prisons-need-reforming>

Trésor, D. générale du. (2023). Corée du Sud : État des lieux et stratégie en matière d'IA. Direction générale du Trésor. <https://www.tresor.economie.gouv.fr/Articles/2023/08/31/coree-du-sud-etat-des-lieux-et-strategie-en-matiere-d-ia>

TV5Monde. (2018). JO : les deux Corées vont défiler ensemble sous un même drapeau.

<https://information.tv5monde.com/international/jo-les-deux-corees-vont-defiler-ensemble-sous-un-meme-drapeau-28253>

Université de Sherbrooke. (s.d.). Corée du Nord – Fiche pays. Perspective Monde.
<https://perspective.usherbrooke.ca/bilan/servlet/BMPays/PRK>

Van Houtum, H. (2005). The Geopolitics of Borders and Boundaries, Geopolitics, 10:4, 672-679,
DOI: 10.1080/14650040500318522

Vance, R. (2022). North Korean Defector Flows Across Multinational Boundaries : Vulnerabilities and Failures of International Human Rights Mechanisms. <https://hdl.handle.net/1794/27425>

Wille, C. (2024). Border Complexities. Outlines and Perspectives of a Complexity Shift in Border Studies. In C. WILLE, C. Grandits-Leutloff, F. Bretschneider, S. Grimm-Hamen, ... H. Wagner, Border Complexities and Logics of Dis/Order (pp. 31-56). Baden-Baden, Germany: Nomos. doi:10.5771/9783748922292-31

Wertz, D., & Yeo, A. (2023). Inter-Korean Relations. The National Committee on North Korea.

<https://www.ncnk.org/resources/briefing-papers/all-briefing-papers/inter-korean-relations>

Wi, T., & Lee, H. (2016). North Korean refugees are test for unification: president. Korea.net.

<https://www.korea.net/NewsFocus/policies/view?articleId=141434>

Yang, E.-S. (2009). South Korea's government policy on North Korean defectors, Korean Minjok Leadership Academy

Yi, H. Y. (2010). New citizens' participation and 'struggles for recognition' : An Oral Case Study of Identity Construction of North Korean Defector-Residents. *Korean Journal of Sociology*, 44(1), 207–242. Disponible à l'adresse : https://space.snu.ac.kr/bitstream/10371/75200/1/04Yi%20Hee%20Young_4%EA%B5%90.pdf

Yonhap News Agency. (2014). S. Korea reforming NK defector interrogation system.

<https://en.yna.co.kr/view/AEN20140728007800315>

Yonhap News Agency (2024). Le taux de chômage chez les réfugiés nord-coréens en Corée du Sud grimpe à 6,3 %. <https://fr.yna.co.kr/view/AFR20241227002700884>

Young, H. (2011). New Citizens' Participation and 'Struggles for Recognition':An Oral Case Study of Identity Construction of North Korean Defector-Residents. *Korean Social Sciences Review*, 1(1), 143-184.

Yu, S.-E., Eom, J.-S., & Jeon, W.-T. (2012). The factors affecting the development of national identity as South Korean in North Korean refugees living in South Korea. *Psychiatry Investigation*, 9(3), 209–216. <https://doi.org/10.4306/pi.2012.9.3.209>

뵐드를 해주시기 바랍니다. (s. d.). 통일부. Consulté 6 avril 2024, à l'adresse

https://www.unikorea.go.kr/eng_unikorea/whatwedo/support/%3B